



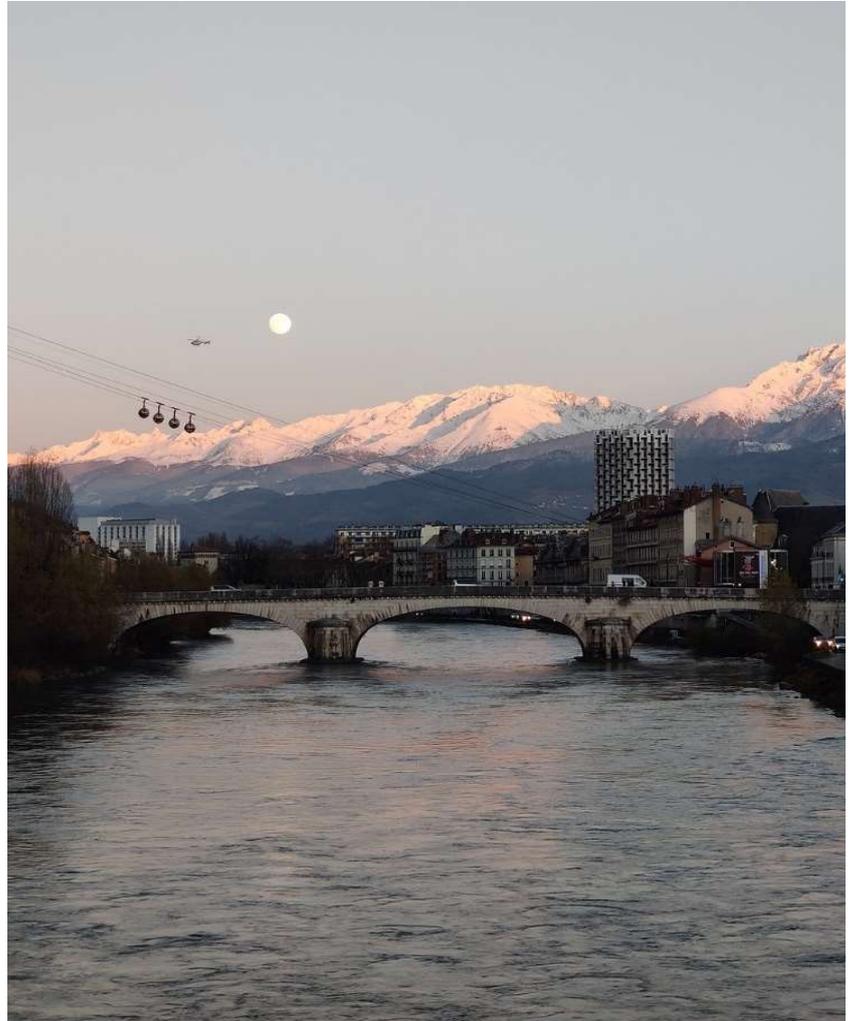
**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Dossier de rentrée 2024-25

L'Éducation Nationale en Isère



DSDEN de l'Isère

Cité administrative - Rue Joseph Chanrion

38000 Grenoble

Ne laisser aucun élève au bord du chemin

EDITO

"Ne laisser aucun élève au bord du chemin", telle est notre mission éducative. Alors que nous entamons une nouvelle année scolaire, il est essentiel de rappeler notre engagement collectif à garantir la réussite de chaque élève. La circulaire de rentrée nous offre un cadre clair et ambitieux pour atteindre cet objectif.

Renforcer les fondements de l'apprentissage et construire une citoyenneté éclairée et engagée dans le monde de demain

Chaque enseignant est investi dans cette mission pour consolider les apprentissages des fondamentaux dès le plus jeune âge et tout au long du parcours scolaire. « Lire, écrire, compter et respecter autrui » pour tous les élèves est une nécessité absolue. Pour relever ces défis, l'engagement, la créativité et le dévouement de nos enseignants sont à l'oeuvre. Ils seront soutenus autant que nécessaire dans cette mission par des plans ambitieux de formation et un accompagnement de proximité.

En outre, Le numérique éducatif est devenu un outil incontournable qui offre des opportunités pédagogiques innovantes à travers, notamment, par une différenciation qui répondra aux besoins de chaque élève. Le déploiement des équipements numériques dans les classes doit être accompagné d'une formation continue des enseignants à l'utilisation de ces outils. Nous veillerons à ce que chaque élève ait un accès équitable aux ressources numériques, afin de réduire la fracture numérique et de favoriser l'égalité des chances. Le TNE – Territoire numérique éducatif en Isère est une formidable opportunité pour accompagner ces évolutions.

De plus, l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement doit être intégrée de manière transversale dans tous les enseignements. Nos élèves doivent être conscients des enjeux sociétaux et environnementaux auxquels ils seront confrontés. Des projets pédagogiques innovants, des partenariats avec des associations et des institutions locales, ainsi qu'une sensibilisation continue, seront encouragés pour faire de nos élèves des citoyens éclairés et responsables.

Construire l'inclusion pour tous

Notre ambition est aussi de construire une école inclusive, capable d'accueillir tous les élèves, quelles que soient leurs singularités. Les élèves en situation de handicap doivent bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à leurs besoins spécifiques.

À cet égard, les formations dispensées, notamment dans le 1^{er} degré, permettront d'accompagner les pratiques professionnelles pour sensibiliser et outiller nos enseignants afin de mieux répondre aux besoins de ces élèves.

Protéger les personnels, sécuriser les espaces scolaires et protéger les élèves

La protection des personnels et la sécurisation des espaces scolaires sont également des préoccupations majeures. Les enseignants et l'ensemble des personnels doivent pouvoir exercer leur métier en toute sécurité. Des mesures de prévention et de gestion des conflits seront mises en place pour protéger chaque personnel qui subirait des violences et des incivilités. La sécurisation des bâtiments scolaires sera de ce fait renforcée pour garantir la sécurité des élèves et des personnels.

La lutte contre le harcèlement scolaire est aussi et toujours une priorité absolue. Aucun élève ne doit se sentir en insécurité ou exclu au sein de l'école. Des actions de prévention, de sensibilisation et de formation seront intensifiées pour lutter contre toutes les formes de harcèlement, qu'il soit physique, verbal ou cybernétique. Il est de notre devoir de garantir un environnement scolaire serein et bienveillant pour tous les élèves.

La mixité sociale et scolaire : un enjeu majeur

La mixité sociale et scolaire au sein des établissements est enfin un enjeu crucial pour garantir une école inclusive et équitable. Nous devons veiller à ce que nos établissements soient à l'image de notre société, notamment dans la diversité qu'elle comporte, et offrent à chaque élève les mêmes opportunités de réussite. Des mesures seront mises en place pour favoriser la mixité sociale, par le biais de la sectorisation scolaire, des dispositifs de bourses et d'aides aux familles, ainsi que par la promotion de projets éducatifs communs entre établissements de différents milieux sociaux. La mixité est une richesse qui permet aux élèves de développer des compétences sociales et civiques essentielles à leur avenir.

La rentrée scolaire 2024 est une opportunité renouvelée de faire vivre nos valeurs républicaines et de bâtir, ensemble, une école de l'excellence, de l'équité et de l'inclusion.

Je vous remercie pour votre engagement que je mesure quotidiennement.

Tous les personnels de la DSDEN se joignent à moi pour souhaiter, à toutes et à tous, une excellente rentrée riche et fructueuse remplie d'optimisme.

Patrice GROS

Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Isère

SOMMAIRE

Organigramme de la DSDEN de l'Isère	6
---	---

Elèves et établissements

IEN de circonscription	7
Les circonscriptions.....	10
La gestion départementalisée du remplacement dans le 1 ^{er} degré public	31
Les collèges.....	32
Les lycées.....	33
Les réseaux	34
La rentrée dans les écoles, les collèges et les lycées (effectifs prévisionnels)	35
Les résultats des élèves aux examens	36

Inclure tous les élèves

L'école inclusive en Isère.....	38
ULIS	41
SEGPA.....	44
Elèves allophones	45

Accompagner tous les élèves vers leur réussite

Les parcours linguistiques en Isère à l'école primaire.....	47
Le numérique en Isère	49
Défi technologique / sciences	50
Maternelle	52
Education artistique et culturelle en Isère.....	53
Les cités éducatives	55
TER	60
Les Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA)	62
L'Education prioritaire	63
Conseil national de la refondation (CNR) « Notre école faisons la ensemble »	65

Devoirs faits	67
Les dispositifs relais	68
PEDT	69

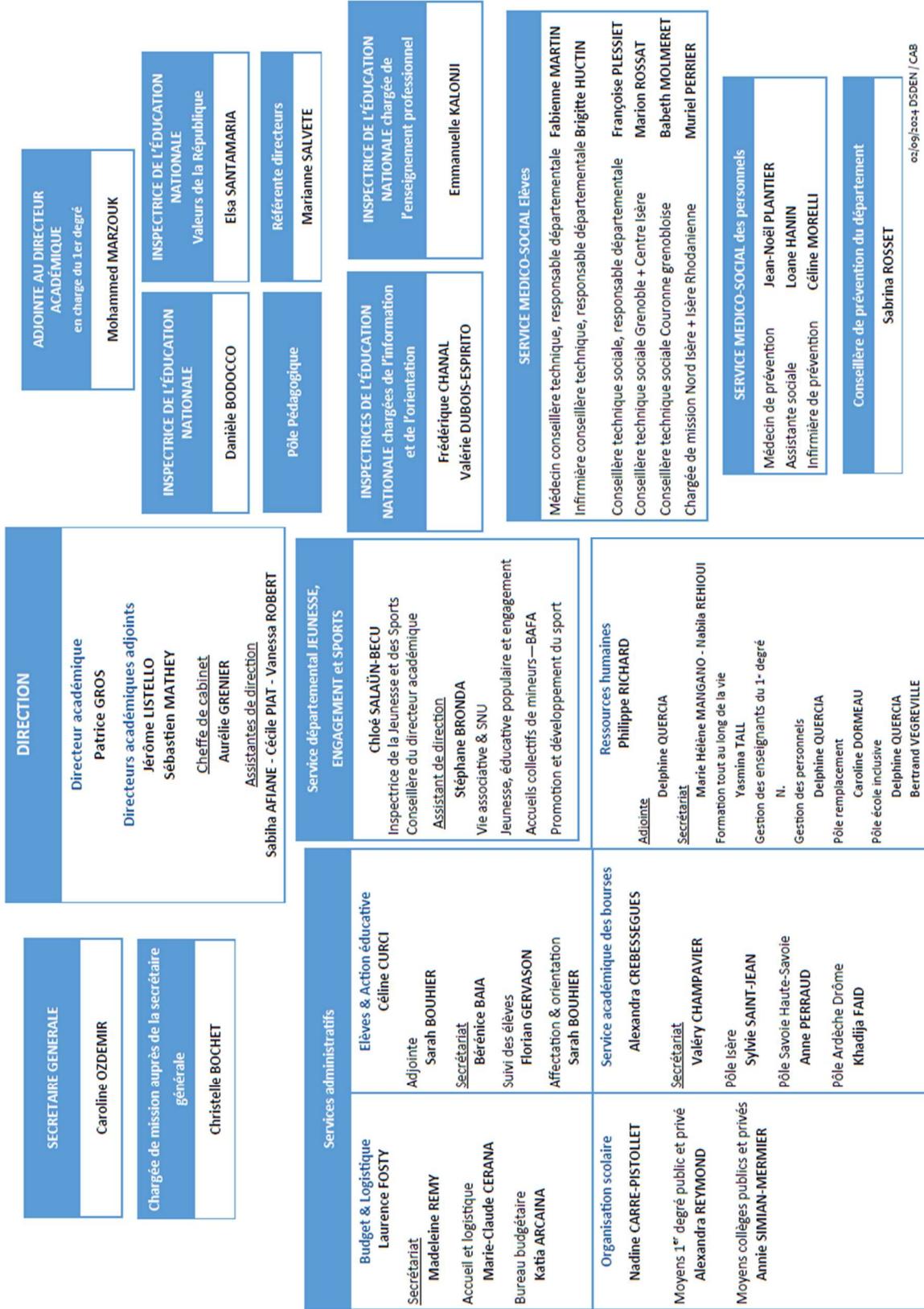
Sport et EPS

Génération 2024	71
L'USEP38, la fédération du sport scolaire en Isère.....	75
L'UNSS en Isère.....	77
Classes et lycées engagés et SNU	79
Vie associative	81
Savoir rouler – Savoir nager en sécurité	84
Vacances apprenantes, colo apprenantes	86
Le Service civique.....	88

Accompagner les élèves et les personnels

Le GSDD	90
Promotion de la santé en faveur des élèves	91
Le service social en faveur des élèves.....	93
L'accompagnement des personnels	94
Plan prévention violence : référent violence, référents EMS.....	95
La gestion de l'absentéisme	100
Les valeurs de la République.....	101
Personnels de direction des collèges.....	103
Personnels de direction des lycées.....	113
Les nouveaux directeurs d'école au 1 ^{er} septembre 2024	117

Organigramme de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Isère



Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale de l'Isère

Circonscription	IEN	Téléphone circonscription	Courriel de la circonscription
ASH-Nord 0383047F 4 rue Claude Chappe CS 54016 38300 BOURGOIN JALLIEU	BICHET Sophie	04 76 74 79 60	ce.0383047f@ac-grenoble.fr
ASH-Sud 0381618C Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	DOURTHE Thierry		ce.0381618c@ac-grenoble.fr
BIEVRE - VALLOIRE 0382891L 4 Place Rose Valland 38590 SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS	GEHARD Marie	04 76 05 02 87	ce.0382891l@ac-grenoble.fr
BOURGOIN JALLIEU 1 0381621F 4 rue Claude Chappe CS 54016 38300 BOURGOIN JALLIEU	PONCET Charlotte	04 74 93 52 12	ce.0381621f@ac-grenoble.fr
BOURGOIN JALLIEU 2 0382490A 4 rue Claude Chappe CS 54016 38300 BOURGOIN JALLIEU	BOIS Emeline	04 74 93 35 24	ce.0382490a@ac-grenoble.fr
BOURGOIN JALLIEU 3 0383262P 4 rue Claude Chappe CS 54016 38300 BOURGOIN JALLIEU	GAVASSO Pascale	04 74 93 98 36	ce.0383262p@ac-grenoble.fr
FONTAINE - VERCORS 0382168A Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	SIMERAY Delphine	04 56 85 58 95	ce.0382168a@ac-grenoble.fr
GRENOBLE 1 0381615Z Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	RIVIERE- MONTIN Sylvie	04 56 85 58 76	ce.0381615z@ac-grenoble.fr
GRENOBLE 2 0381616A Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	DEPRETTO- BOFFA Virginie	04 56 85 58 99	ce.0381616a@ac-grenoble.fr

GRENOBLE 3 0381617B Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	BOSENNEC Beatrice	04 56 85 58 81	ce.0381617b@ac-grenoble.fr
GRENOBLE 4 0383048G Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	CHOQUET Yan	04 56 85 58 86	ce.0383048g@ac-grenoble.fr
GRENOBLE 5 0382991V Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	MOREL Sandrine	04 76 74 79 71	ce.0382991v@ac-grenoble.fr
GRENOBLE Montagne 0382029Z Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	PHANATZIS Jean-Luc	04 56 85 58 91	ce.0382029z@ac-grenoble.fr
HAUT GRESIVAUDAN 0382992W 18 place de la mairie cidex 242 38921 CROLLLES	DUCOUSSET Remy	04 76 72 32 18	ce.0382992w@ac-grenoble.fr
LA TOUR DU PIN 0382755N 3 place Albert Thévenon 38110 LA TOUR DU PIN	PONTAROLLO Nathalie	04 74 97 60 28	ce.0382755n@ac-grenoble.fr
PONT DE CHERUY 0381623H 33 rue de la liberté 38230 PONT DE CHÉRUY	CAROFF Baptiste	04 72 02 94 03	ce.0381623h@ac-grenoble.fr
SAINT MARCELLIN 0381622G 2 avenue du collège, BP 143 38164 SAINT MARCELLIN	BERTHIER Yannick	04 76 38 20 56	ce.0381622g@ac-grenoble.fr
SAINT MARTIN D'HERES 0381620E Cité administrative 1 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE	PENIN Nathalie	04 76 74 78 18	ce.0381620e@ac-grenoble.fr
VIENNE 1 0381624J 30 avenue du Général Leclerc - Bâtiment Le Mirage 38200 VIENNE	NOUR Zakiya	04 74 53 33 22	ce.0381624j@ac-grenoble.fr
VIENNE 2 0382502N 30 avenue du Général Leclerc - Bâtiment Le Mirage 38200 VIENNE	PIOT-PAQUIER Anne-Karine	04 74 53 33 86	ce.0382502n@ac-grenoble.fr

VOIRON 1 0381626L 3, boulevard Denfert Rochereau 38500 VOIRON	GROS- BALTHAZARD Roselyne	04 76 05 21 25	ce.0381626l@ac-grenoble.fr
VOIRON 2 0382063L 3, boulevard Denfert Rochereau 38500 VOIRON	VALLIER Fabien	04 76 05 20 62	ce.0382063l@ac-grenoble.fr
VOIRON 3 0383407X 3, boulevard Denfert Rochereau 38500 VOIRON	CAMPO Caroline	04 57 23 50 10	ce.0383407x@ac-grenoble.fr

La circonscription de Bourgoin-Jallieu 1

IEN : Charlotte Poncet

Équipe de circonscription : Mélanie le Gall : secrétaire, Isabelle Tuffier : CPC, Magalie Bernard-Car : CPC, Maxime Moral : CPC

Carte de la circonscription



45 ÉCOLES PUBLIQUES

12 écoles maternelles
13 écoles élémentaires
20 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège de Champier,
Pré Bénit à Bourgoin-Jallieu,
Salvador Allende à Bourgoin-Jallieu,
Stephen Hawking à l'Isle d'Abeau,
Frédéric Dard à St Chef.

PRÉVISIONS 2024

Environ 6000 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 49 écoles dont 45 écoles publiques, 3 écoles privées sous contrat et 1 école hors contrat
- 5 écoles en REP à Bourgoin-Jallieu, 24 dispositifs allégés
- 16 écoles urbaines à Bourgoin-Jallieu et 33 écoles rurales dont 2 RPI à 2 écoles et 1 RAP
- 5 directeurs avec décharge complète à Bourgoin-Jallieu

Priorités de la circonscription

- Accompagnement de proximité des élèves et des personnels
- Travail d'équipe pour la réussite des élèves par un pilotage par les évaluations nationales
- Partenariat de l'IEN avec les Maires
- Co-éducation

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Le parcours de réussite des élèves par un accompagnement de proximité de l'équipe de circonscription en partenariat avec la communauté éducative élargie sous le pilotage et la présence de l'IEN.

La circonscription de Bourgoin-Jallieu 2

IEN : Emeline Bois

Équipe de circonscription : Secrétaire : Marie-Pierre Berger, CPC : Florent Totel, CPC : Chloé Crozet ERUN : Franck CLAIR

Carte de la circonscription



32 ÉCOLES PUBLIQUES

9 écoles maternelles
9 écoles élémentaires
14 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège Aragon Villefontaine
Collège René Cassin Villefontaine
Collège Sonia Delaunay Villefontaine
Collège Robert Doisneau L'Isle d'Abeau
Collège François Truffaut L'Isle d'Abeau
Collège Stephen Hawking L'Isle d'Abeau

PRÉVISIONS 2024

5 500 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 1 Cité éducative Isle d'Abeau-Villefontaine (15 écoles)
- 1 REP sur le secteur du collège ARAGON, à Villefontaine et 2 écoles en CLA à l'Isle d'Abeau
- 1 UEMA à Villefontaine

Priorités de la circonscription

- De la TPS à l'entrée à l'université, améliorer les acquis scolaires des élèves et leurs parcours de formation
- Favoriser une culture commune entre tous les acteurs d'une communauté éducative renforcée permettant la continuité des parcours tout au long de la vie de l'enfant et du jeune
- Créer des collectifs de travail autour de pratiques pédagogiques efficaces et équitables, analyser les difficultés des élèves et faire évoluer la relation d'apprentissage
- Faire vivre les valeurs de la République et assurer la construction de futurs citoyens en tant qu'individus éclairés

Focus sur un projet en circonscription



La préhistoire en couleurs

Projet transversal inter-degrés– CM2 – 6^e mêlant préhistoire, art pariétal, écriture et lecture de kamishibai, clôturé par un voyage de 2 jours aux grottes de Chauvet. Le butai a été fabriqué par les élèves de 4^e SEGPA lors de l'atelier bâtiment.

Ecole Buisson rond - Collège Aragon - REP Villefontaine

La circonscription de Bourgoin-Jallieu 3

IEN : Pascale Gavasso

Équipe de circonscription : secrétaire, Amélie Chollat-Namy - CPC, Richard Fagot, CPC : Isabelle Martel, E-RUN, Franck Clair

Carte de la circonscription



38 ÉCOLES PUBLIQUES
 10 écoles maternelles
 10 écoles élémentaires
 18 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE
 Les Allinges, Saint Quentin Fallavier
 Anne Franck, La Verpillière
 Jacques Prévert, Heyrieux
 De Peranche, Saint Georges d'Espéranche
 Fernand Bouvier, Saint Jean de Bournoy
 Collège de Champier

PRÉVISIONS 2024
 5474 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Une circonscription très contrastée :
 - Deux communes très urbaines et des communes rurales
 - Autant d'élèves issus de familles très favorisées que de familles défavorisées
 - Des enseignants ayant soit beaucoup d'ancienneté dans l'école soit très peu

Priorités de la circonscription

- Améliorer les résultats des élèves aux évaluations nationales
- Mettre en place des modalités de formations répondant aux besoins des enseignants
- Renforcer la liaison avec les collèges de secteurs

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Prix « Non au Harcèlement »

Lauréat académique catégorie vidéo « Prix spécial valeurs du sport » : école Jean Moulin VALENCIN

Lauréat académique catégorie affiche « Lutte contre le harcèlement » : école Les Moines SAINT QUENTIN FALLAVIER

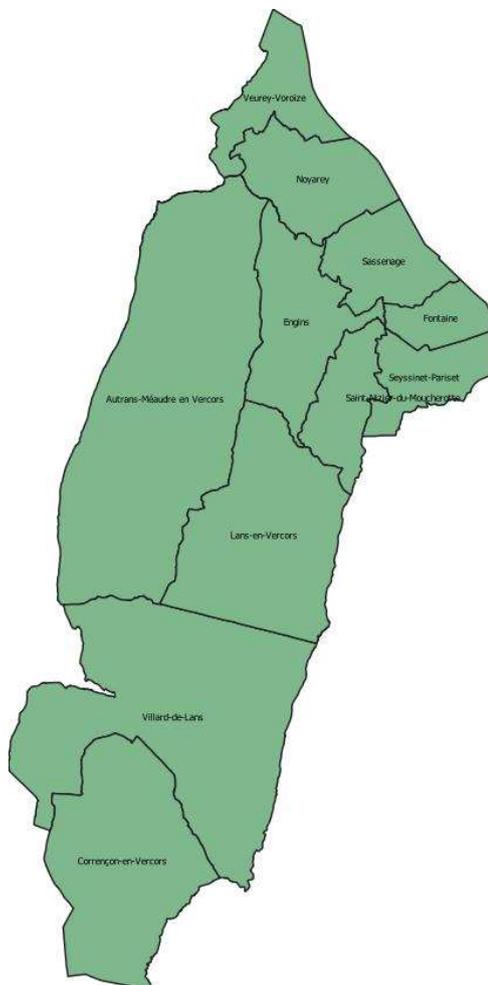


La circonscription de Fontaine Vercors

IE N : Delphine Simeray

Équipe de circonscription : Leslie Vernay, secrétaire, Stéphane Majolet CPC, Virginie Derlich-Zorman CPC, Catherine Chambonnet E-RUN

Carte de la circonscription



46 ÉCOLES PUBLIQUES

20 écoles maternelles
20 écoles élémentaires
6 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège J Vallès Fontaine
Collège G Philippe Fontaine
Collège Fleming Sassenage
Collège P Dubois Seyssinet
Cité scolaire J Prévost Villard de Lans

PRÉVISIONS 2024

4985 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 46 écoles, 11 communes, 316 enseignants avec des équipes stables
- Secteurs géographiques très contrastés : zone urbaine / péri-urbaine / zone de montagne avec un secteur REP (9 écoles) et un quartier politique de la ville (6 écoles) – IPS moyen 110,5 (amplitude de 82,6 à 144,5)
- 1 UEMA / 1 ITEP / 5 ULIS
- 3 PIAL

Priorités de la circonscription

- Permettre à chaque élève d'accéder à un parcours scolaire ambitieux et réussi :
 - Accompagner le pilotage pédagogique des directeurs
 - Renforcer la cohérence de la formation au sein des équipes en permettant différentes modalités : constellation, résidence pédagogique, constellation de

circonscription (réseau inter-écoles), initiative pédagogique

- Articuler les objectifs de circonscription avec le réseau DRAC pour renforcer la dynamique territoriale :
 - Offrir un parcours de formation cohérent sur un territoire,
 - Continuer le déploiement des établissements labellisés E3D,
 - Renforcer l'égalité fille garçon
- Déployer les dispositifs EMILE
 - Accompagner davantage d'enseignants vers un enseignement en langue
 - Permettre la continuité écoles-collèges
 - Développer des approches plurielles notamment au sein du REP
- Renforcer le partenariat avec la recherche pour développer les pratiques efficaces
- Déployer le pôle Phare au niveau des écoles pour que chacun puisse être acteur de la lutte contre le harcèlement.

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Engagement de plusieurs enseignants de la circonscription dans des démarches pédagogiques de classe flexible :

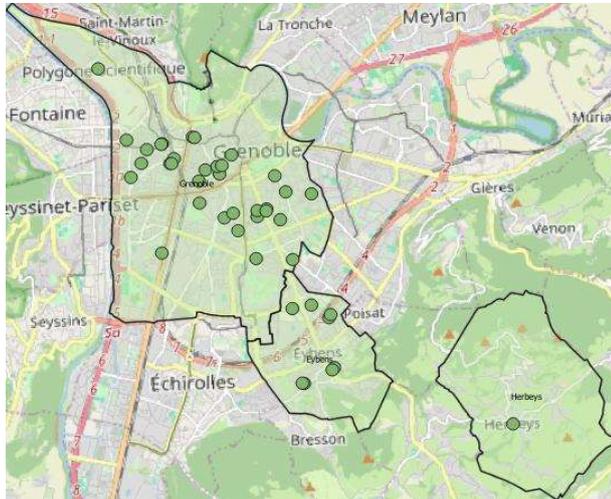
- Impliquer les élèves dans leur parcours d'apprentissage en développant leur autonomie dans un cadre soutenant - valoriser le travail en identifiant les compétences acquises et les progrès réalisés pour renforcer l'estime de soi
- Permettre aux professeurs de répondre aux besoins spécifiques de leurs élèves en aménageant la classe au niveau pédagogique (développement d'outils d'autorégulation, structuration des démarches d'apprentissage, développement de l'explicitation) et au niveau spatial (réfléchir autrement les espaces de la classe)
- Encourager l'entraide et la coopération pour renforcer le bien-être

La circonscription de Grenoble 1

IEN : Sylvie Rivière-Montin

Équipe de circonscription : secrétaire : Hanane Bilouk CPC : Florence Bonvallet, Agnès Guibal, Fabienne Pansu,
E-RUN : Alexia Blanchard

Carte de la circonscription



34 ÉCOLES PUBLIQUES

12 écoles maternelles

10 écoles élémentaires

12 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Les Saules Eybens

Champollion Grenoble

Charles Munch Grenoble

Fantin-Latour Grenoble

Vercors Grenoble

PRÉVISIONS 2024

7467 élèves

Particularités de la circonscription

Une circonscription enrichie par des dispositifs d'égalité des chances, d'inclusion et d'excellence :

- 3 écoles en REP, 2 écoles en QPV, 1 école en QVA, 1 école en CLA, école Jean Racine
- Dispositif accueil TPS dans 2 écoles en REP, 1 dispositif de Classes à Horaires AMénagés à dominante vocale, école primaire Jouhaux
- 3 écoles avec sections internationales (Ferry : anglais ; Jaurès : italien et Anthoard : portugais)
- UEMA école maternelle Buffon, UEEA école primaire Ampère, Dispositif d'Auto Régulation, école Elisée Chatin
- 7 dispositifs ULIS, 2 UP2EA semi-ouvertes
- 5 écoles en Cité Educative

Priorités de la circonscription

- Agir au plus près des élèves et des équipes, en assurant une proximité et un soutien constant.
- Faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels - lutte contre le harcèlement - équipe pHAre, lutte contre toutes les formes de pression- formation laïcité et valeurs de la République, proximité de la circonscription pour accompagnement de la protection de l'enfance et du personnel.
- Favoriser la réussite scolaire des élèves en formant et en accompagnant les acteurs éducatifs, en partageant l'analyse conjointe des évaluations, en valorisant les actions, en travaillant avec l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, collectivités locales, parents).
- Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place dans une école inclusive - pôle ressource, accompagnement CPC et CPASH – promotion des parcours artistiques et culturels, de santé et citoyen, construction de la relation école famille.

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Projet : Conforter une école plus explicite pour faire sens auprès des élèves et de la communauté éducative

Le projet a pour objectif de mettre l'accent sur la réussite de tous les élèves dans une école inclusive en intégrant en filigrane dans les actions de formations et d'accompagnement des apports pour :

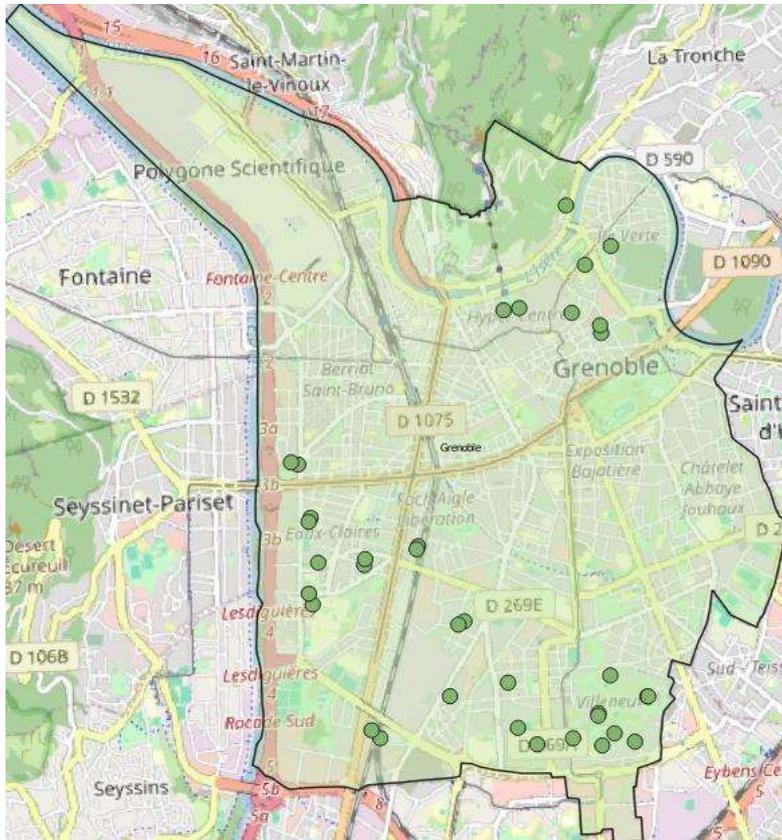
1. Identifier les besoins d'explicitation auprès des élèves, des familles et des partenaires.
2. Accompagner les équipes enseignantes auprès des élèves en s'appuyant sur le repérage de la compréhension de la tâche scolaire par les élèves lors d'entretiens d'explicitation- appui sur les apports du CAREC.
3. Accompagner les équipes enseignantes auprès des élèves en formant les acteurs éducatifs sur des gestes professionnels favorisant la compréhension du sens et des stratégies d'apprentissage.
4. Accompagner les équipes enseignantes auprès des familles et les partenaires pour rendre les valeurs de l'école et les objectifs visés par le projet d'école plus explicites et porteur de sens. L'objectif global est de favoriser une école où chaque membre de la communauté éducative en partage les enjeux et les objectifs, contribuant ainsi à la réussite de tous les élèves.

La circonscription de Grenoble 2

IEN : Virginie Depretto-Boffa

Équipe de circonscription : secrétaire, Linda Ben Nasr, CPC, Anne-Cécile Despinasse CPC, Maryline Leprince CPC, Christophe Fernandez E-RUN, Alexia Blanchard

Carte de la circonscription



33 ÉCOLES PUBLIQUES

13 écoles maternelles
13 écoles élémentaires
7 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Lucie Aubrac, REP+
Olympique, REP
Aimé Césaire, hors REP
Stendhal, hors REP

PRÉVISIONS 2024

5700 élèves

Particularités de la circonscription

- Une cité éducative dont le périmètre se situe à la croisée de la politique de la Ville et des réseaux d'éducation prioritaires : les deux QPV Villeneuve-Village Olympique et Teisseire-Abbaye-Jouhaux-Malherbe et les 3 réseaux REP+ et REP Aubrac, Olympique et Vercors
- Un REP comprenant 6 écoles, secteur de Collège Olympique
- un REP+ comprenant 9 écoles, secteur de Collège Aubrac

Priorités de la circonscription

- Accompagner la maternelle et les dispositifs TPS (Ecole Beauvert et Le Lac) en lien avec les évaluations nationales
- Apaiser le climat scolaire par la formation et le suivi sur le terrain
- Suivre les dispositifs 100 % réussite

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Dispositif « Enseignant objectif 6^{ème} » :

Dans le cadre de la mise en œuvre du cycle 3 relevant de deux structures (écoles et collège) et afin d'accompagner les élèves dans ce continuum pédagogique, une enseignante Objectif 6^{ème} intervient au collège Aubrac et dans les écoles de secteurs. Son action auprès des élèves s'inscrit dans un projet de médiation langagière soutenu par le CAREC avec pour mission première le renforcement de la maîtrise des savoirs fondamentaux. Après une année d'expérimentation, une feuille de route est établie au regard des besoins des élèves et de la volonté de faire évoluer les gestes professionnels des enseignants dans une cohérence inter-degré. Afin de soutenir ce dispositif, les actions du réseau tant au niveau des projets que de la formation viennent enrichir la dynamique engagée et soutenir les objectifs ciblés.

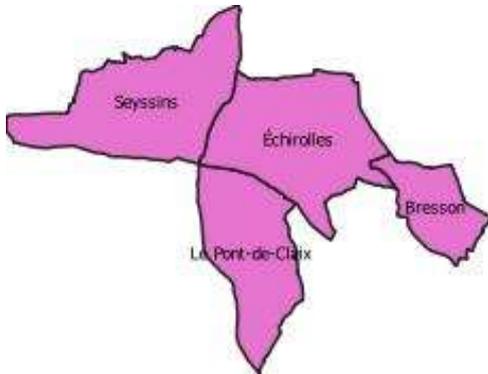
La circonscription de Grenoble 3

IEN : Béatrice Bossennec

Équipe de circonscription :

Fabienne Zami secrétaire, Caroline Maraval CPC, Isabelle Leduc CPC, Arnaud Anckner CPC

Carte de la circonscription



36 ÉCOLES PUBLIQUES

18 écoles maternelles

15 écoles élémentaires

3 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège Jean Vilar

Collège Pablo Picasso

Collège Louis Lumière

Collège Nelson Mandela

Collège Marc Sangnier

PRÉVISIONS 2024

4856 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 4 communes urbaines (Echirolles, Pont de Claix, Seyssins, Bresson), situées sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole, avec un fort engagement politique autour de l'éducation ;
- Un territoire présentant une grande diversité de publics, relevant pour 52% de l'éducation prioritaire avec un REP+, deux REP, un secteur de mixité sociale hors REP et un secteur favorisé hors REP ; un plan de formation REP+ ;
- Des directions d'école engagées dans leur mission de pilotage pédagogique, des équipes stables et dynamiques, véritables collectifs professionnels ; un pôle ressource structuré et réactif, en accompagnement de proximité sur l'ensembles des écoles ;
- La Cité éducative Echirolles, « Faire éducation ensemble » : élaboration d'une culture commune qui conforte une action concertée, cohérente et efficiente sur le territoire. Développement d'actions structurantes comme le parcours de lecteur-orateur, des vacances apprenantes ou l'accompagnement des situations sensibles et de vulnérabilité.

Priorités de la circonscription

- Soutenir et outiller le pilotage pédagogique des directeurs/directrices
- Soutenir et outiller le suivi des parcours des élèves
- Penser le continuum : d'une logique de juxtaposition d'actions à une logique de projet global

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription,

La cité éducative, un enjeu

Accompagner au mieux chaque parcours éducatif depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle

La cité éducative, une démarche

Renforcer les alliances des acteurs éducatifs du territoire : services de l'Etat, collectivités, associations, habitants

La cité éducative, un pilotage partagé et des moyens

Un label et des moyens accordés aux territoires proposant une stratégie ambitieuse et partagée, Education Nationale-Préfecture-Ville

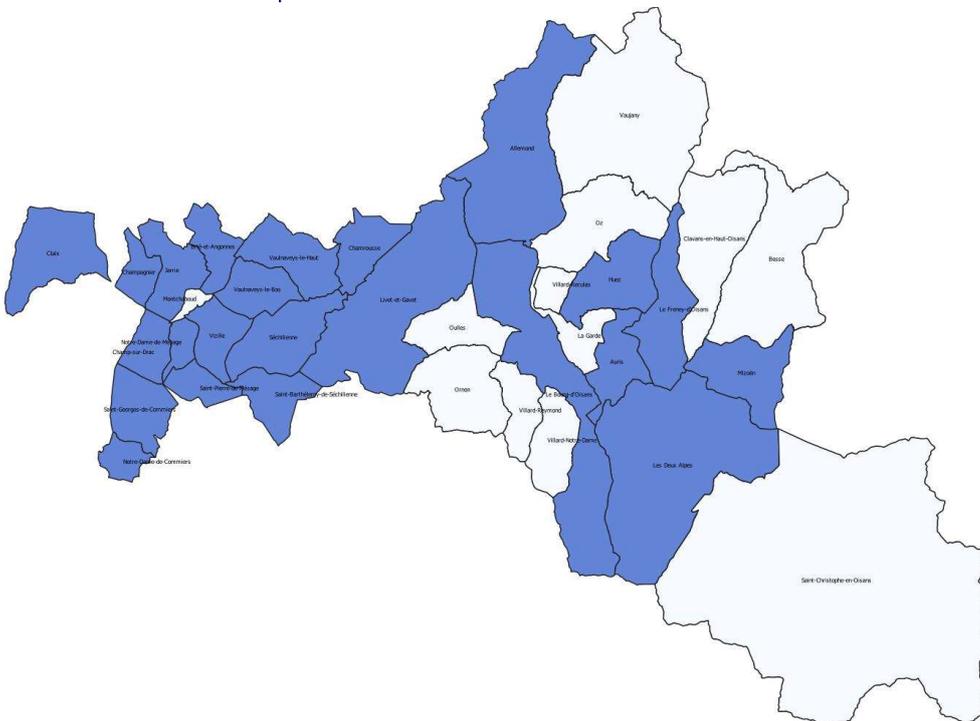


La circonscription de Grenoble 4

IEN : Yan Choquet

Équipe de circonscription : CPC, Villa Marie CPC, Leroy Armand E-RUN, Stéphane Lafranceschina

Carte de la circonscription



44 ÉCOLES PUBLIQUES

10 écoles maternelles
14 écoles élémentaires
20 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège des Matton à Vizille
Collège G.Pompidou à Claix
Collège des 6 vallées à Bourg d'Oisans
Collège Le clos Jouvin à Jarrie
Collège Massegu à Vif

PRÉVISIONS 2024

4 278 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Un territoire rural ou zones de hautes montagnes : 80 % communes < 5000 habitants (vs 57% département)
- Un IPS moyen 118,3 avec de fortes disparités sur le territoire. Une circonscription entièrement en zone hors éducation prioritaire
- 53 % des écoles possèdent entre 1 et 3 classes. Une seule école bénéficie d'une direction à 100% de décharge.
- Une stabilité identifiée dans les équipes pédagogiques : 37,6% des enseignants sont dans la même école depuis 8 ans et plus.

Priorités de la circonscription

- Encourager le travail collaboratif sur un territoire étendu et les pratiques pédagogiques innovantes ;
- Accompagner la culture de l'évaluation au sein des équipes pédagogiques ;
- Guider vers une inclusion réussie sur tout le territoire grâce à l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- Développer les actions de formation inter-degrés et pluri-catégorielles pour accompagner le développement des différents temps de l'enfant.

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

- Développement d'actions maillant les différents Objectifs de Développement Durable.
La circonscription encourage et élabore un projet centré sur le développement des ODD en encourageant et accompagnant des projets innovants comme :
 - ✓ Un centre de littératie à l'école de Chamrousse, zone de haute montagne (valorisé à la journée de l'innovation pédagogique à Reims en juin 2024.)
 - ✓ Une expérimentation de la méthode PRODAS sur un secteur écoles-collège pour développer les compétences psychosociales chez les élèves du cycle 1 à 3 et les enseignants.
 - ✓ Un réseau pédagogique d'enseignants sur plusieurs communes pour réfléchir à des approches pédagogiques flexibles au service des besoins de tous les élèves : « classe flexible, pourquoi, comment, quels effets ? »

La circonscription de Grenoble 5

IEN : Sandrine MOREL

Équipe de circonscription :

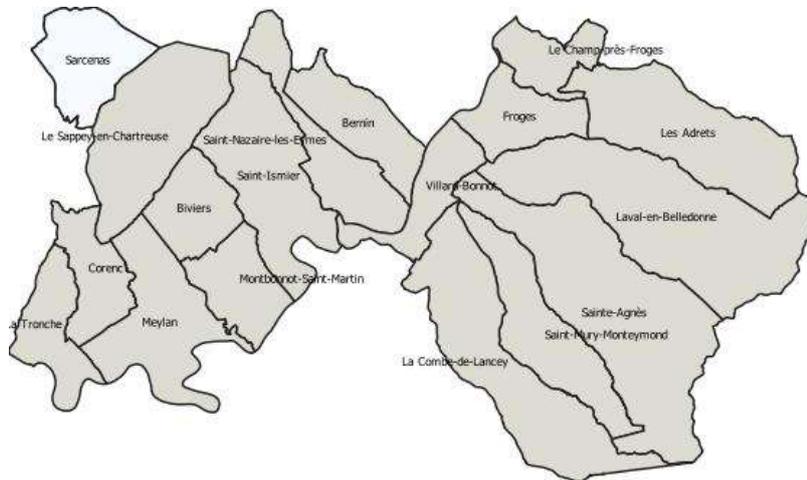
secrétaire,
Chantal SCHMITT

CPC,
Marion Badia

CPC ,
Déolinda FAISANT

E-RUN,
Dominique HUGOT

Carte de la circonscription



47 ÉCOLES PUBLIQUES

18 écoles maternelles
19 écoles élémentaires
10 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Jules Flandrin à Corenc,
Les Buclos à Meylan,
Lionel Terray à Meylan,
Collège du Grésivaudan à St Ismier,
Belledonne à Villard-Bonnot

PRÉVISIONS 2024

5508 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- La circonscription de Grenoble 5 est un territoire majoritairement urbain ou péri-urbain
- Les écoles bénéficient d'une stabilité des équipes pédagogiques.

Priorités de la circonscription

- Accompagner les équipes à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Développer les relations avec les enseignants chercheurs du bassin grenoblois
- Former et accompagner les directrices et les directeurs d'école dans leurs missions de pilotage pédagogique
- Favoriser la mise en réseau des équipes enseignantes

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

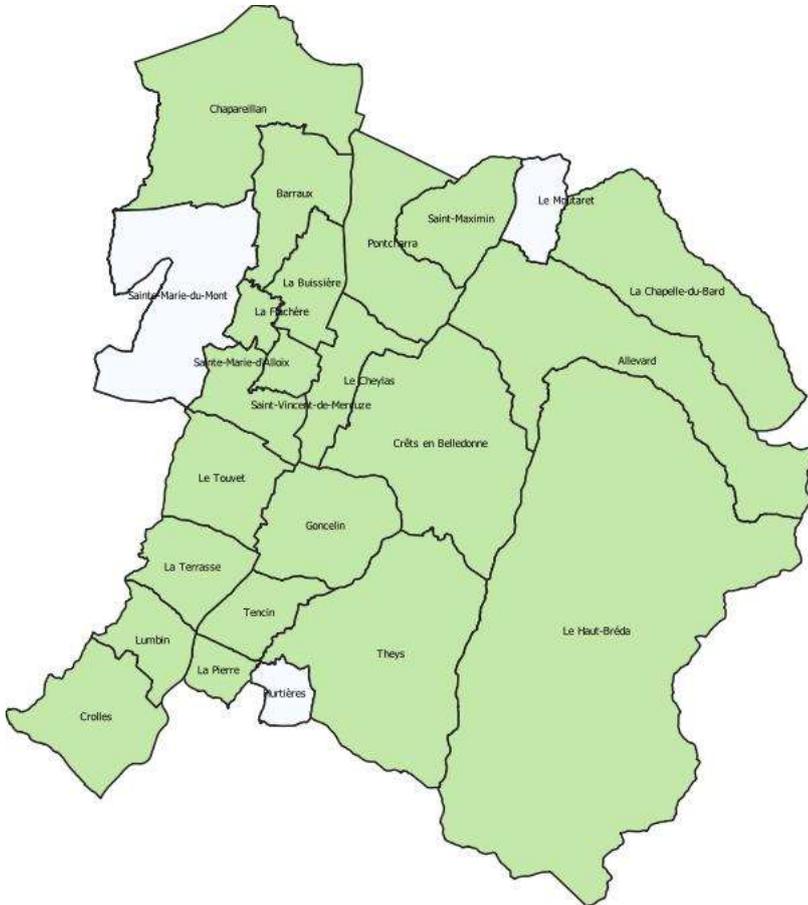
Projet Pôle Ressources de circonscription

La circonscription du Haut Grésivaudan

IE N : Rémy Ducousset

Équipe de circonscription : secrétaire,, Frédéric Guérin CPC, Sylvie Bouvier CPC , Nicolas Le Gac, E-RUN, Dominique Hugot

Carte de la circonscription



41 ÉCOLES PUBLIQUES

13 écoles maternelles

14 écoles élémentaires

14 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Marcel Chene, Pontcharra,

Flavius Vausse, Allevard,

Simone de Beauvoir, Crolles

Icare, Goncelin

La Pierre Aiguille, Le Touvet

PRÉVISIONS 2024

4870 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Circonscription urbaine mais avec 2 zones montagne
- IPS élevé
- Des équipes pédagogiques très stables
- Une dynamique territoriale forte : pleac, équipements sportifs, plan santé, des locaux rénovés

Priorités de la circonscription

- Renforcer l'acquisition des fondamentaux
- Accompagner l'équipe de directeurs
- Lutter contre le harcèlement et toutes formes de discriminations
- Favoriser l'accès à la culture et aux activités sportives

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Projet « on joue ensemble » sur 3 écoles maternelles : Pontcharra villard benoit, Pontcharra C Terrier, Allevard
 Projet partenarial avec assistance sociale, PMI, médecine scolaire, directrice, enseignante à dominante rééducative :
 Une fois par semaine, élèves de petite section sont accueillis avec les parents pour un temps de jeu, de lecture partagée.
 C'est un espace de dialogue avec les familles. Ce dispositif existe depuis dix sur Villard Benoit à Pontcharra, deuxième année C. Terrier Pontcharra et débutera sur Allevard cette année.
 « On joue ensemble » est un label déposé, Mme Charmet qui porte ce projet est régulièrement sollicitée par d'autres départements pour présenter ce dispositif

La circonscription de La Tour du Pin

IEN : Nathalie PONTAROLLO

Équipe de circonscription : Julien EYRIEY, secrétaire - Véronique PERRIER, CPC - Cécile CREMON, CPC - Frantz CERON, E-RUN,

Carte de la circonscription



42 ÉCOLES PUBLIQUES

6 écoles maternelles

10 écoles élémentaires

26 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Le Calloud à La Tour du Pin,

Arc en Ciers à Les Avenières,

F.A Ravier à Morestel,

Les Dauphins à St Jean de Soudain

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Une circonscription essentiellement rurale, dont la ville principale La Tour du Pin est une des sous-préfectures du département de l'Isère
- Circonscription partagée essentiellement entre deux communautés de communes : les Balcons du Dauphiné et Les Vals du Dauphiné
- 30 communes, toutes dotées d'une école (majorité d'école entre 1 et 6 classes)
- 3 secteurs RASED complets et 1 enseignant UPE2A, 4 ULIS, 1 UE HDJ

Priorités de la circonscription

Les objectifs définis par le projet de circonscription sont :

- Offrir à chaque élève un parcours scolaire ambitieux et cohérent :
 - Réduire les écarts de réussite en s'appuyant sur les

pratiques pédagogiques efficaces

- Renforcer la continuité pédagogique et éducative de l'école maternelle à l'école élémentaire

- Développer l'articulation inter degré

- **Construire une école juste et équitable pour tous :**

- Garantir pour chaque élève l'appropriation des savoirs fondamentaux

- Promouvoir un enseignement différencié et/ou individualisé en classe comme première réponse aux besoins des élèves

- S'approprier les dispositifs d'aide et les solliciter en seconde réponse aux besoins des élèves

- **Développer le bien-être à l'école :**

- Garantir un climat serein aux élèves

- Accompagner les enseignants dans leurs missions, le développement de leur carrière et leurs difficultés

Ces objectifs sont déclinés au regard de 4 axes de travail

- Accompagner les pratiques pédagogiques afin de les rendre efficaces et équitables
- Prévenir et accompagner la difficulté
- Accompagner les usages du numérique
- Accompagner la veille scientifique

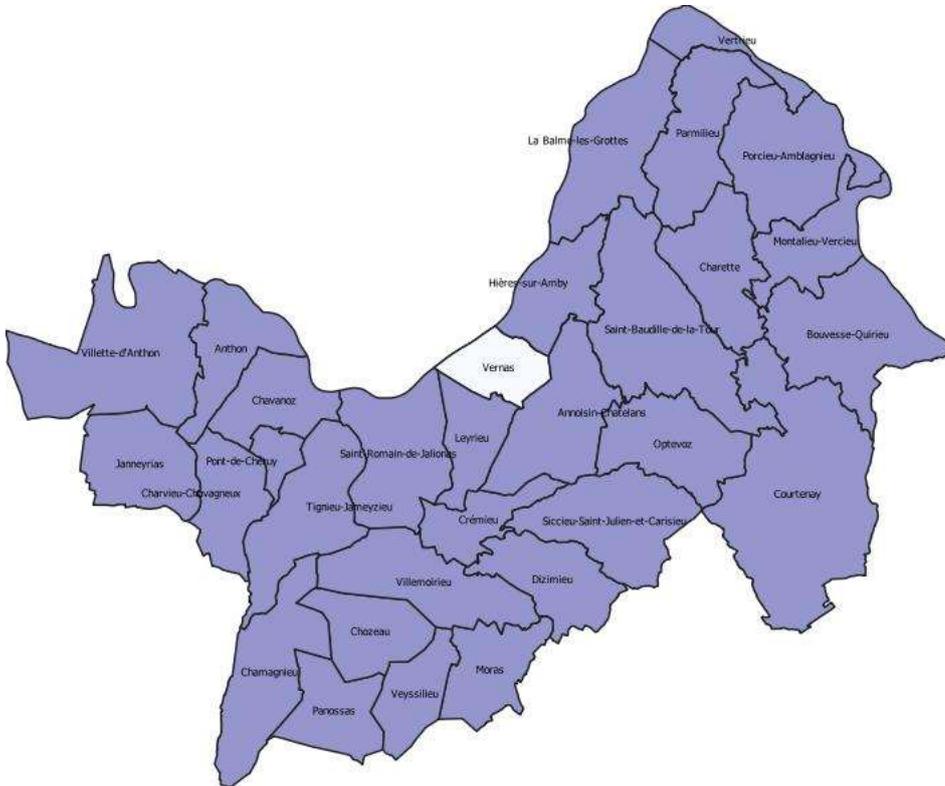
La circonscription de Pont de Chéruy

IEEN : M. Baptiste CAROFF

Équipe de circonscription :

secrétaire : Marie-France PERIN | CPC : Mélanie FAGARD | CPC : Agnès FRANQUIN
CPC : David PIEGAY | ERUN : Frantz CERON,

Carte de la circonscription



45 ÉCOLES PUBLIQUES

10 écoles maternelles
9 écoles élémentaires
26 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège de Charvieu-Chavagneux
Collège de Crémieu
Collège de Montaliou-Vercieu
Collège de Pont de Chéruy
Collège de Tignieu-Jamezieu

PRÉVISIONS 2024

7013 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- De nombreux enseignants débutent dans le métier sur ce territoire hétérogène (éducation prioritaire, TER, ruralité).
- Cette circonscription étendue, frontalière avec le Rhône et l'Ain est mal desservie par les transports en commun ce qui limite les déplacements des jeunes et de leurs parents. L'accès aux établissements médico-sociaux implique des temps de trajets importants. La circonscription comporte 4 ULIS écoles, 4 ULIS collège et une SEGPA.

Priorités de la circonscription

- Accueil et accompagnement à l'entrée dans le métier.
- Développer des cultures communes (littéraire, mathématique, scientifique, sportive et artistique)
- Développer et accompagner les projets culturels à l'échelle de chaque communauté de commune ainsi que les projets Notre Ecole Faisons-la Ensemble.
- Responsabiliser les enseignants dans leur parcours de formation (choix, retours, mutualisation, mises en place de dispositifs vus en formation dans leurs classes pour changer les pratiques professionnelles.)

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

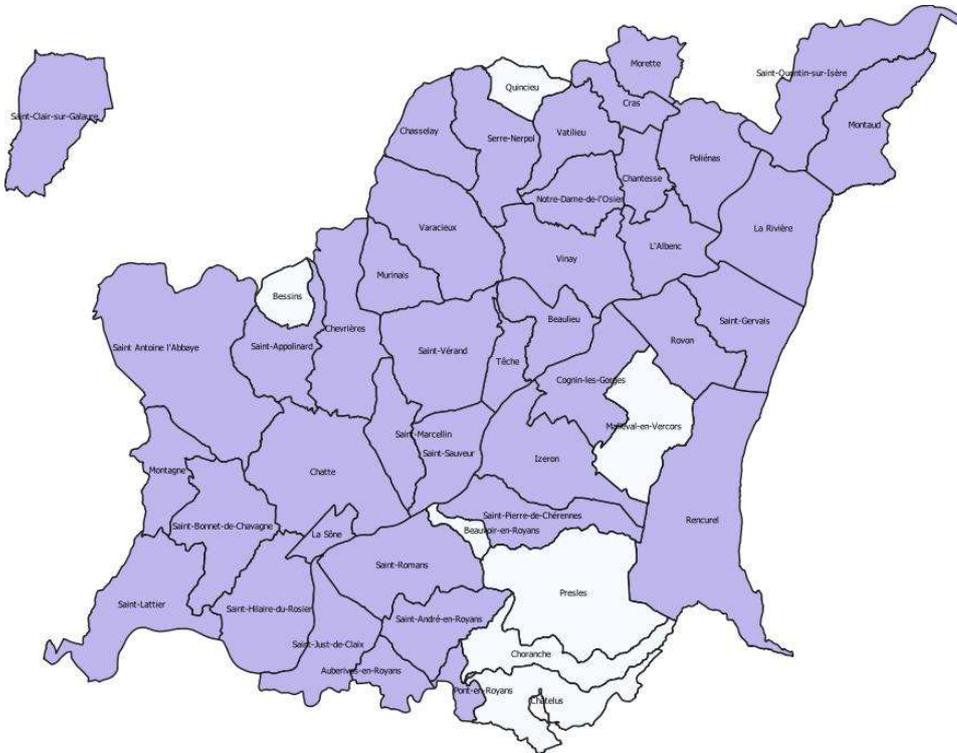
L'accompagnement en constellation des enseignantes et des enseignants titulaires pour la première année : l'équipe de circonscription propose un parcours d'accompagnement spécifique aux enseignants débutants dans le cadre de constellations afin de répondre à leurs problématiques professionnelles dans le cadre d'une réflexion didactique.

La circonscription de St Marcellin

IEN : Yannick Berthier

Équipe de circonscription : Mme Rojat secrétaire, Mme Mure Ravaud CPC, Mme Inard Charvin CPC, M. Brossard E-RUN

Carte de la circonscription



52 ÉCOLES PUBLIQUES

9 écoles maternelles
20 écoles élémentaires
23 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Raymond Gulen, Pont en royans
Olympes de Gouges, Chatte
Le Savouret, St marcellin
Joseph Chassigneux, Vinay

PRÉVISIONS 2024

4123 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 1 communauté de communes
- 1 PIAL
- Des IPS de 108.1
- Une grande stabilité des équipes

Priorités de la circonscription

- L'amélioration continue des résultats aux évaluations nationales
- La mise en place d'une pédagogie au service de tous les élèves, avec la formation des équipes sur la gestion des EBEP. Il conviendra d'insister sur la formalisation des protocoles de gestion de crise.
- Formation des directeurs au pilotage pédagogique.
- Développer le travail d'équipe, avec la constitution de progressions et programmations communes pour rendre plus lisible le parcours de l'élève.

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

- Cette année, le focus a été mis sur le déploiement du protocole pHARe. Une équipe a été formée et intervient de façon réactive pour assainir les situations. 18 situations ont ainsi été traitées immédiatement et efficacement. Le travail de formation des équipes pédagogiques sera à développer l'année prochaine.

La circonscription de Saint Martin d'Hères

IEN : Nathalie Penin

Équipe de circonscription : Patricia Vanotti secrétaire, Marie-Line Cauquil CPC, Louis Scatamacchia CPC, Arnaud Anckner E-RUN

Carte de la circonscription



40 ÉCOLES PUBLIQUES

18 écoles maternelles

17 écoles élémentaires

5 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

La Moulinière, Domène

Le Charmandier, Gières

Edouard Vaillant, St Martin d'Hères

Fernand Léger, St Martin d'Hères

Henry Wallon, St Martin d'Hères

PRÉVISIONS 2024

5183 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Contexte social : 9 communes dont St Martin d'Hères, 2^{ème} ville de l'Isère, des écarts importants d'IPS, 3 Comcom.
- Réseau REP de 8 écoles dépendant du collège H.Wallon (IPS moyen CM2 83,6) : 1 163 élèves scolarisés en 2023-2024, soit 22% de la circonscription et 8,1% des élèves du département scolarisés en éducation prioritaire.
- Circonscription partie intégrante du Réseaux d'établissements Grésivaudan et de 3 PIAL (SMH1, SMH2, Domène).

Priorités de la circonscription

- Piloter l'amélioration des résultats des élèves aux évaluations nationales en français et mathématiques dans un environnement de management collaboratif en réseaux, en renforçant le pilotage pédagogique du directeur d'école.
- Collaborer ensemble en faveur du climat scolaire : focale sur le travail partenarial avec les communes, la stratégie d'équipe sur la justice scolaire, la relation éco-famille et l'autorité.
- Accompagner l'élève dans la prise en compte de ses besoins, son bien-être, le développement des compétences psychosociales, les actions de prévention et de prise en charge du harcèlement (niveau 2 PHARe), l'EAS.
- Encourager la créativité, l'engagement et l'esprit critique des élèves par le sport et l'EAC : focale sur la culture scientifique, l'EDD et l'ouverture internationale (Emile).

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Les constellations mathématiques sur les écoles du réseau REP en 2023-2024 intègrent les pratiques efficaces par un partenariat avec le CAREC. 45 enseignants ont pu bénéficier de cette formation. A partir des problématiques choisies sur les fondamentaux (géométrie, grandeurs et mesures, numération et calcul mental), les enseignants ont développé des compétences et mis en œuvre des outils au service de leurs élèves. Ils ont également été sensibilisés aux différents processus d'apprentissages cognitifs des élèves, aux entretiens d'enquête et aux médiations langagières afin de ne plus parler AUX élèves mais AVEC les élèves. Ils ont échangé et mutualisé leurs travaux lors du forum du 17 juin 2024. Les effets et perspectives pour 2024-2025 sont multiples : les écoles vont poursuivre le travail entamé cette année sur les médiations langagières collectives afin de permettre la réussite de TOUS les élèves.

La circonscription de Vienne 1

IEN : Zakiya Nour

Équipe de circonscription : Nathalie PERROT secrétaire, Nathalie CUNZI CPC, Laurence BRETIN CPC, Lionel ABRY ERUN,

Carte de la circonscription



40 ÉCOLES PUBLIQUES

15 écoles maternelles

12 écoles élémentaires

13 écoles primaires

4 SECTEURS DE COLLÈGE

Collège Grange à Seyssuel,

Collège de l'ISLE à Vienne,

Collège Ponsard à Vienne et collège

Brassens à Pont Évêque

PRÉVISIONS 2024

7661 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 1 Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) à Vienne, 6 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
- 1 classe unique à Vienne
- 15 communes (dont une commune, Vienne, de 30000 habitants)
- 9 écoles en REP

Priorités de la circonscription

- Pilotage par les Évaluations nationales CP, CE1, CM1, 6^{ème}):
 - En français, compréhension de l'oral, fluence en lecture
 - En mathématiques, Résolution de problèmes
- Continuer la formation pHARe déployée cette année (formation des PE)
- Stages EBEP
- Renforcer la liaison Écoles-collèges

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

- Ouverture du dispositif Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) début mars 2024 à l'EMPU Claude Bernard. Cette unité accueille au sein de l'école maternelle des enfants âgés de 3 à 6 ans atteints du trouble du spectre autistique ou autres troubles envahissants du développement et n'ayant pas acquis d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement.
- 7 élèves sont accueillis dans ce dispositif de la PS à la GS.
Convention tripartite avec la mairie de Vienne, le pôle enfance Isère Rhodannienne et l'Éducation nationale.

La circonscription de Vienne 2

IEN : Anne-Karine Piot-Paquier

Équipe de circonscription : secrétaire : ARRUE Laetitia, GIRAUDON Kindie CPC, MOUSSIER Alexandre CPC, ABRY Lionel E-RUN,

Carte de la circonscription



43 ÉCOLES PUBLIQUES

14 écoles maternelles
14 écoles élémentaires
15 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Collège F. Mistral St Maurice l'Exil
Collège J. FERRAT Salaise sur Saône
Collège de l'Edit Roussillon

PRÉVISIONS 2024

5200 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- Diversité de contextes urbains et ruraux
- REP regroupant 8 écoles
- RPI
- Des locaux de IEN Vienne 2 hors circonscription

Priorités de la circonscription

- Réduire les inégalités
- Favoriser le langage dans toutes ses dimensions et notamment le langage oral
- Sécuriser les parcours (EBEP, EANA...)
- Développer le bien-être de tous les membres de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents, partenaires)

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Les classes qui parlent : un projet pour mettre à l'honneur l'oral sous toutes ses dimensions. Des projets des classes du réseau d'éducation prioritaire de l'Edit de la TPS à la terminale.

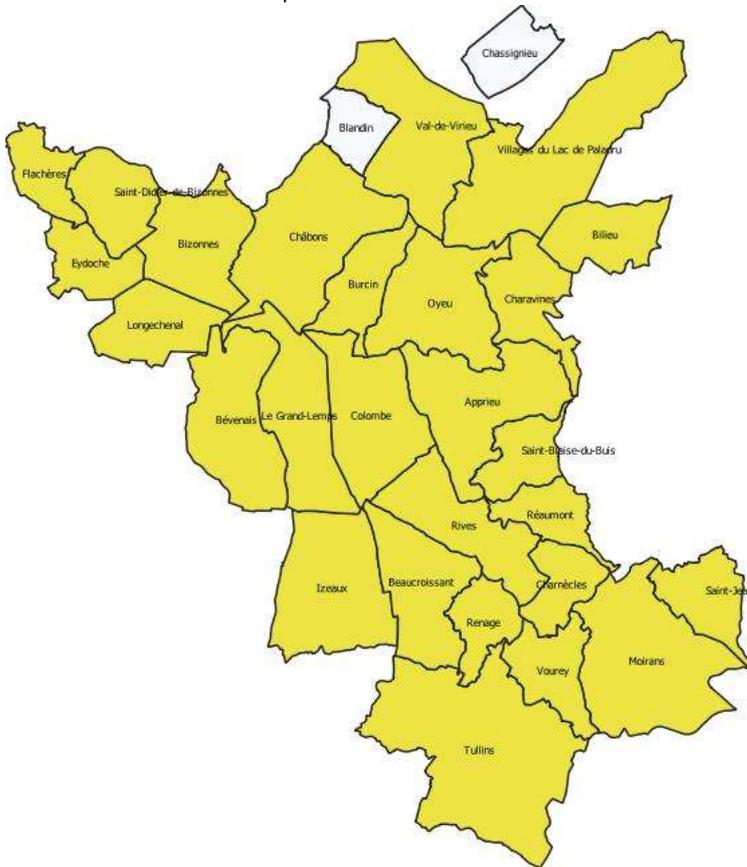
En 23-24, 400 élèves y ont été engagés.

La circonscription de Voiron 1

IEN : Roselyne Gros-Balthazard

Équipe de circonscription : secrétaire : Isabelle Delas CPC, Françoise Blochet CPC Caroline Jounault

Carte de la circonscription



40 ÉCOLES PUBLIQUES

10 écoles maternelles

10 écoles élémentaires

20 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Marcel Bouvier, Les Abrets

Collège de Champier

Collèges des collines, Chirens

Liers et Lemps, Le Grand-Lemps

Le Vergeron, Moirans

Robert Desnos, Rives

Condorcet, Tullins

Rose Valland, Saint Etienne de Saint Geoirs

PRÉVISIONS 2024

4900 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- La circonscription de Voiron 1 inclut des écoles dans des zones périurbaines et des communes rurales.
- Elle est confrontée à des changements sociologiques et démographiques notables, avec une hausse de l'Indice de Position Sociale (IPS) et une diminution des effectifs.

- Les équipes enseignantes de la circonscription sont caractérisées par leur stabilité, avec une majorité d'enseignants en deuxième partie de carrière. Cette stabilité des équipes enseignantes peut être un atout pour faciliter le parcours des élèves.

Priorités de la circonscription

- La circonscription a enregistré une amélioration des résultats des élèves ces dernières années, en particulier en CP et CE1, comme le montrent les évaluations nationales.
- Cependant, une baisse des résultats a été constatée en 6e. Les points de vigilance portent sur la fluence de lecture et le calcul mental.
- L'objectif de réduction du nombre d'élèves dans les classes de GS, CP et CE1 a été globalement atteint, avec une grande majorité d'élèves bénéficiant de classes allégées. Cependant, quelques exceptions ont été identifiées et nécessitent une réévaluation en collaboration avec les directeurs d'école.

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Cette année, un travail de formation des directeurs d'école sur le pilotage pédagogique a été mis en place.

L'année prochaine, certaines formations seront autonomes et pilotées par le directeur à partir de ressources fournies par le formateur, avec un accent particulier sur le calcul mental et la fluence.

Dans deux groupes scolaires, une mise en place progressive de résidences pédagogiques est prévue pour faire évoluer les pratiques des professeurs des écoles, avec la présence de PEMF, CPC, IEN.

Une réflexion est en cours pour épauler les directrices et directeurs d'école dans leur mission, avec, ces dernières années la mise en place progressive d'un pôle ressource structuré et d'un groupe de référents phares identifiés.

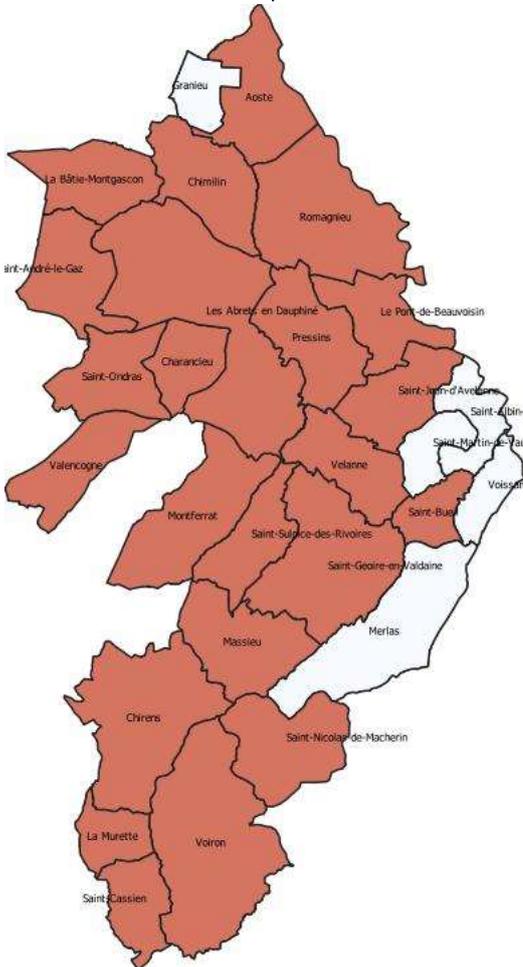
L'objectif est désormais de poursuivre le travail en communauté d'apprentissage des directeurs d'école pour leur permettre de gagner en compétence sur le pilotage pédagogique.

La circonscription de Voiron 2

IEN : Fabien Vallier

Équipe de circonscription : Claudine Néri-Lebourg secrétaire, Frédérique Bouvier CPC, Sophie Lopez CPC, Karyn Saridjan E-RUN

Carte de la circonscription



45 ÉCOLES PUBLIQUES

- 14 écoles maternelles
- 15 écoles élémentaires
- 16 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

- Collège les Collines de Chirens
- Collège le Guillon Pont de Beauvoisin
- Collège Marcel Bouvier les Abrets en Dauphiné
- Collège la Garenne Voiron
- Collège la Forêt Saint Genix sur Guiers

PRÉVISIONS 2024

4822 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 5 écoles de 1 à 2 classes, 24 écoles de 3 à 5 classes, 16 écoles de 6 à 10 classes.
- 5 écoles privées sous contrat.
- 23 communes et 2 communautés de communes : CC PV et CC VDD
- 1 QPPV
- 2 réseaux pédagogiques : Centre Isère et Porte du Dauphiné
- 6 dispositifs ULIS
- 320 personnels (âge moyen de 46,9 en 2022 et ancienneté moyenne de 7,8 années).
- IPS moyen des élèves de CM2 en 2022 : 109,6
- 13 écoles avec label G24, 12 écoles avec label E3D, 8 projets CNR validés
- 2 communes avec dispositif petits déjeuners à l'école
- 24 écoles TNE

Priorités de la circonscription

- Offrir à chaque élève un parcours scolaire ambitieux et cohérent
- Construire une école équitable pour tous
- Garantir un climat scolaire serein et développer le bien être des élèves et des personnels.
- Favoriser l'alliance éducative entre l'école, les parents, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires éducatifs
- Créer une culture de circonscription et valoriser l'engagement des personnels

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

Dans le cadre du plan maternelle, mise en place :

- d'actions de liaison avant l'entrée à l'école maternelle entre les structures de petite enfance (crèches et RPE) et les écoles du secteur.
- de formations inter catégorielles PE / ATSEM sur la prise en compte des besoins fondamentaux et le développement cognitif des enfants.
- de modalités d'accueil des élèves de PS mobilisant les équipes ressources de la circonscription afin de renforcer le partenariat avec les familles.
- de projets pédagogiques centrés sur l'éveil musical ou encore la littératie en santé en lien avec la recherche et basés sur des pratiques efficaces pour la réussite des élèves.
- de participations au printemps de l'école maternelle pour valoriser, donner à voir et faire vivre les différents domaines d'apprentissage de l'école maternelle.

La circonscription de Voiron 3

IEN : Caroline Campo

Équipe de circonscription : *secrétaire : Martine Boissie, CPC : Chrystele Caillat-Sara ; CPC : Nelly Jacolin, E-RUN : Karyn SARIDJAN*

Carte de la circonscription



42 ÉCOLES PUBLIQUES

13 écoles maternelles

15 écoles élémentaire

14 écoles primaires

SECTEURS DE COLLÈGE

Chartreuse, Saint Martin le Vinoux

Barnave, St Egrève

André Malraux, Voreppe

Plan Menu, Coublevie

Le Grand Som, Saint Laurent du Pont

Collège Les Echelles (Savoie)

PRÉVISIONS 2024

5350 élèves

Particularités de la circonscription

Cette circonscription possède des caractéristiques particulières :

- 3 agglomérations Saint Egrève, Voreppe, Saint Martin le Vinoux, 5 communes moyennes et 9 petites communes
- Deux PIAL avec lesquels un travail autour de formations communes AESH/PE est mené
- Une large amplitude des Indices de Position Sociale allant de 92 à 147 avec une moyenne de 122.1
- Une grande stabilité des enseignants : au mouvement 2024, 12 sortants, 6 départs à la retraite, 22 entrants

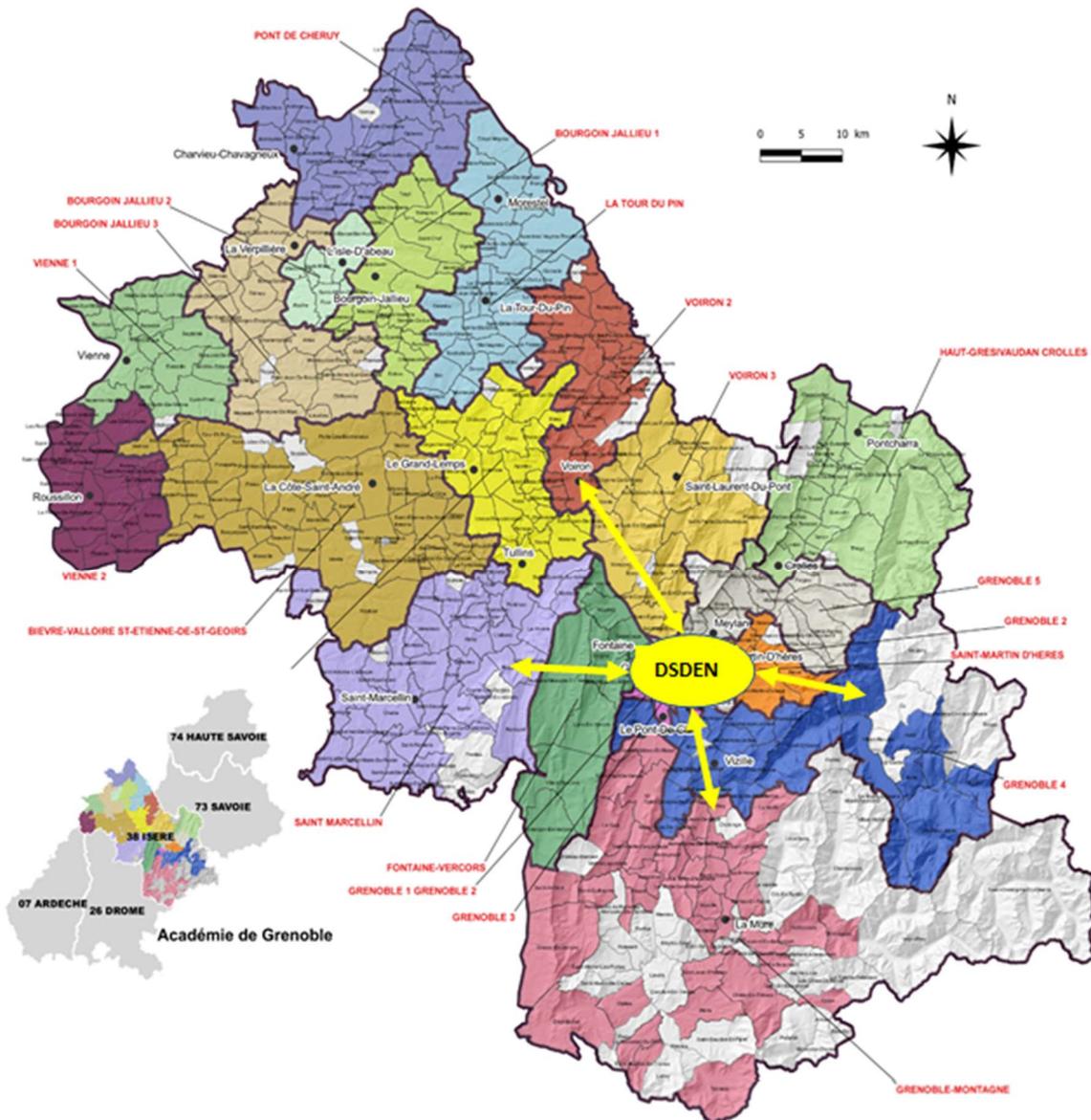
Priorités de la circonscription

- L'amélioration des résultats aux évaluations nationales au regard de ceux des autres territoires à IPS équivalent
- La mise en place d'une pédagogie efficace pour tous les élèves, afin d'en faire une priorité et en formant les directeurs au pilotage pédagogique dans ce sens
- Un pôle ressource qui vit, qui est un véritable levier pour les équipes, qui s'inscrit dans un protocole de prise en charge des EBEP et qui est en lien étroit avec l'équipe pHARE et avec le protocole mis en place pour le suivi de scolarité.
- Travailler sur les 7 piliers du climat scolaire qui ne sont pas encore identifiés par tous les acteurs éducatifs.

Focus sur un projet, un dispositif de la circonscription

- Une formation des équipes qui a été menée dans le cadre de la liaison école collège et abordée dans les formations en constellation et en animation pédagogique autour du travail APPREANCE avec Marylise DARVES et Catherine DOS SANTOS du CAREC
- Objectif de poursuivre le suivi des enseignants formés et former les autres dans le cadre du plan de formation 2024 2025. Faire le lien avec les groupes de besoins qui sont différents des groupes de niveaux.

La gestion départementalisée du remplacement



La gestion des remplacements des professeurs des écoles dans les écoles publiques de l'Isère est départementalisée depuis la rentrée 2023.

Le département compte 576 titulaires remplaçants qui effectuent des remplacements selon les besoins liés aux absences pour différents motifs (maladie, maternité, formations, autorisations d'absence...)

La gestion départementalisée permet d'optimiser les remplacements sur la base d'une vision désormais globale des besoins d'enseignement à couvrir et des titulaires remplaçants disponibles pour ce faire.

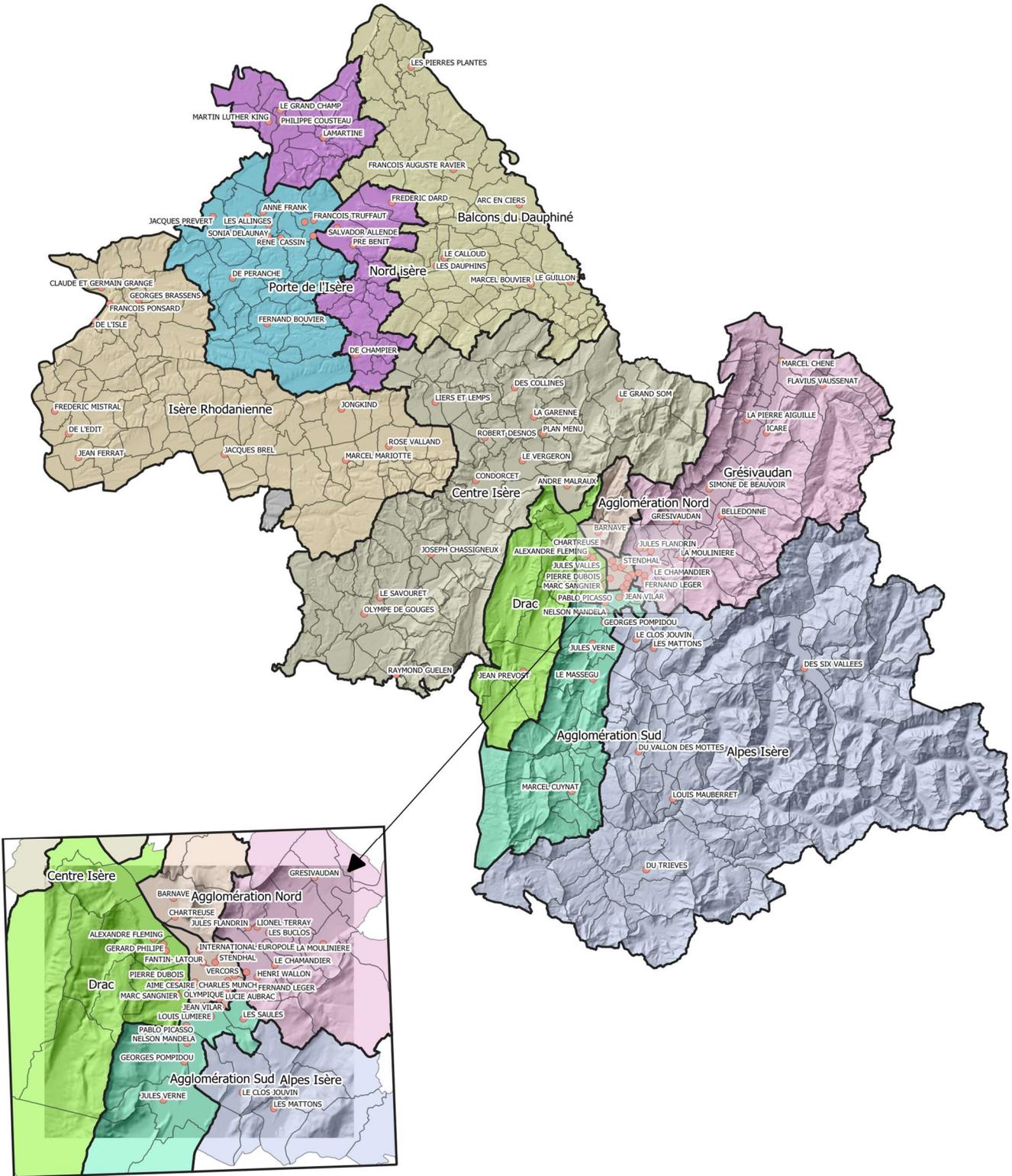
L'affectation des titulaires remplaçants aux classes à remplacer s'effectue en conservant l'expertise et les propositions émises par les IEN et secrétaires de circonscription.

L'optimisation n'implique pas d'augmenter les distances effectuées par les personnels dans la mesure où une suppléance peut s'effectuer sur une circonscription limitrophe, plus proche du lieu de résidence. Les gestionnaires du pôle ont une attention bienveillante visant à optimiser les remplacements tout en prenant en considération la situation personnelle des titulaires remplaçants.

Le pôle de gestion départementale est positionné au sein de la division des ressources humaines de la DSDEN. Depuis sa mise en œuvre, le taux d'efficacité du remplacement s'améliore.

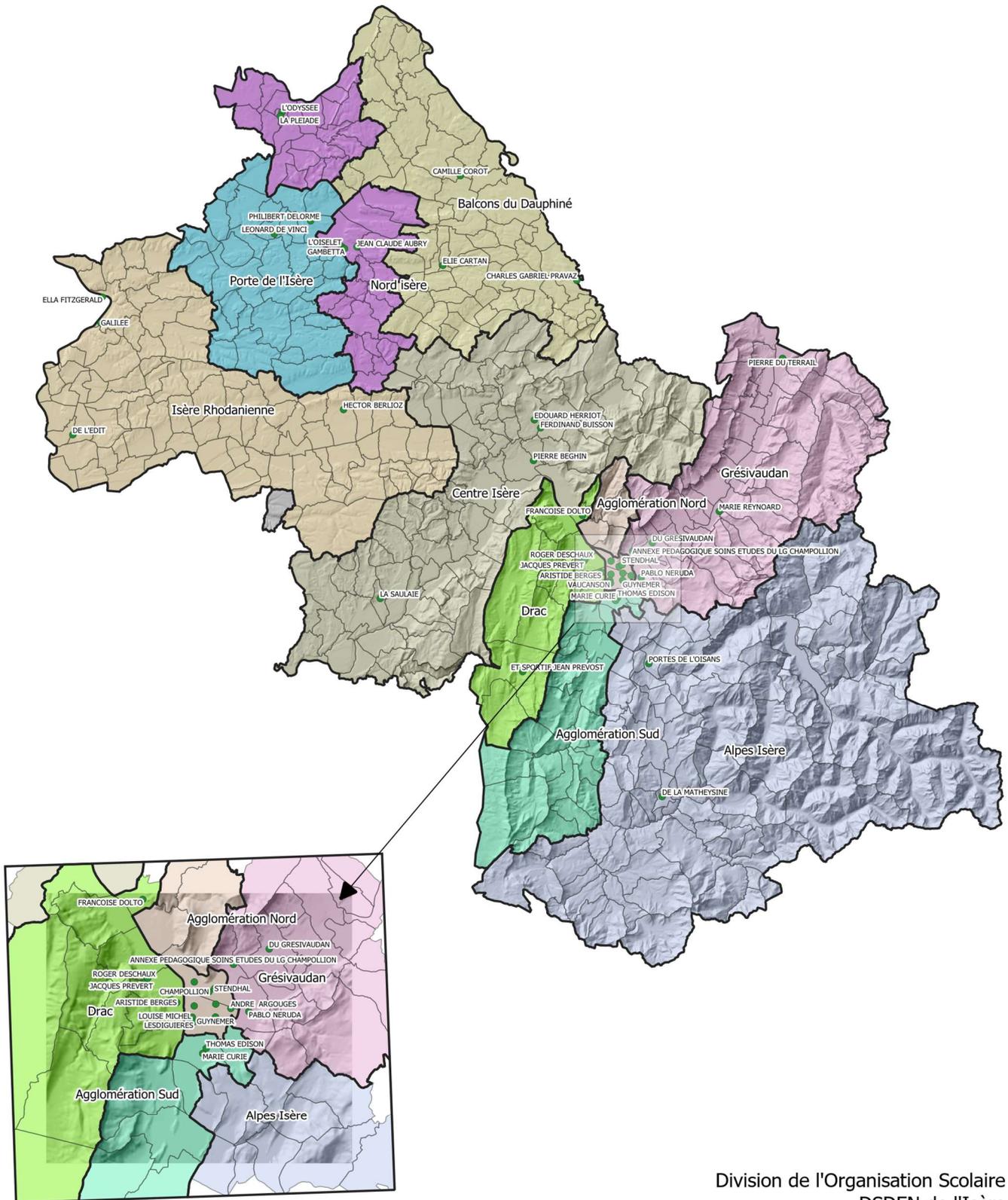
Les collèges

Collèges publics de l'Isère



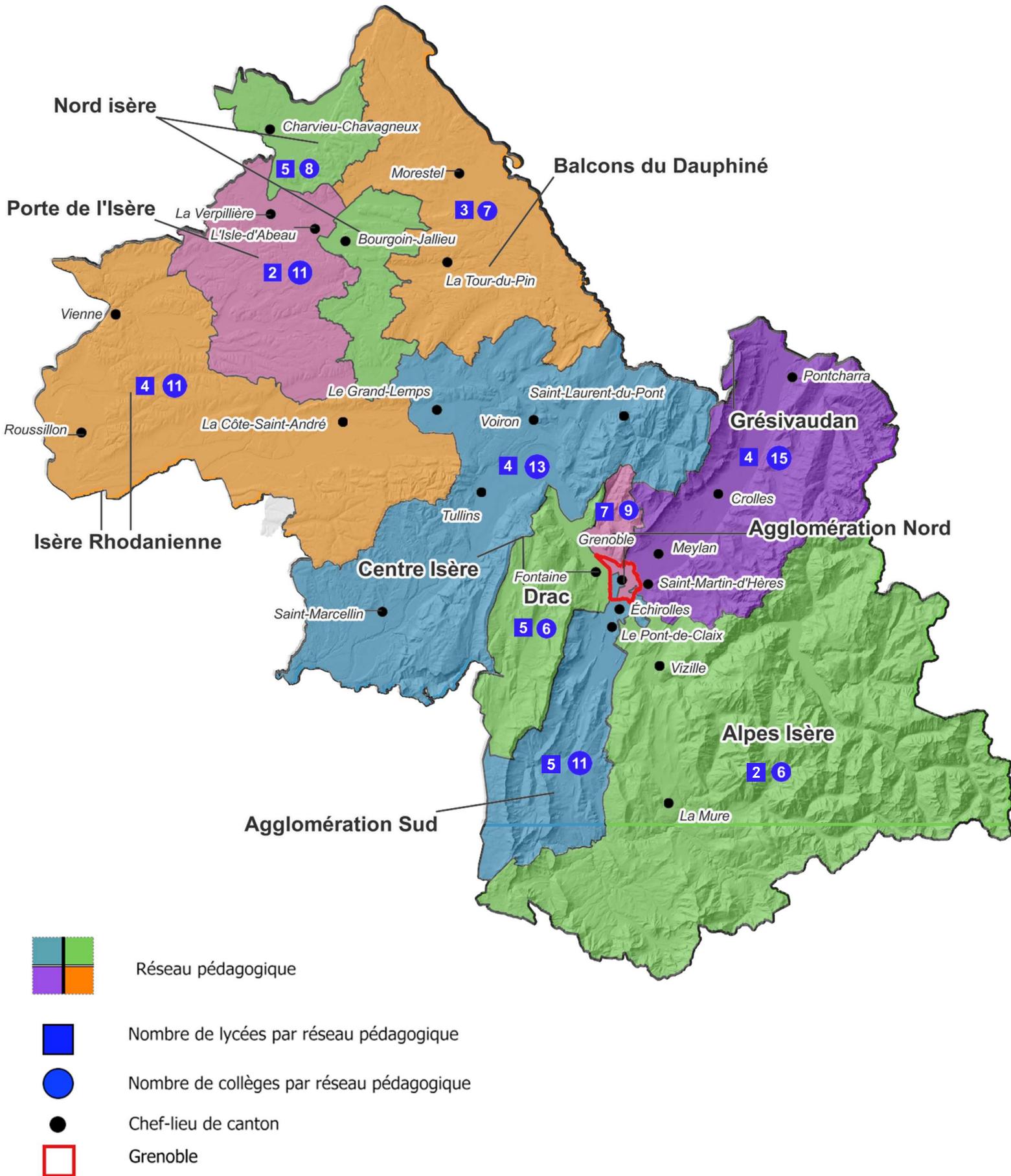
Les lycées

lycées publics de l'Isère



Division de l'Organisation Scolaire
DSDEN de l'Isère

Les réseaux



La rentrée dans les écoles, les collèges et les lycées

- Dans l'enseignement public (prévisions RS 2024 – SIASEPP-SPS)

Les écoles 110 986 élèves

880 écoles dont 33 à classe unique

39 735 en préélémentaire

70 256 en élémentaire

995 en ULIS école

6 983 enseignants.

Les collèges 55 569 élèves (ordinaire+3^{ème} prépa métier+SEGPA+ULIS)

97 Collèges 52 435 élèves

21 SEGPA 1 314 élèves

63 ULIS 820 élèves

(Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

8 Dispositifs relais

Les lycées (hors Post-BAC) et LP 36 018 élèves (LGT+LP+EREA)

34 lycées 27 414 élèves

7 LP 8 478 élèves

1 EREA 126 élèves

9 têtes de réseau ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

- Dans l'enseignement privé sous contrat (prévisions RS 2024 - SIASEPP-SPS)

Les écoles 11 417 élèves

66 écoles privées sous contrat

11 417 élèves 3 807 en préélémentaire

7 251 en élémentaire

89 ULIS école

565 maîtres contractuels et agréés

Les collèges 12 212 élèves (ordinaire+3^{ème} prépa métier+SEGPA+ULIS)

22 Collèges 12 053 élèves

1 SEGPA 45 élèves

8 ULIS 114 élèves

(Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

Les lycées (hors Post-BAC) et LP 7 930 élèves

12 lycées 5 872 élèves

9 LP 2 058 élèves

5 têtes de réseau ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

Les résultats des élèves aux examens

Résultats provisoires au 12 juillet 2024 – Candidats tout statut

Baccalauréat

Série	Candidats présents	Candidats admis	% de réussite
TOTAL Bac Général	7 771	7 556	97,2%

STHR	56	56	100%
ST2S	293	282	96,2%
STMG	2 089	1 866	89,3%
STI2D	809	759	93,8%
STD2A	103	103	100%
STL	112	97	86,6%
TOTAL Bac Technologique	3 462	3 163	91,4%

TOTAL Isère	11 233	10 428	92,8 %
--------------------	---------------	---------------	---------------

Baccalauréat professionnel

Série	Candidats présents	Candidats admis	% de réussite
Production	1 494	1 245	83,3%
Services	1 599	1 385	86,6%
TOTAL BAC PRO	3 093	2 630	85,0%

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

Série	Candidats présents	Candidats admis	% de réussite
Production	2 624	2 216	84,5%
Services	1 497	1 220	81,5%
TOTAL CAP	4 121	3 436	83,4%

Diplôme National du Brevet (DNB)

L'obtention du diplôme national du brevet est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves de l'examen terminal. Des mentions sont attribuées conformément à l'article D. 332-20 du Code de l'Éducation.

Les résultats ne prennent pas en compte la session de remplacement se déroulant au mois de septembre

- *Résultats par série*

Série	Candidats présents	Candidats admis	% de réussite
Générale	15 137	13 125	86,7 %
Professionnelle	1 773	1 424	80,3 %
TOTAL Isère	16 910	14 549	86,0%

- *Mentions obtenues pour l'ensemble des séries*

Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	% par rapport aux admis
4 288	4 182	3 634	83,2 %

Certificat de Formation Générale (CFG)

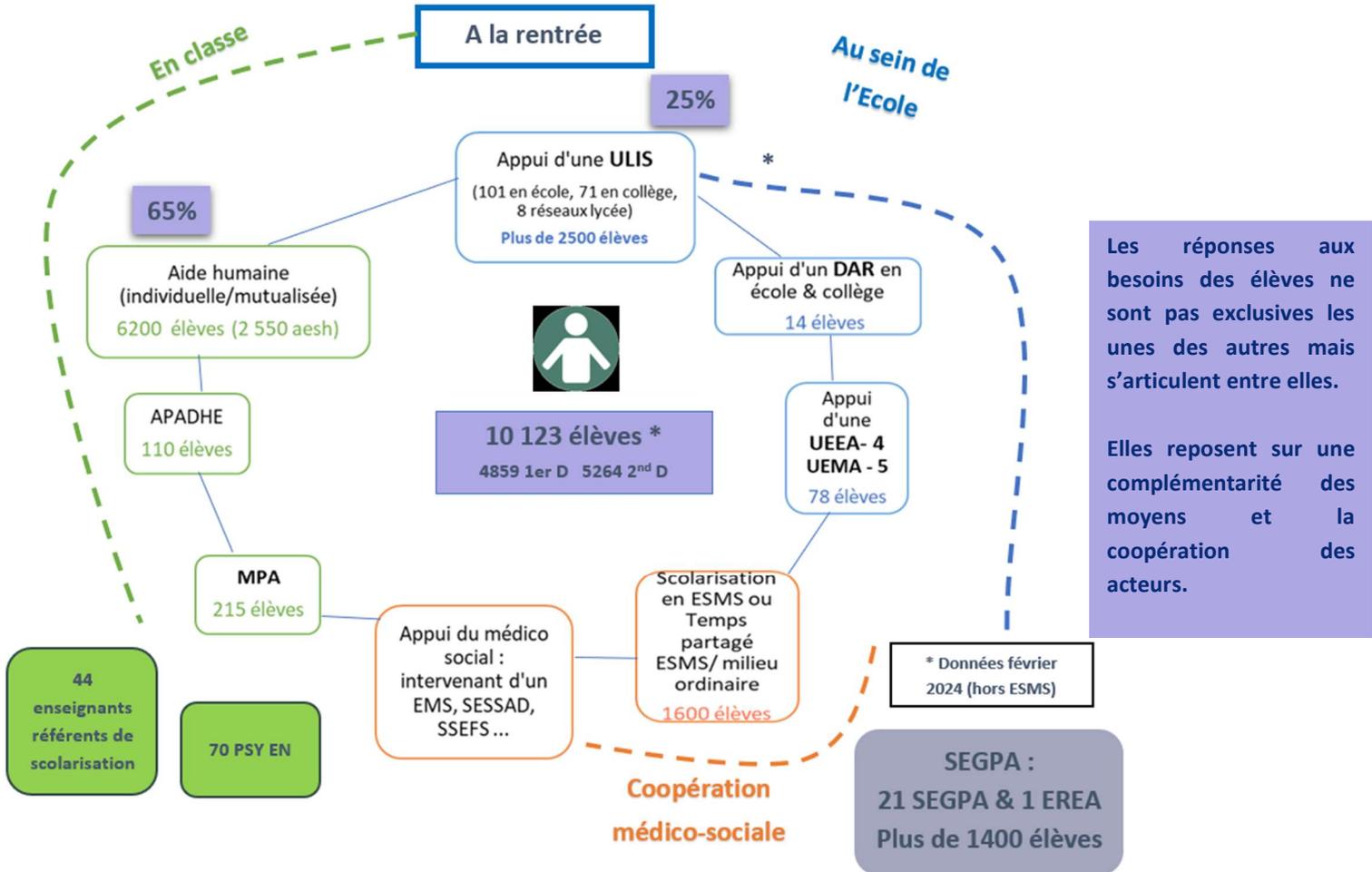
Sessions de janvier et juin 2024

Candidats présents	Candidats admis	% de réussite
1 038	890	85,7%

L'école inclusive en Isère

"Ne laisser aucun élève au bord du chemin"
 Circulaire de rentrée 2024

Une diversité des modalités de scolarisation en milieu ordinaire



- ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
- DAR : Dispositif d'AutoRégulation
- MPA : Matériel Pédagogique Adapté
- EMS : Etablissement Médico-Social
- SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
- SSEFS : Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
- UEEA / UEMA : Unité d'Enseignement Élémentaire ou Maternelle Autisme
- ESMS : Etablissement ou Service Médico-Social
- APADHE : Accompagnement Pédagogique A Domicile, Hôpital ou Ecole

Au sein de l'ECOLE : Un nombre d'élèves scolarisés en constante augmentation, avec l'appui de dispositifs

L'augmentation du nombre total d'élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation se poursuit, suivant ainsi l'évolution nationale. (+12% par rapport à l'année précédente)

Outre la poursuite d'ouverture d'ULIS école et collège, le département bénéficie de créations de dispositifs spécifiques s'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles neurodéveloppementaux portant ainsi leur nombre à 10 (5 UEMA - unité d'enseignement maternelle Autisme, 4 UEEA – unité d'enseignement élémentaire Autisme et 2 DAR -dispositif d'auto-régulation).

Rappelons que ces dispositifs se caractérisent par un fonctionnement s'appuyant sur une collaboration renforcée entre Education nationale et secteur médico-social.

Il convient également de mentionner les 1 600 élèves scolarisés dans les unités d'enseignement rattachées aux 37 établissements médico-sociaux (IME, IEM, ITEP,...). Ces unités fonctionnent de plus en plus fréquemment, pour tout ou partie de leur temps, sous forme externalisée (au sein d'une école ou d'un établissement scolaire).

Au sein des classes : plusieurs modalités de compensations

➤ **Aide humaine :** Un nombre croissant d'accompagnants (AESH) pour répondre à un nombre toujours plus important d'élèves bénéficiant de notifications d'aide humaine. Le département verra sa dotation en supports d'emplois d'AESH augmenter à cette rentrée (+ 105 ETP).

➤ **Matériel pédagogique adapté**

Une attention toute particulière des services de la DSDEN sera portée à l'attribution du matériel pédagogique notifié dans les délais les plus courts possibles.

Il s'agit pour la majorité d'ordinateurs et souris scanner (facilitation de l'accès à l'écrit) et de micros haute fréquence – HF (transmission du message sonore de l'enseignant à la prothèse auditive de l'élève.)

➤ **Apadhe, accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école**

L'Apadhe s'adresse aux élèves scolarisés en école élémentaire, collège ou lycée dont la scolarité est interrompue pour des raisons de santé (maladie physique ou psychique ou accident graves ; maternité). Il a pour but de limiter les ruptures de scolarisation. Les élèves sont accompagnés par des enseignants à raison en moyenne de 2 heures par semaine et trente élèves ont bénéficié d'un robot. Ces équipements aident à soutenir les apprentissages et contribuent à maintenir un lien avec les camarades.

La réflexion actuelle vise à développer l'action de l'Apadhe pour favoriser le retour en établissement de l'élève souffrant de refus scolaire anxieux.

Accompagnement et formation des personnels

➤ **Le renforcement de l'accompagnement et de la formation des équipes pédagogiques**

Afin d'accompagner les équipes dans l'analyse des besoins des élèves et l'élaboration des réponses à mettre en œuvre, le département compte deux professeur-ressource TSA.

Dans le premier degré se poursuivra le plan pluriannuel de formation des enseignants du premier degré sur la thématique de la prise en compte des besoins des élèves porteurs de difficultés comportementales.

Enfin, à l'initiative des PIAL, continueront à se déployer des formations d'initiative territoriale (FIT) réunissant les différents acteurs dans des actions inter-catégorielles (enseignants des 1er et 2nd degrés, AED, AESH, etc.).

- L'appui du médico-social avec les équipes d'appui à la scolarisation EMAS (équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap)

Le réseau EMAS s'appuie sur une coopération pluri institutionnelle afin de favoriser les complémentarités et de mutualiser les compétences au bénéfice des élèves en situation de handicap. Une coopération étroite est en œuvre sur le département de l'Isère : 7 EMAS gérées par 6 organismes gestionnaires sur la totalité du territoire isérois contribuent à l'analyse des situations d'élèves dans les établissements scolaires de la maternelle au lycée. Et poursuivront leur action en direction des équipes et des PIAL.

👉 [Descriptif EMAS](#)

- **PIAL - Pôle inclusif d'accompagnement localisé**

Les PIAL concernent 100 % du territoire depuis la rentrée 2020. Les 40 PIAL (regroupant 2 à 3 secteurs de collèges) organisent les services de plus des AESH pour répondre aux besoins d'accompagnement des élèves notifiés.

En moyenne un PIAL organise le service de 65 AESH.

Le pilotage, chef d'établissement et IEN 1^{er} degré, permet un accompagnement au plus près des besoins. Un AESH référent (majoritairement) et/ou un coordonnateur complète cette équipe. Leur rôle est d'organiser et coordonner le travail des AESH. Il est à noter une augmentation des formations initiées à l'échelle des PIAL favorisant un travail collaboratif inter catégoriel au service d'un accueil plus qualitatif de tous les élèves.

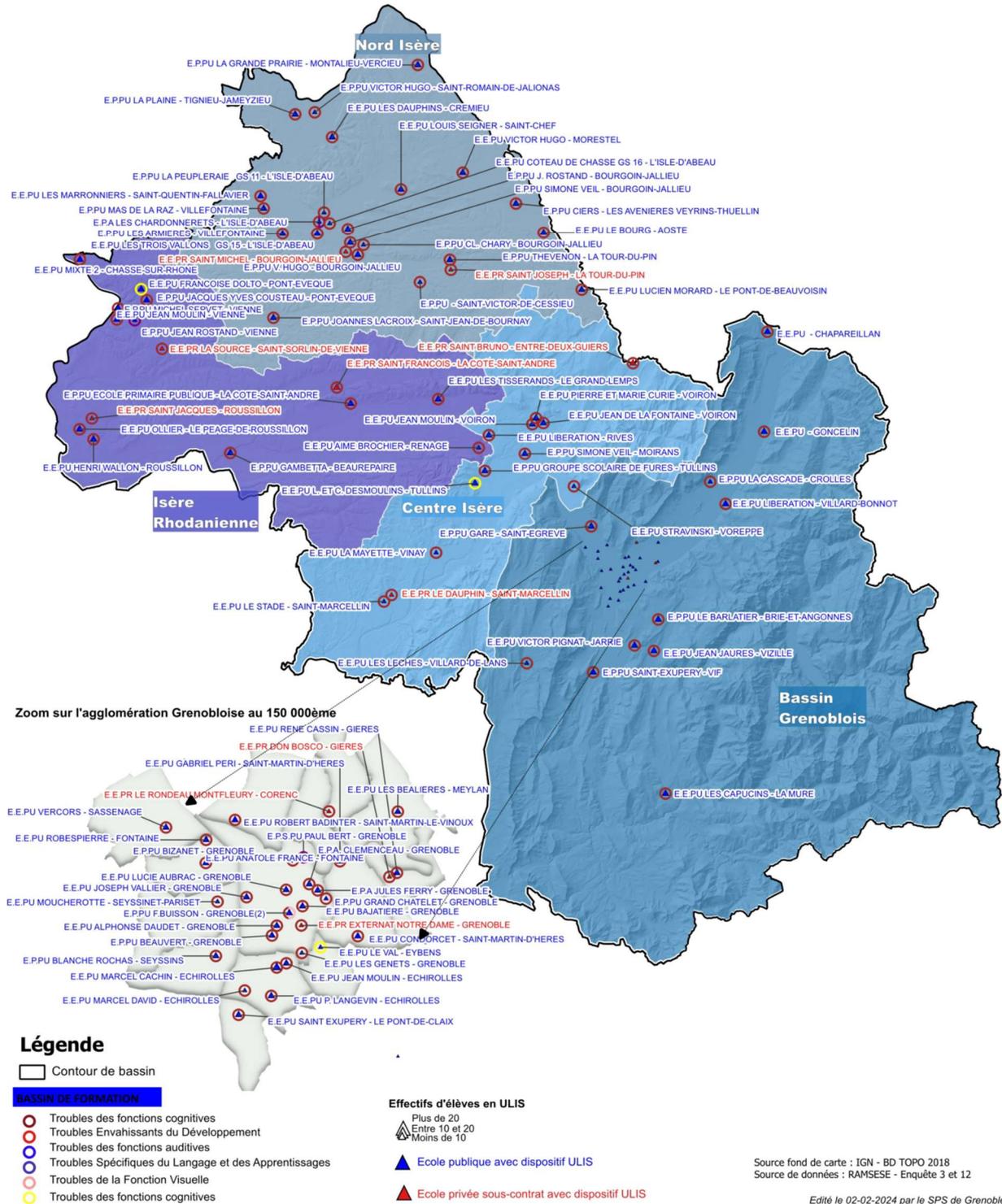
👉 [Carte des PIAL](#)

Autres évolutions à compter de la rentrée 2024

- Faisant suite aux engagements fixés par la CNH 2023 (Conférence National du Handicap), chaque enfant disposera désormais d'un Identifiant National Elève (INE), y compris les enfants scolarisés dans les établissements médico-sociaux, afin de mieux suivre les parcours de scolarisation et de formation.
- Evolution progressive du fonctionnement des établissements médico-sociaux :

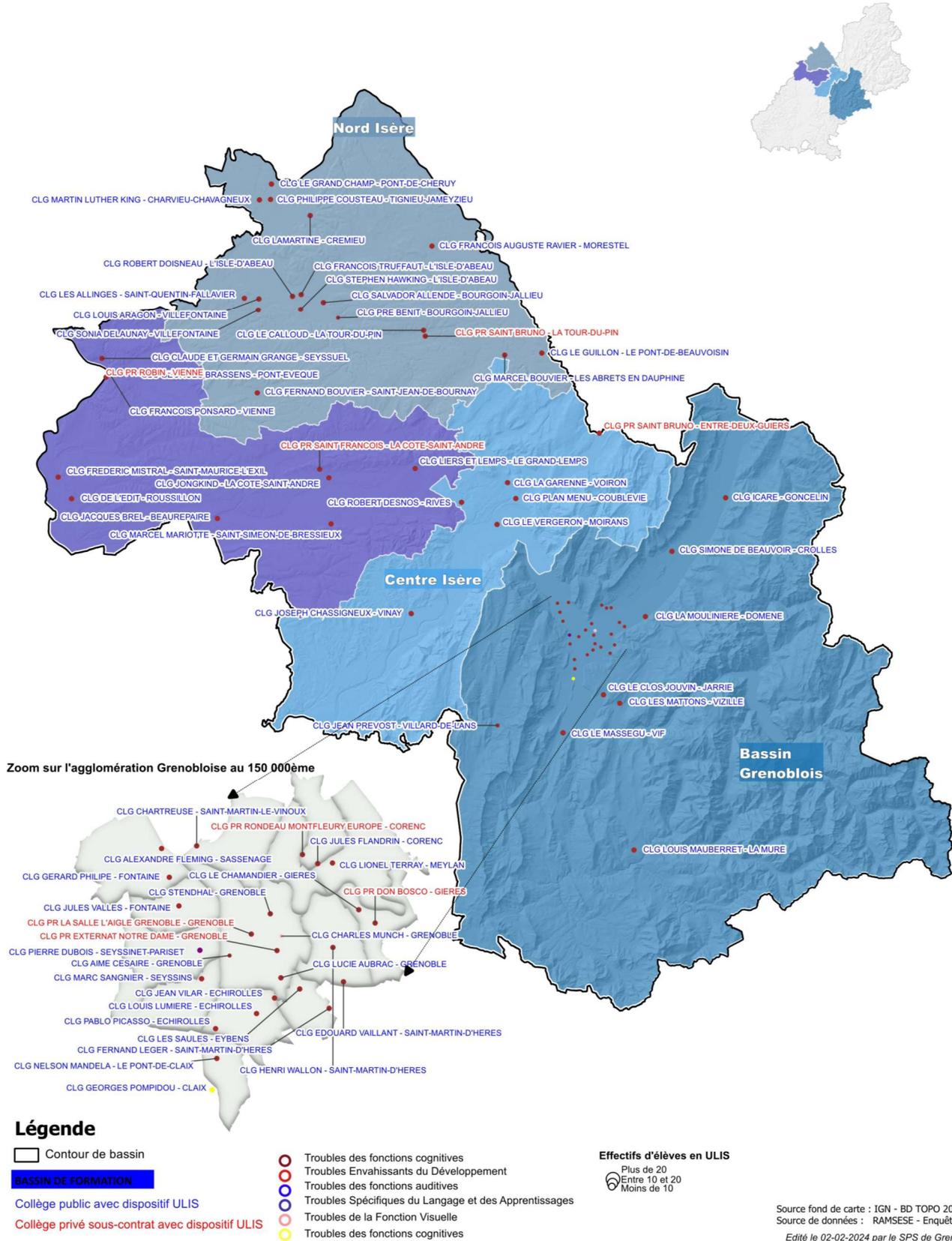
Sur le modèle des dispositifs ITEP (DITEP), les dispositifs IME (DIME) se mettent progressivement en œuvre pour une part des élèves pris en charge par les établissements. Ces modalités d'accompagnement voient se développer les parcours personnalisés partagés des élèves (entre établissements scolaire et médico-social). C'est aussi une nouvelle forme de collaboration entre secteurs scolaire et médico-social qui se déploie au bénéfice de la diversification des parcours et du maintien du lien avec l'environnement social ordinaire.

Réseau des écoles avec un dispositif ULIS en Isère Année scolaire 2023 - 2024



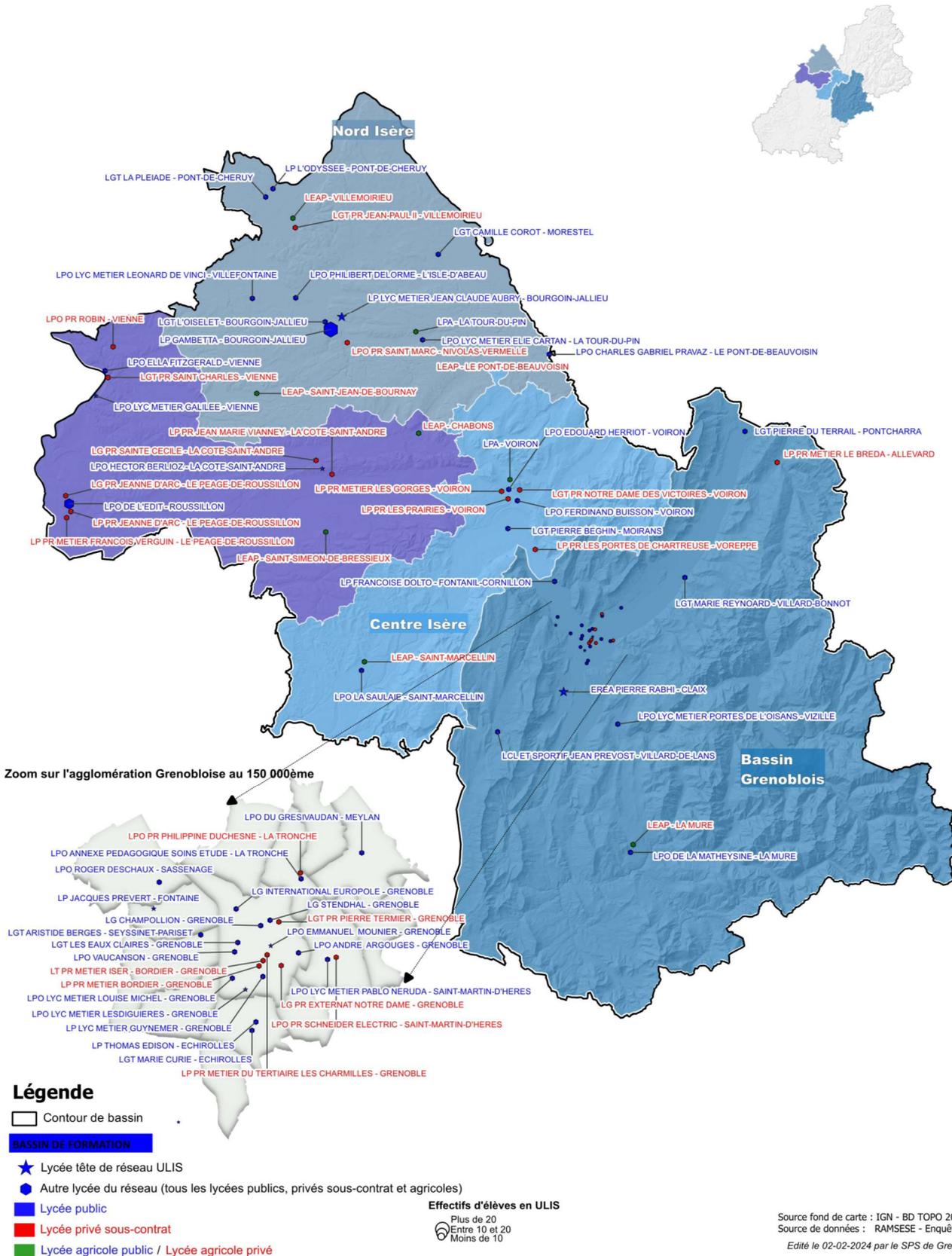
Réseau des collèges avec un dispositif ULIS en Isère Année scolaire 2023 - 2024

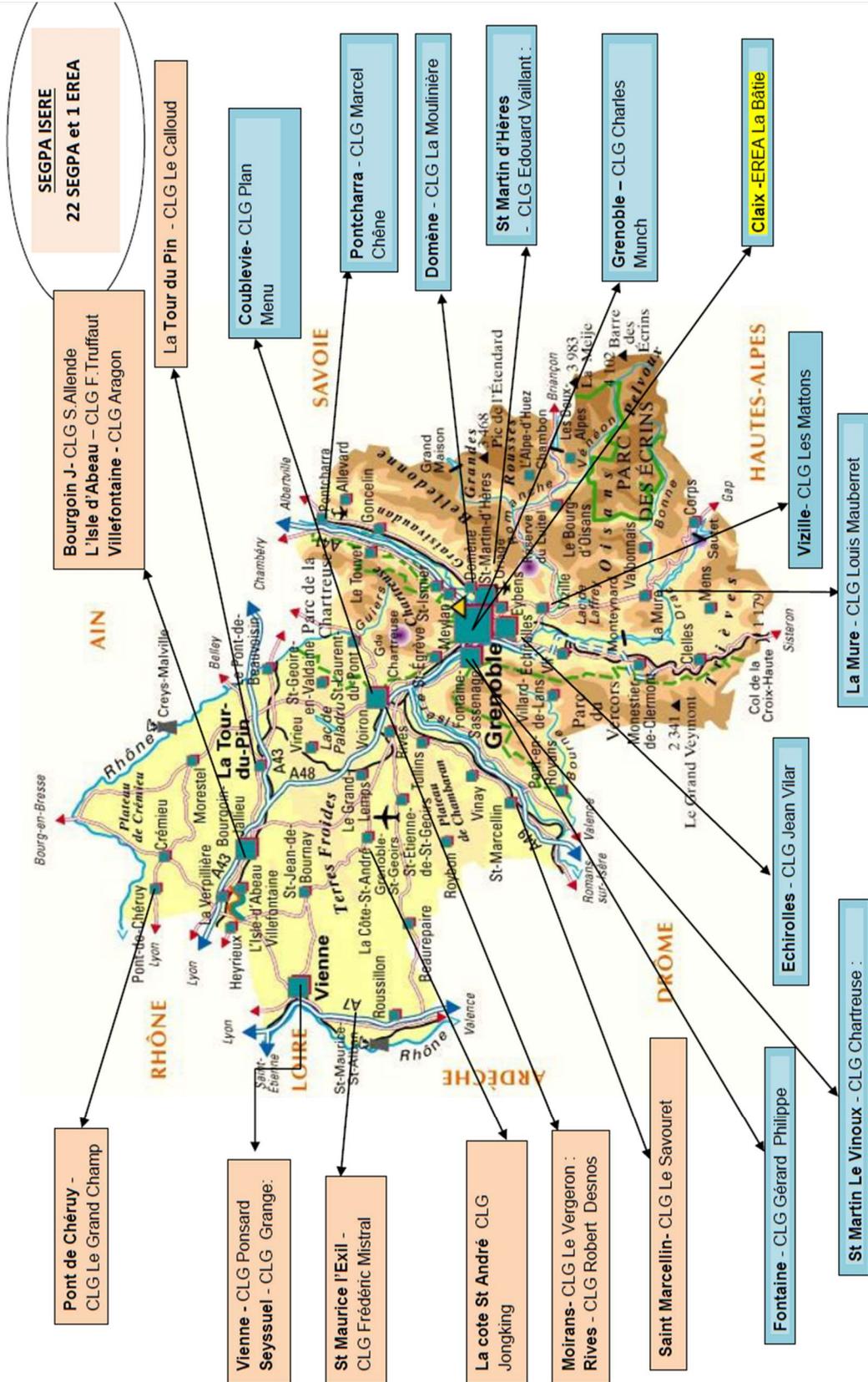
Département de l'Isère



Réseau des ULIS lycée en Isère Année scolaire 2023 - 2024

Département de l'Isère





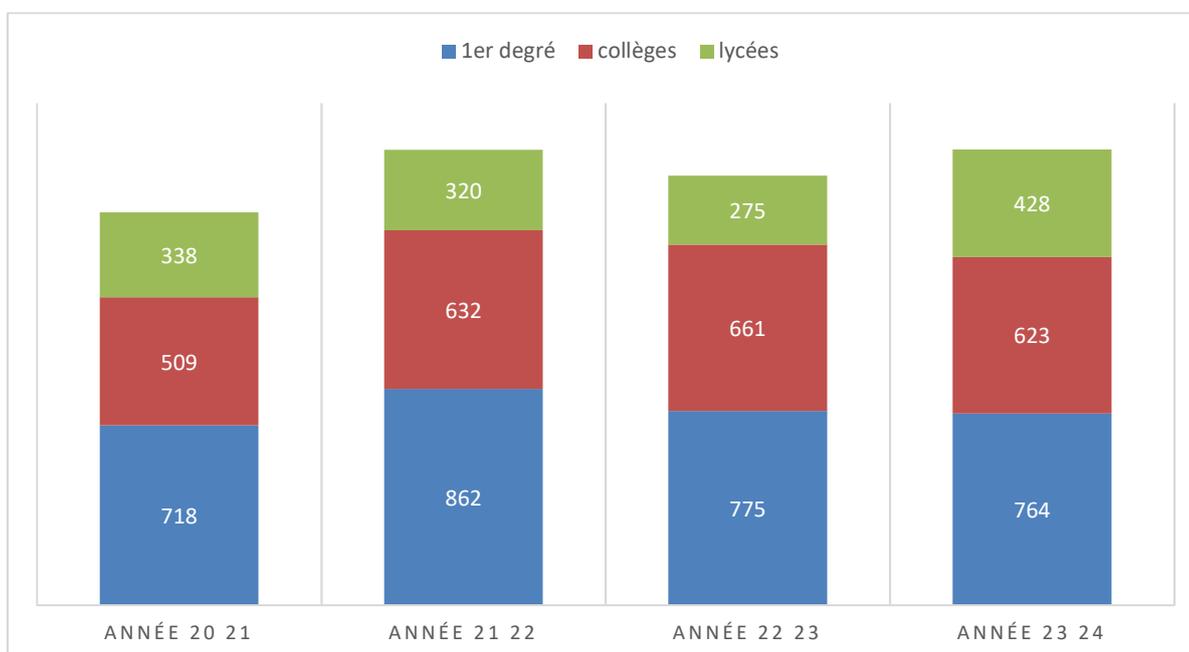
Les Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) dans le département de l'Isère

Les UPE2A accueillent et scolarisent les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA), c'est-à-dire les « élèves nouvellement arrivés en France pour lesquels la maîtrise insuffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires ne permet pas de tirer profit immédiatement de tous les enseignements des classes du cursus ordinaire » (circulaire n°2012-141 du 2 octobre 2012).

Nombre d'élèves accueillis dans le département en 2023/2024

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
1 ^{er} degré	718	862	775	764
2 nd degré collèges	509	632	661	623
2 nd degré lycées	338	320	275	428
MLDS-FLE	98	71	15	87
TOTAL	1663	1885	1726	1902

Représentation graphique du nombre d'élèves accueillis – hors MLDS-FLE



Source : enquête nationale menée auprès de l'ensemble des écoles et établissements publics et privés sous contrat en janvier 2023 et juin 2023, chiffres DEL 23-24

Accueil des EANA

Dans le premier degré, les élèves sont accueillis dans leur école de secteur, ils sont pris en charge par les professeurs des écoles d'UPE2A qui se déplacent.

Dans le second degré, 36 dispositifs accueillent des élèves dans les établissements suivants :

23 en collèges (UPE2A) :

Dans l'agglomération grenobloise :

<i>CLG Olympique, Grenoble UPE2A NSA-PSAo</i>	<i>CLG Vercors, Grenoble</i>
<i>CLG Stendhal, Grenoble UPE2A NSA-PSA</i>	<i>CLG Charles Munch, Grenoble</i>
<i>CLG Aimé Césaire, Grenoble UPE2A NSA-PSA</i>	<i>CLG Edouard Vaillant, SMH</i>
<i>CLG Les Saules, Eybens UPE2A NSA-PSA</i>	<i>CLG Nelson Mandela, Pont de Claix</i>
<i>CLG Chartreuse, St Martin le Vinoux UPE2A NSA-PSA</i>	<i>CLG Jules Flandrin, Corenc</i>
<i>CLG Gérard Philippe, Fontaine UPE2A NSA-PSA</i>	<i>CLG Europole, Grenoble</i>
<i>CLG Pierre Dubois, Seyssinet</i>	<i>CLG Lucie Aubrac, Grenoble</i>
<i>CLG Fernand Léger, SMH</i>	

Hors agglomération :

<i>CLG Louis Aragon, Bourgoin Jallieu</i>	<i>CLG de l'Isle, Vienne</i>
<i>CLG le Grand Champ, Pont de Chéry</i>	<i>CLG Le Calloud, la Tour du Pin</i>
<i>CLG de l'Edit, Roussillon</i>	<i>CLG Pré Bénit, Bourgoin Jallieu</i>
<i>CLG François Ponsard, Vienne</i>	<i>CLG François Truffaut, l'Isle d'Abeau</i>

13 dispositifs en lycées :

10 UPEAA	3 MLDS-FLE :
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lycée l'Oiselet Bourgoin, Jallieu</i> - <i>Lycée Jacques Prévert, Fontaine</i> - <i>Lycée André Argouges, Grenoble</i> - <i>Lycée Emmanuel Mounier, Grenoble</i> - <i>Lycée Vaucanson, Grenoble</i> - <i>Lycée Guynemer, Grenoble</i> - <i>Lycée du Grésivaudan, Meylan</i> - <i>Lycée Ella Fitzgerald, Vienne</i> - <i>Lycée de L'Edit, Roussillon</i> - <i>Lycée Charles-Gabriel Pravaz, Pont de Beauvoisin</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lycée André Argouges, Grenoble</i> - <i>Lycée Marie-Curie, Echirolles</i> - <i>Lycée Elie Cartan, La Tour du Pin</i>

Les CIO du département ont pour mission d'accueillir les jeunes nouvellement arrivés avec leur famille. Ils effectuent un premier positionnement scolaire transmis en DSDEN, qui va permettre, après instruction du dossier, l'affectation des élèves.

Les parcours linguistiques à l'école primaire

Dans le département, l'enseignement de langue vivante étrangère est assuré majoritairement par les professeurs des écoles.

Au niveau départemental, un conseiller pédagogique départemental LVE et une personne-ressources LVE accompagnent les équipes (21 circonscriptions). Un groupe départemental LVE est relancé cette année afin d'accompagner la dynamique langues dans le département de l'Isère.

A la rentrée 2024, 19 assistants de langues originaires de différents pays apportent leur aide à des équipes pédagogiques (1 arabe, 1 en allemand, 15 en anglais, 1 en espagnol, 1 en italien).

1) Les langues enseignées dans le département

	<i>nombre d'élèves concernés</i>	<i>écoles ordinaires</i>	<i>écoles à sections internationales</i>	<i>écoles bilingues</i>	<i>classes bilangues</i>
anglais	83 755	X	X	X	
italien	490	X	X		X
allemand	418	X	X	X	X
espagnol	160	X	X		
arabe	91		X		
portugais	72		X		

NB : des cours d'enseignement international de langue étrangère (EILE) sont également proposés dans les langues arabe, portugaise et turque.

2) Les classes bilangues

Ces classes permettent aux élèves de se familiariser avec l'apprentissage d'une deuxième langue dès le CM2.

	<i>nombre d'écoles proposant une LV2 au cycle 3</i>
allemand	12
italien	3
TOTAL	15

Les cours de langues sont assurés par des professeurs de langue de collègue.

3) Les écoles EMILE

Dans le cadre de la politique académique mise en œuvre dans le domaine des langues vivantes, une trentaine d'écoles du département de l'Isère proposent un parcours bilingue EMILE à la rentrée scolaire 2024.

Prévisionnel de la répartition des écoles EMILE par circonscription	
Bourgoin-Jallieu 2	3 écoles
Bourgoin-Jallieu 3	4 écoles
Bièvre-Valloire	3 écoles
Fontaine-Vercors	2 écoles
Grenoble 2	2 écoles
Grenoble 3	3 écoles
Grenoble 5	5 écoles
Pont de Chérufy	1 école
Saint Martin d'Hères	2 écoles
Voiron 1	5 écoles
Voiron 2	3 écoles
Voiron 3	2 écoles
	35 écoles

Ces écoles proposent un enseignement de certaines disciplines en langue étrangère, par exemple : arts plastiques, EPS, mathématiques.

4) Les écoles à section internationale

Les élèves accueillis dans ces sections sont recrutés par un test d'admission et bénéficient d'au moins 3 heures d'enseignement en langue. 6 écoles grenobloises accueillent ces sections :

<i>école</i>	<i>langue</i>	<i>nombre d'élèves</i>
Ecole élémentaire <i>Houille Blanche</i>	anglais allemand	105 82
Ecole élémentaire <i>Jules Ferry</i>	anglais	63
Ecole élémentaire <i>Menon</i>	arabe	91
Ecole primaire <i>Bizanet</i>	espagnol	78
Ecole élémentaire <i>Jean Jaurès</i>	italien	92
Ecole élémentaire <i>Anthoard</i>	portugais	72
	TOTAL	583

L'Isère, un département à la pointe du numérique

« Territoire Numérique Educatif (TNE) » depuis 2022, la DSDEN et la DRANE poursuivent le déploiement du dispositif isérois en partenariat avec le Conseil Départemental, Canopé, et la « Trousse à projets » afin de faire vivre de manière concomitante les quatre piliers constitutifs du TNE :

- équipement ;
- ressources pédagogiques ;
- formation des cadres et des enseignants ;
- parentalité. <https://tne38.web.ac-grenoble.fr/>



Un 2ème AMI a été lancé au printemps 2024, pour lequel 196 candidatures d'écoles émanant de 77 communes ont été retenues dans le 1er degré. Les 21 collèges qui ont déposé une première candidature lors du 2ème AMI 2nd degré ont été retenus, de sorte que tous les collèges de l'Isère sont désormais en conformité avec le socle de base.

Un AMI ciblé « Accessibilité des apprentissages » plus particulièrement en direction des élèves à besoins particuliers (EBEP), vient également compléter le dispositif.

Le bilan : du volet « Formation »

Dans le 1er degré : 700 enseignants et directeurs de 163 écoles ont été formés. Environ 300 ont bénéficié de stages de 2 jours (21 stages), et 150 d'animations pédagogiques de circonscription.

Dans le 2nd degré : 510 personnels ont été formés au travers des Formations d'Initiatives Territoriales et 410 à l'occasion de formations inter-degrés.

Une université de 2 jours a également été organisée, contribuant à la formation des formateurs.

Focus : « Les projets collaboratifs isérois »

PROJETS NUMÉRIQUES PÉDAGOGIQUES EN ISÈRE 2024-2025

Des projets clés en main mettant en œuvre les compétence numériques au service des apprentissages.

<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">C3</div> <div style="text-align: center; background-color: #e0e0e0; padding: 5px;">Géoméscratch</div> <p style="text-align: center; font-size: small;">Période 2-3 : Du 6/11 au 22/12</p> <p style="font-size: x-small;">Les élèves de cycle 3 découvrent la programmation dans l'environnement Scratch pour dessiner des figures géométriques originales, notamment des flocons de neige.</p>	<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">C2</div> <div style="text-align: center; background-color: #ffe0b2; padding: 5px;">Géométrie</div> <p style="text-align: center; font-size: small;">Période 3-4 : Du 06/01 au 21/02</p> <p style="font-size: x-small;">Les élèves observent des figures géométriques et produisent des éléments d'un paysage (constitués de formes simples) qu'ils décrivent par écrit avec une syntaxe appropriée afin de créer le jeu "Géométrie".</p>
<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">C1</div> <div style="text-align: center; background-color: #fff9c4; padding: 5px;">Des bulles d'émotion</div> <p style="text-align: center; font-size: small;">Période 3-4 : Du 10/03 au 24/05</p> <p style="font-size: x-small;">Un projet qui croise la BD et les émotions. Les élèves acquièrent le vocabulaire des émotions et découvrent le langage de la BD en construisant un petit strip de BD de 3 vignettes.</p>	<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">C3</div> <div style="text-align: center; background-color: #e0e0e0; padding: 5px;">Cities cartoon!</div> <p style="text-align: center; font-size: small;">Période 5 : Du 29/04 au 14/06</p> <p style="font-size: x-small;">Les élèves découvrent des monuments anglophones célèbres et produisent une planche de BD en anglais, dans laquelle un personnage et son compère animal partent à la recherche d'un trésor.</p>

Fort d'une expérience de maintenant 9 années, le Groupe Numérique 1er degré de l'Isère s'appuie toujours sur le dispositif clef de formation et d'accompagnement qu'il a construit autour des « Projets collaboratifs isérois » pour permettre aux enseignants et leur classe, en s'investissant dans un projet innovant, rythmé par un échéancier, d'approfondir des notions disciplinaires ciblées et de publier ses propres productions valorisant ainsi le travail des élèves ; et, bien entendu en intégrant le numérique à ses pratiques.

<https://numerisere.web.ac-grenoble.fr/article/projets-collaboratifs-2024-2025>

Le défi technologique et les sciences

Depuis quelques années, le déploiement d'actions et de dispositifs souligne la volonté de la DSDEN de l'Isère de développer la culture scientifique et technologique au sein du département en promouvant auprès des enseignants et de leurs élèves, un enseignement des démarches scientifiques.

Le défi scientifique, technologique bi-départemental Isère Savoie 2024

Depuis 2018, un défi scientifique et technologique est proposé par le groupe Sciences EDD 38, aux classes volontaires du cycle 1 au cycle 3 (classes de 6ème incluses). Les attendus du défi selon le cycle s'appuient sur les programmes, favorisant l'exploration, l'investigation, la créativité artistique ainsi que la rigueur dans la mise en œuvre de démarches scientifiques dont la démarche technologique. Il est recherché des croisements entre les disciplines, en particulier dans le domaine 1, pour développer le langage oral, écrit, les arts et les mathématiques.



Le défi 2024 bi-départemental Isère/Savoie « Mon manège en chantier » a attiré plus de 80 classes. La finale s'est déroulée à l'INP-PHELMA de Grenoble, avec la participation en tant que jury d'une classe de l'école élémentaire Anthoard (Grenoble) et la présence de monsieur le directeur académique.

Les ressources et les résultats sont publiés sur le site science et technologie 38.

Le dispositif Partenaires Scientifiques pour la Classe

Partenaires Scientifiques pour la Classe (PSC) permet à des professeurs des écoles de bénéficier de l'accompagnement dans leur classe, d'un étudiant en sciences (de la 3ème année de licence au doctorat) pendant 5 à 7 séances dans une logique de co-construction et de co-animation d'une séquence en sciences. Ce dispositif est soutenu par les Maisons pour la science dans une logique de développement professionnel des enseignants. S'appuyant sur une convention entre le ministère de l'Education Nationale, l'Académie des sciences et la Fondation La main à la pâte, il a permis en 2024 à 68 classes accompagnées de 104 étudiants de s'impliquer sur des thématiques scientifiques diverses.

Le projet Partager et communiquer la science

Impulsé en 2014 et soutenu par la CARDIE depuis 2015, le dispositif permet à des lycéens, sous le tutorat d'élèves ingénieurs de l'école INP-PHELMA Grenoble, d'accompagner des élèves d'écoles de REP de la ville de Fontaine dans la mise en pratique de démarches scientifiques. Un colloque scientifique organisé par les étudiants, invitant toutes les classes participantes, s'est tenu le 24 mai 2024 à l'INP-Phelma et le 31 mai au collège Gérard Philipe. Cette année, 4 classes de CM ont participé au projet sur le thème de 'Habiter la Terre', soit environ 100 à 105 élèves.



Le centre pilote *La main à la pâte* du REP+ Lucie Aubrac et le *Lab junior* Yannick Sonnefraud

Créé en 2010, le centre pilote situé au collège REP+ Lucie Aubrac à la Villeneuve de Grenoble, coordonné par la conseillère pédagogique départementale mathématiques et sciences, propose un partenariat multi-acteurs (Rectorat, Ville de Grenoble, Maison pour la Science en Alpes Dauphiné, UGA, CNRS, Casemate, Canopé), en s'appuyant sur une convention renouvelée tous les 3 ans.

Plusieurs actions sont développées : des formations des enseignants du Rep+, le prêt de matériel scientifique et les ateliers scientifiques du Lab-JYS destinés aux élèves du cycle 3 (CM-6ème) du réseau d'écoles du REP+ du collège AUBRAC, dans le cadre des vacances apprenantes. Ces ateliers sont animés par des chercheurs, en étroite collaboration avec les enseignants du réseau.



La labellisation E3D des écoles du département



Le label E3D (école/établissement en démarche globale de développement durable) a été créé faisant suite à la circulaire de 24-9-20 pour valoriser et amplifier l'effort des écoles et des établissements engagés dans des parcours pédagogiques riches et diversifiés en faveur de l'EDD.

Les campagnes de labellisation E3D dans le département de l'Isère s'appuient sur la circulaire académique, des outils académiques 1e degré et une commission départementale de labellisation.

Depuis 2020, ce sont 135 écoles iséroises qui ont reçu un label E3D :

-104 écoles de niveau 1 ont montré leur engagement dans la démarche

-31 écoles de niveau 2 ont approfondi une stratégie déployée autour d'un comité de pilotage, par la mise en lien de plusieurs objectifs de développement durable (ODD).

La mise en place d'une démarche globale systémique permet la mise en réseau des ODD travaillés ainsi que le lien avec les apprentissages disciplinaires et les parcours éducatifs en s'appuyant sur le socle, les programmes et le référentiel de compétences EDD .

La labellisation E3D des collèges et lycées du département

La démarche de labellisation E3D est la même pour les collèges et lycées que celle des écoles du département. Aujourd'hui :

41 établissements sont labellisés niveau 1

23 établissements sont labellisés niveau 2

2 établissements sont labellisés niveau 3

L'EDD avec le partenariat des ENS et de Grenoble Alpes Métropole

La DSDEN de l'Isère dans un étroit partenariat avec le département et Grenoble Alpes Métropole (GAM) permet aussi à des centaines de classes du département de bénéficier d'une Education au Développement Durable en adéquation avec les programmes. Au cours de l'année 2023-2024 : 881 classes du département ont pu bénéficier du dispositif A la découverte des ENS et 360 classes des 49 communes de l'agglomération grenobloise ont été impliquées dans les activités proposées par GAM.

La maternelle

Plan maternelle et priorités de la rentrée 2024-2025

L'école maternelle, première étape du parcours scolaire des enfants, est déterminante pour l'épanouissement des élèves, la réduction des inégalités, notamment en matière de développement du langage, et la réussite ultérieure des élèves. Elle permet en effet de poser l'expérience de l'école fondée sur la confiance en soi et le développement du goût pour apprendre et vivre ensemble.

En lien avec les travaux de la recherche et dans la continuité des thématiques des plan français et plan mathématiques, seront développées en formation des enseignants deux focales :

La production d'écrits dès la moyenne section

L'enseignement explicite en mathématiques

L'épanouissement et le bien-être à l'école sont une priorité nationale. Dans la perspective des nouveaux programmes pour cette rentrée, le développement des Compétences Psycho-Sociales, transversales et considérées comme des apprentissages fondamentaux, est à mettre en œuvre dès la maternelle.



Focus Les dispositifs TPS (M3A) : un levier d'égalité des chances et des modalités différentes

14 dispositifs accueillent des élèves de moins de 3 ans (toutes petites sections). Tous les professeurs qui exerceront à la rentrée 2024 dans un dispositif bénéficieront d'un temps de formation spécifique. Un projet d'accueil a vocation à définir le cadre organisationnel, les pistes pédagogiques et éducatives de la prise en charge d'enfant de moins de 3 ans au sein de l'école. Ce projet d'accueil est à annexer au Projet d'école, et doit mettre en avant la réflexion autour de trois axes majeurs :

- La modalité d'accueil des enfants visant l'efficacité du dispositif pour le développement des compétences des enfants.
- L'accueil et la place des parents au sein du dispositif et de l'école.
- Le partenariat avec les structures lié à la Petite Enfance pour dans le but d'une approche systémique de ce dispositif.

Les objectifs de l'accueil des TPS :

- Faciliter la séparation progressive de l'enfant de son milieu familial pour améliorer les conditions d'entrée à l'école.
- Proposer à l'enfant un accompagnement personnalisé vers les premiers apprentissages, en respectant son développement.
- Permettre aux parents de tisser des liens avec l'école pour pouvoir accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité.
- Accompagner et soutenir l'exercice de la fonction parentale et accompagner les familles dans leurs projets de développement personnel et professionnel.

L'Education Artistique et Culturelle en Isère

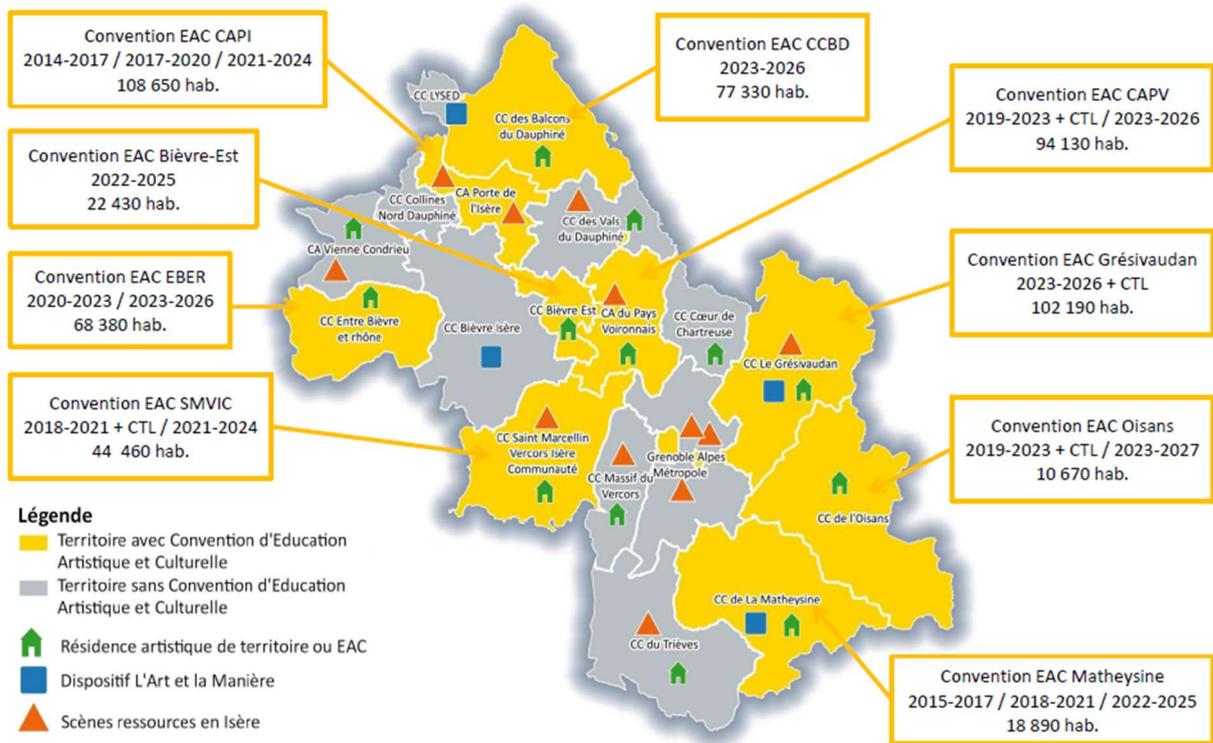
La DSDEN de l'Isère accompagne le développement du 100 % Education Artistique et Culturelle (EAC) en Isère dans le cadre d'une Convention départementale avec les services de l'État, le Département, la Région et la CAF.

Elle met ainsi en lien les dispositifs nationaux, académiques et départementaux de l'Education nationale avec ceux des autres partenaires afin d'assurer une couverture la plus équitable possible sur le département. Son action se situe spécifiquement au niveau de l'accompagnement de projets en milieu scolaire et de la mise en œuvre de formations pour les enseignants.

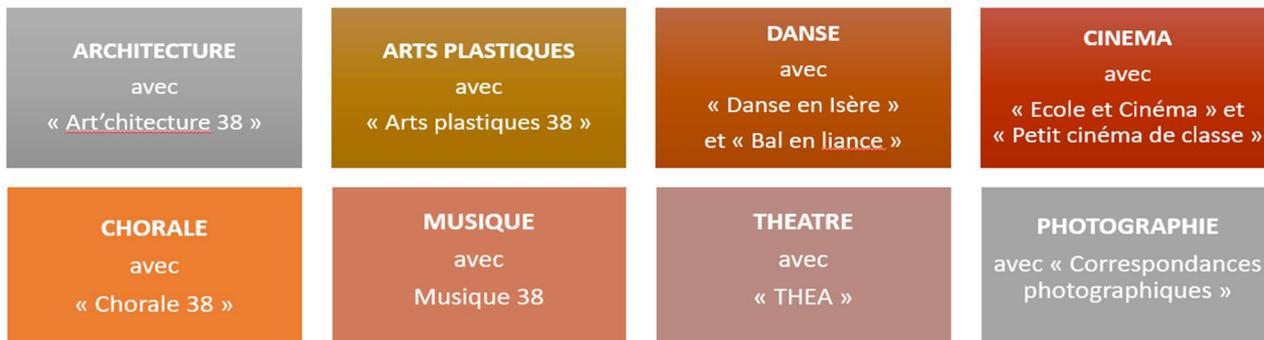
Elle s'attache à accompagner fortement le développement de l'éducation artistique et culturelle sur les territoires ruraux prioritaires, ainsi qu'en direction des publics de l'Education prioritaire.

DES TERRITOIRES CONVENTIONNES EN EAC

POUR MOBILISER NOS RESSOURCES COMMUNES SUR LE DEPARTEMENT



QUELQUES CHIFFRES-CLEFS
10 DISPOSITIFS SPECIFIQUES DE LA DSDEN
POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DANS LES ECOLES



 **37% des élèves du 1^{er} degré public en Isère ont été concernés.**
55 formations ont été organisées pour accompagner les enseignants en EAC.

DES FINANCEMENTS DU RECTORAT SUR LES PROJETS DES 1er et 2d degrés



 **92 projets cofinancés en EAC.**

L'ACCOMPAGNEMENT DE DISPOSITIFS NATIONAUX



 **6 459 élèves des écoles et collèges publics en Isère ont été concernés.**

PERSPECTIVES

La structuration de l'EAC se poursuivra par le biais de nouveaux conventionnements en 2024-25. Les financements du Rectorat sur des projets culturels dans le 1er degré seront concentrés sur des zones prioritaires : Bièvre Isère, Lysed, Vals du Dauphiné, Education prioritaire, Quartiers en politique de la ville. Le Pass culture restera un important levier aux projets des collèges et des lycées sur tout le département en complément avec les financements du Rectorat et des autres partenaires.

Les cités Educatives

Expérimentation entreprise en 2019, les Cités éducatives sont des projets territorialisés associant, aux côtés des communes, le ministère de la Ville (ANCT) et de l'Éducation Nationale (DGESCO) et répondant aux trois objectifs nationaux du programme :

- Conforter le rôle de l'école ;
- Promouvoir la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

Initialement centré sur les 3/16 ans, le programme a été progressivement élargi pour s'adresser au public des 0/25 ans

A la rentrée 2024, trois Cités éducatives sont labellisées en Isère pour une période de trois ans (2022/24), et elles sont engagées dans le processus du renouvellement de leur label pour une nouvelle période de 3 ans de (2025/27).

Cité éducative de Grenoble

Périmètre

La cité éducative de Grenoble est appuyée sur les 2 plus importants des 4 QPV de la commune (Villeneuve-Village Olympique, Abbaye-Jouhaux-Teisseire-Malherbe-Chatelet) et rassemble les 3 réseaux d'éducation prioritaire de la commune. A cheval sur deux circonscriptions du 1er degré (G1 et G2), la cité éducative rassemble 20 écoles du 1er degré, 3 collèges et 3 lycées.

cité éducative Grenoble	N étab. scol.	N élèves
écoles 1er degré	20	4 414
collèges	3	1 205
lycées associés *	3	972
total	26	6 591

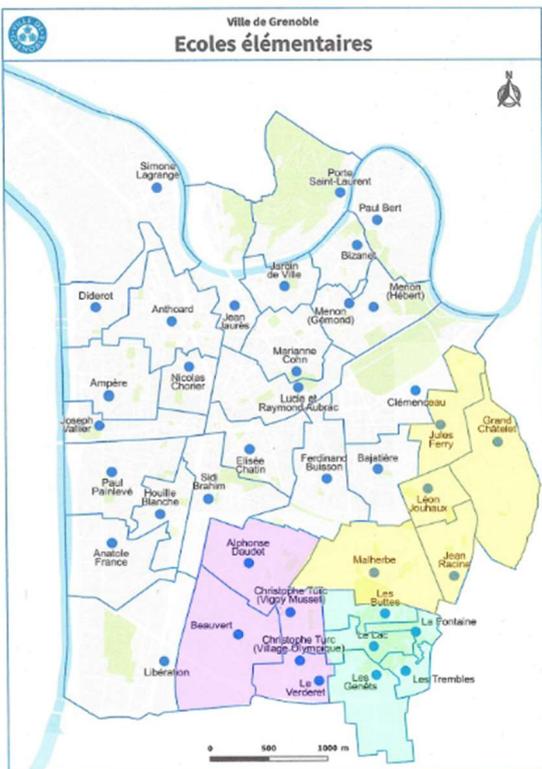
*N de lycéens accueillis issus des périmètres des cités éducatives de l'agglomération

Contrat de ville de référence : Grenoble Alpes Metropole

Dotation annuelle : 450 000 € (convention triennale 2022/24)

Actions remarquables développées :

- Dispositif d'accueil du collégien temporairement exclu
- Médiation d'interprètes pour permettre à chaque parent d'accompagner au mieux le parcours de son enfant
- Création d'un fonds social dans chacune des écoles du 1er degré



3 priorités d'action définies

- La petite enfance
- Les 16/25 ans
- La place des parents

Les 7 axes stratégiques de la cité éducative

- axe 1 : Attention éducative
- axe 2 : Persévérance scolaire et ambition
- axe 3 : Parentalité
- axe 4 : Ouverture sur le monde
- axe 5 : Santé
- axe 6 : Formation / qualification / insertion

Cité éducative d'Echirolles

Périmètre

La cité éducative d'Echirolles couvre les trois QPV de la commune et rassemble les deux réseaux d'éducation prioritaire de la commune. Elle rassemble 15 écoles du 1er degré (toutes dans la circonscription de Grenoble 3), 2 collèges et 2 lycées.

cité éducative Echirolles	N étab. scol.	N élèves
écoles 1er degré	15	2 502
collèges	2	811
lycées associés *	2	364
total	19	3 677

*N de lycéens accueillis issus des périmètres des cités éducatives de l'agglomération

Contrat de ville de référence : Grenoble Alpes Metropole

Dotation annuelle : 350 000 €

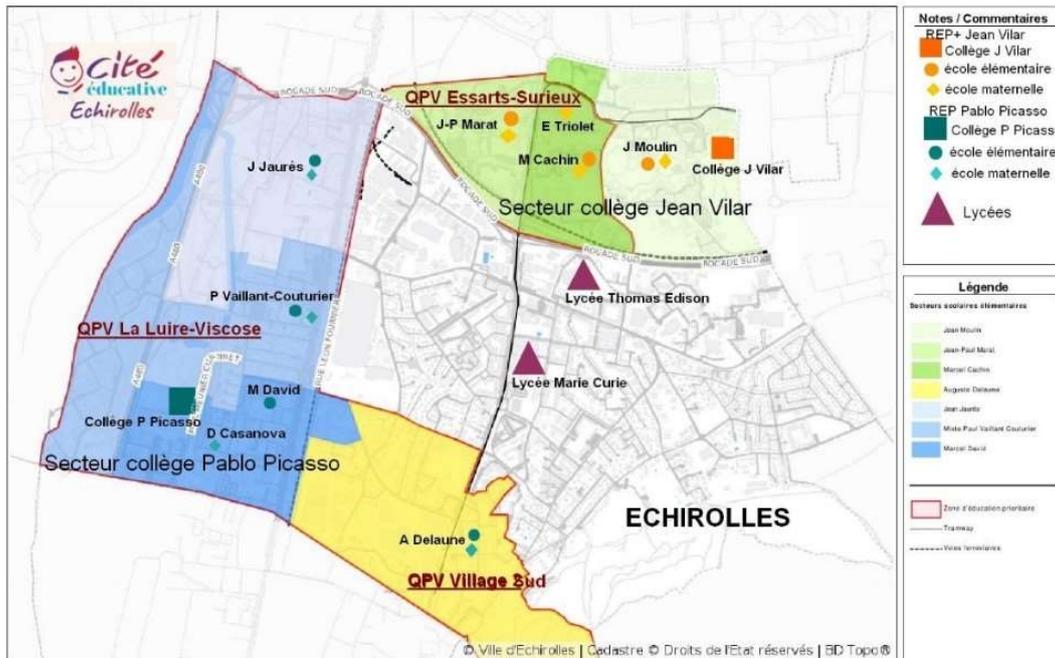
Actions remarquables développées :

- Médiation par les pairs dans les établissements scolaires de la cité
- Séjours apprenants et solidaires en famille (vacances scolaires)
- OSE tous les sports

4 priorités d'action définies

Des langages pour penser et communiquer
 Une projection positive et concrète vers le monde du travail
 Un cadre éducatif et scolaire pour grandir et s'épanouir
 Une éducation au développement durable, individuel et collectif

(comité stratégique du 13 juillet 2022)



Cité éducative de L'Isle d'Abeau / Villefontaine

Périmètre

La cité éducative de L'Isle d'Abeau / Villefontaine est constituée de deux territoires non contigus (un par commune) qui présentent des caractéristiques très proches, y compris en nombre d'enfants et de jeunes concernés. La cité éducative couvre les 3 QPV des deux communes et inclut le réseau d'éducation prioritaire de Villefontaine. Elle rassemble 18 écoles du 1er degré (toutes dans la circonscription de Bourgoin Jallieu 2), 4 collèges et 2 lycées.

cité éducative L'Isle d'Abeau / Villefontaine	N étab. scol.	N élèves	L'Isle d'Abeau		Villefontaine	
			N	N élèves	N	N élèves
écoles 1er degré	18	3 751	9	1 721	9	2 030
collèges	4	1 907	2	972	2	935
lycées associés *	2	993	1	474	1	519
total	24	6 651	12	3 167	12	3 484

*N de lycéens accueillis issus du périmètre de la cité éducative

Contrat de ville de référence : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Dotation annuelle : 400 000 €

Communication : Différents outils de communication à destination des partenaires ont été élaborés grâce, notamment, à la mobilisation des services communication des deux communes

Actions remarquables développées :

- Consolidation des postes de coordination de réussite éducative
- Développement de nombreux projets d'ouverture sur le monde et l'environnement au sein des différents établissements scolaires de la cité

Les 5 axes stratégiques de la cité éducative

axe 1 : une culture commune entre tous les acteurs pour la continuité des parcours des enfants et des jeunes

axe 2 : de futurs citoyens, individus éclairés

axe 3 : épanouissement de l'enfant dans un environnement apaisé

axe 4 : ambition, réussite, insertion professionnelle

axe 5 : renforcer exercice de la parentalité

Cités éducatives de l'Isère – liste des établissements membres

Cité éducative de Grenoble

liste des établissements			EP	CLA	politique de la ville *
école	élémentaire	La Fontaine	REP+		QPV
école	élémentaire	Les Genets	REP+		QPV
école	élémentaire	Les Trembles	REP+		QPV
école	élémentaire	Alphonse Daudet	REP		acc QPV
école	élémentaire	Christophe Turc	REP	CLA	QPV
école	primaire	Le Lac	REP+		QPV
école	maternelle	La Fontaine	REP+		QPV
école	maternelle	La Rampe	REP+		QPV
école	maternelle	Les Frênes	REP+		QPV
école	maternelle	Marie Reynoard	REP		QPV
école	maternelle	Alphonse Daudet	REP		acc QPV
école	primaire	Les Buttes	REP+		QPV
école	primaire	Beauvert	REP		QPV
école	primaire	Le Verderet	REP		QPV
école	primaire	Le Grand Chatelet	REP		QPV
école	primaire	Jules Ferry	REP		
école	primaire	Léon Jouhaux	REP		QPV
école	primaire	Jean Racine		CLA	acc QPV
école	primaire	Malherbe			acc QPV
collège		Lucie Aubrac	REP+		QPV
collège		Olympique	REP		QPV
collège		Vercors	REP		QPV
lycée polyvalent		Emmanuel Mounier		CLA	acc QPV
lycée professionnel et lycée des métiers		Guynemer		CLA	acc QPV
lycée polyvalent		André Argouges			acc QPV

* QPV: établissement situé en QPV - acc QPV: établissement accueillant des élèves de QPV

Cité éducative d'Echirolles

liste des établissements			EP	CLA	politique de la ville *
école	élémentaire	Jean-Paul Marat	REP+		QPV
école	élémentaire	Marcel Cachin	REP+		QPV
école	élémentaire	Jean Moulin			acc QPV
école	élémentaire	Auguste Delaune	REP		QPV
école	élémentaire	Vaillant-Couturier			acc QPV
école	élémentaire	Jean Jaurès			acc QPV
école	élémentaire	Marcel David	REP		acc QPV
école	maternelle	Jean-Paul Marat	REP+		QPV
école	maternelle	Marcel Cachin	REP+		QPV
école	maternelle	Jean Moulin			acc QPV
école	maternelle	Elsa Triolet	REP+		QPV
école	maternelle	Auguste Delaune	REP		QPV
école	maternelle	Vaillant-Couturier			acc QPV
école	maternelle	Jean Jaurès			acc QPV
école	maternelle	Danielle Casanova	REP		acc QPV
collège		Jean Vilar	REP+		QPV
collège		Pablo Picasso	REP		QPV
lycée général et technologique		Marie Curie			acc QPV
lycée professionnel		Thomas Edison			acc QPV

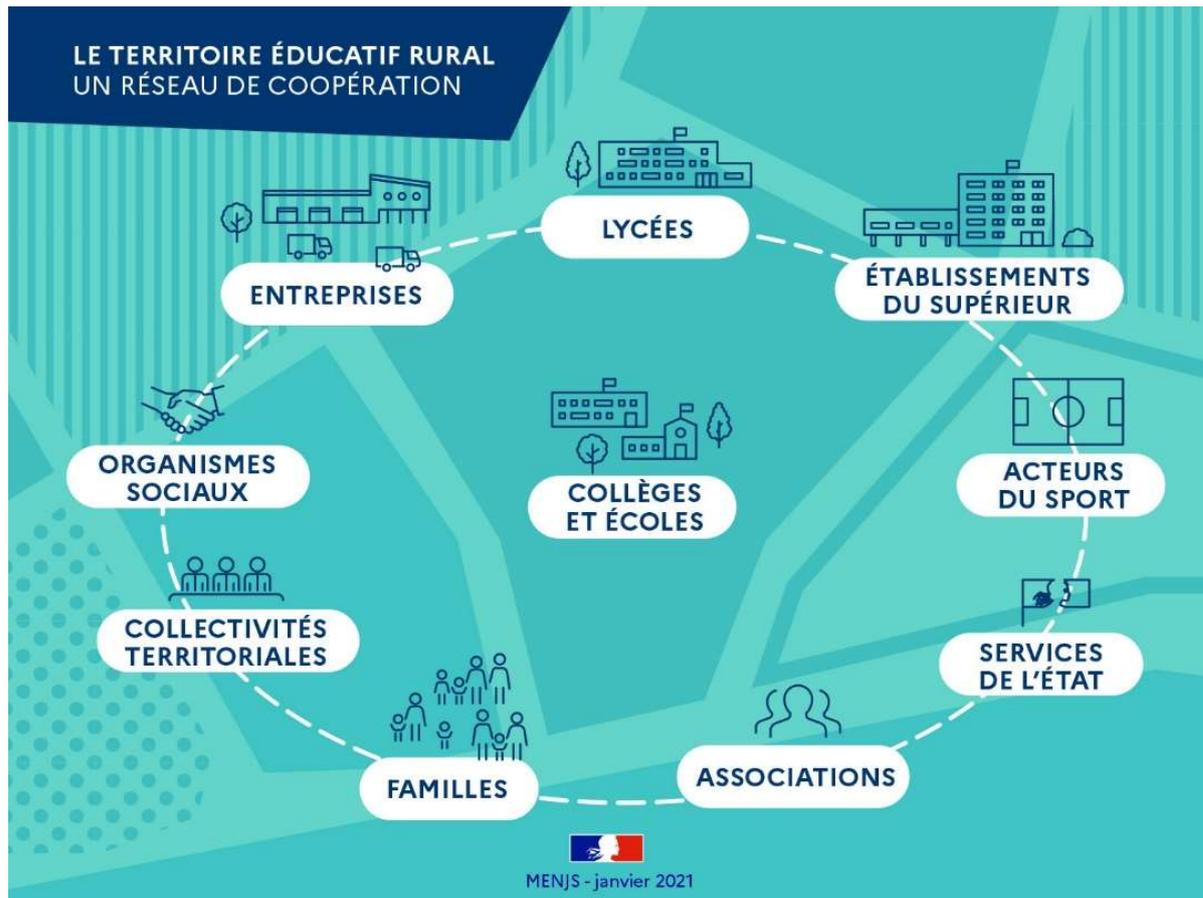
* QPV: établissement situé en QPV - acc QPV: établissement accueillant des élèves de QPV

Cité éducative de L'Isle d'Abeau / Villefontaine

liste des établissements			commune	EP	CLA	politique de la ville *
école	élémentaire	Coteau de Chasse (GS16)	L'Isle d'Abeau			
école	élémentaire	Les Fauvettes (GS17)	L'Isle d'Abeau			QPV
école	élémentaire	Louis Pergaud (GS19)	L'Isle d'Abeau		CLA	acc QPV
école	maternelle	Coteau de Chasse (GS16)	L'Isle d'Abeau			
école	maternelle	Les Fauvettes (GS17)	L'Isle d'Abeau			QPV
école	maternelle	Louis Pergaud (GS19)	L'Isle d'Abeau		CLA	acc QPV
école	primaire	Les Chardonnerets (GS14)	L'Isle d'Abeau		CLA	QPV
école	primaire	La Peupleraie (GS11)	L'Isle d'Abeau			
école	primaire	Le Petit Prince (GS20)	L'Isle d'Abeau			
école	élémentaire	Christophe Colomb (GS18)	Villefontaine			
école	élémentaire	Jules Ferry (GS12)	Villefontaine			
école	primaire	Galilée (GS1)	Villefontaine	REP		QPV
école	maternelle	Jules Ferry (GS12)	Villefontaine			
école	maternelle	Les Quatre Vents (GS22)	Villefontaine			
école	primaire	Les Armières (GS6)	Villefontaine	REP		
école	primaire	Buisson Rond (GS10)	Villefontaine	REP		QPV
école	primaire	Le Ruisseau (GS13)	Villefontaine	REP		acc QPV
collège		François Truffaut	L'Isle d'Abeau		CLA	QPV
collège		Robert Doisneau	L'Isle d'Abeau		CLA	acc QPV
collège		Louis Aragon	Villefontaine	REP		QPV
collège		René Cassin	Villefontaine			acc QPV
lycée polyvalent		Philibert Delorme	L'Isle d'Abeau			acc QPV
lycée polyvalent lycée des métiers		Leonard de Vinci	Villefontaine			acc QPV

* QPV: établissement situé en QPV - acc QPV: établissement accueillant des élèves de QPV

Les Territoires Educatifs Ruraux



La démarche Territoires Éducatifs Ruraux (TER) s'inscrit dans l'objectif d'un accès égal de tous à un service public d'éducation de qualité, offrant sur tout le territoire les mêmes opportunités de réussite à chaque enfant et chaque jeune, quels que soient son origine sociale et son lieu de résidence. Ce dispositif promeut une plus grande différenciation des politiques éducatives pour permettre une meilleure prise en compte des spécificités des territoires ruraux et éloignés dans la mise en œuvre des politiques éducatives. Il s'adresse aux zones rurales et de montagne, et plus généralement aux territoires « éloignés », confrontés à des problématiques spécifiques (distance, relief, dispersion de l'habitat et des équipements publics, éloignement des opportunités d'emploi et de poursuite d'études). Ce programme vise à renforcer dans ces territoires les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, et à lutter contre l'autocensure des élèves qui privilégient davantage l'orientation vers la voie professionnelle, et moins le passage en seconde générale et technologique.

Trois grands objectifs sont définis au niveau national :

- Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école (en renforçant les articulations avec les projets des collectivités territoriales, les orientations des autres services de l'Etat et les dynamiques de l'ensemble des partenaires de l'école) ;
- Garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir (par le biais de l'accompagnement à l'orientation et des dispositifs d'égalité des chances telles que les cordées de la réussite) ;
- Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rurale (par un meilleur accompagnement et la formation des personnels affectés dans les écoles isolées).

Cette démarche vise également à constituer un réseau de coopérations avec l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Trois territoires ont été sélectionnés en Isère : les Balcons du Dauphiné, le Trièves et la Matheysine, pour un total de 103 écoles, 10 collèges, 2 lycées pour un total de 15 906 élèves à la rentrée 2023/2024.

En Isère, 5 priorités ont été définies :

Garantir aux jeunes un véritable pouvoir d'agir

La continuité éducative

Le numérique

L'éducation artistique et culturelle

L'éducation physique et sportive et sport/santé

Ces conventions, signées pour une durée de 3 ans bénéficient d'un fond annuel de 30 000€. Co-portée par la DSDEN et les communautés de communes, d'autres partenaires ont été associés : le SDJES, la CAF, le Département ou encore la MSA.

Il s'agit d'une part de consolider les dispositifs existants (vacances apprenantes, cordée de la réussite, internat d'excellence, convention aux arts et à la culture, les TNE) mais aussi de proposer des projets adaptés aux territoires.

Sur les Balcons du Dauphiné, une présentation de la démarche a été faite sur les 6 communes considérées comme polarité. Réunissant les chefs d'établissement, la CAF, la MSA, et les acteurs locaux, un état des lieux partagés a mis en exergue deux priorités pour cette rentrée 2024/2025 :

- Celle de garantir aux jeunes un véritable pouvoir d'agir à travers notamment plusieurs projets autour de la découverte des métiers dès la 5ème : forum des métiers, visite d'entreprise avec des ateliers en amont pour préparer ces visites ;

- Celle autour de la continuité éducative avec un travail autour d'un projet éducatif de territoire intercommunal et plan mercredi.

Dans le Trièves, la communauté de communes souhaite prioriser l'axe de l'éducation artistique et culturelle avec l'accès aux écoles qui ne le peuvent pas au réseau des médiathèques et l'appui d'un projet autour du théâtre.

En Matheysine, la définition des axes prioritaires est en cours d'élaboration.

Cette démarche n'a pas vocation à créer de nouvelles instances, mais bien à s'intégrer à l'existant. Un travail est réalisé pour faire converger les différentes politiques éducatives et instances portées par les partenaires institutionnels et locaux.

Les Contrats Locaux d'Accompagnement

Objectifs

Les CLA sont créés pour répondre aux besoins spécifiques des territoires et publics les plus fragiles hors Education Prioritaire.

Les C.L.A. s'inscrivent dans la dynamique de lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

Ils promeuvent l'égalité des chances et valorisent une nouvelle approche au plus près des territoires afin de construire des « réponses » graduées et contextualisées.

Cibles

Ce sont les écoles, collèges, lycées identifiés à l'appui d'indicateurs tels que les caractéristiques de l'établissement (typologie de l'établissement, typologie de la commune, indice d'éloignement, indice d'hétérogénéité, offre de formation) et les caractéristiques des élèves (indice de positionnement social, CSP, taux de boursiers, résidence en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville).

Méthode

L'idée est de valoriser une démarche pro active c'est-à-dire :

- S'appuyer sur un diagnostic réalisé localement pour identifier une ou plusieurs problématiques spécifiques
- Mettre en place un accompagnement académique d'ordre pédagogique, éducatif, social, en lien avec le climat scolaire, la mixité, des problématiques de ressources humaines ou de la formation (EAFC)
- Etablir des contrats « sur mesure » : leviers, actions, dispositifs ou projets que les équipes souhaitent renforcer ou mettre en place pour répondre à leurs enjeux spécifiques.
- Contractualiser sur 3 ans

Les CLA en Isère

Nombre d'établissements bénéficiant d'un CLA

Isère	Ecoles	Collèges	Lycées	Sous total public	Collèges privés	Total public + privé
	5	5	2	12	1	13

Ecole	Commune
Elémentaire Louis Pergaud	L'Isle d'Abeau
Maternelle Louis Pergaud	L'Isle d'Abeau
Primaire les Chardonnerets	L'Isle d'Abeau
Primaire Jean Racine	Grenoble
Elémentaire Christophe Turc	Grenoble

L'Éducation Prioritaire

1. L'Éducation prioritaire en chiffres

Dans le premier degré

11 REP (réseau d'éducation prioritaire) de 87 écoles

2 REP+ de 14 écoles

943 classes en tout

10 circonscriptions de l'Isère (G1, G2, G3, BJ1, BJ2, FV, PDC, V1, V2, SMH)

16 275 élèves dans le 1er degré

Pour chaque REP+

3 conseillers pédagogiques de circonscription à temps plein

2 conseillères pédagogiques départementales « 100% de réussite » et 1 conseillère pédagogique départementale « Education Prioritaire ».

Dans le second degré

11 collèges en REP : 4 578 élèves

2 collèges en REP+ : 841 élèves

5 419 élèves dans le 2nd degré

2. Le dispositif « classes dédoublées » (CP, CE1) et allégées (GS) de REP et REP+

Effectifs

Classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Effectif moyen d'élèves par classe
CP et CE1 dédoublés	3622	288	12,5
GS allégées	1477 (sur 1774)	116	12,7

- Un pilotage départemental du dispositif des classes dédoublées (GS, CP, CE1)
- Les postulants sur une classe dédoublée passent un entretien de labellisation.
- Une formation commune pour tous les professeurs

Tous les enseignants affectés sur le dispositif ont bénéficié de deux journées de formation en 2023-24. Ces formations s'inscrivent dans la continuité depuis l'instauration du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Elles s'appuient sur les difficultés rencontrées par les élèves et l'analyse de leurs résultats.

A partir de 2019, en cohérence avec le plan mathématiques, les formations ont porté sur la numération, la résolution de problème et le calcul mental. Depuis 2023, sur le lexique et la production d'écrit.

Chaque formation vise systématiquement le développement d'une « compétence enseignant » : « Concevoir et mettre en œuvre un enseignement explicite et structuré du lexique en français et dans toutes les disciplines de la GS au CE1 » en 2023-24.

Cette compétence est explicitée par des critères et des indicateurs qui reprennent les recommandations des programmes et des différents guides nationaux. A l'aide de ces indicateurs, les enseignants s'évaluent en début et en fin de formation, en renseignant une grille d'auto-positionnement.

Une analyse départementale du degré de maîtrise des indicateurs est transmise à l'ensemble des IEN et des PE des écoles concernées. Elle a vocation à être utile au pilotage pédagogique du travail des équipes. Cette année, pour la formation Lexique, l'item « Les mots sont étudiés en réseau selon des entrées variées : synonymes, antonymes, familles de mots, homophones, phonologie, sémantique, étude de la langue » est particulièrement bien investi par les enseignants.

La grille de compétence constitue également une « mémoire » de la formation. Elle est utilisée par les enseignants pour construire leurs séquences d'enseignement et les mettre en œuvre, au bénéfice des élèves.

- Un accompagnement personnalisé avec des visites de classes

Les inspecteurs, les conseillers pédagogiques départementaux (selon les années) et de circonscription effectuent ces visites. Des indicateurs de suivi, un bulletin de visite et des repères explicites de gestes et pratiques professionnels ont été élaborés afin d'harmoniser les attendus.

3. Les perspectives du dispositif classes dédoublées en 2024-25

En REP+, 2 jours de formation pour le cycle 1 (dont les TPS), le cycle 2 et le cycle 3, sont organisés en collaboration avec la CPD Art sur la production d'écrit.

4. La scolarisation des moins de 3 ans

En 2023, 7 dispositifs de TPS (Toute Petite Section) en REP et REP+.

A la rentrée 2024-25, 7 dispositifs supplémentaires sont ouverts, ce qui porte à 14 le nombre de dispositifs en Isère.

5. Un plan de formation spécifique pour les REP+

Un plan de formation commun aux deux réseaux de Grenoble et d'Echirolles.

Une implication des formateurs départementaux auprès des équipes de circonscription.

Une brigade spécifique de 18 Titulaires Remplaçant pour assurer les remplacements lors des 3 journées de travail en équipe et les 5 journées de formation.

6. Les perspectives du REP+ en 2024-25

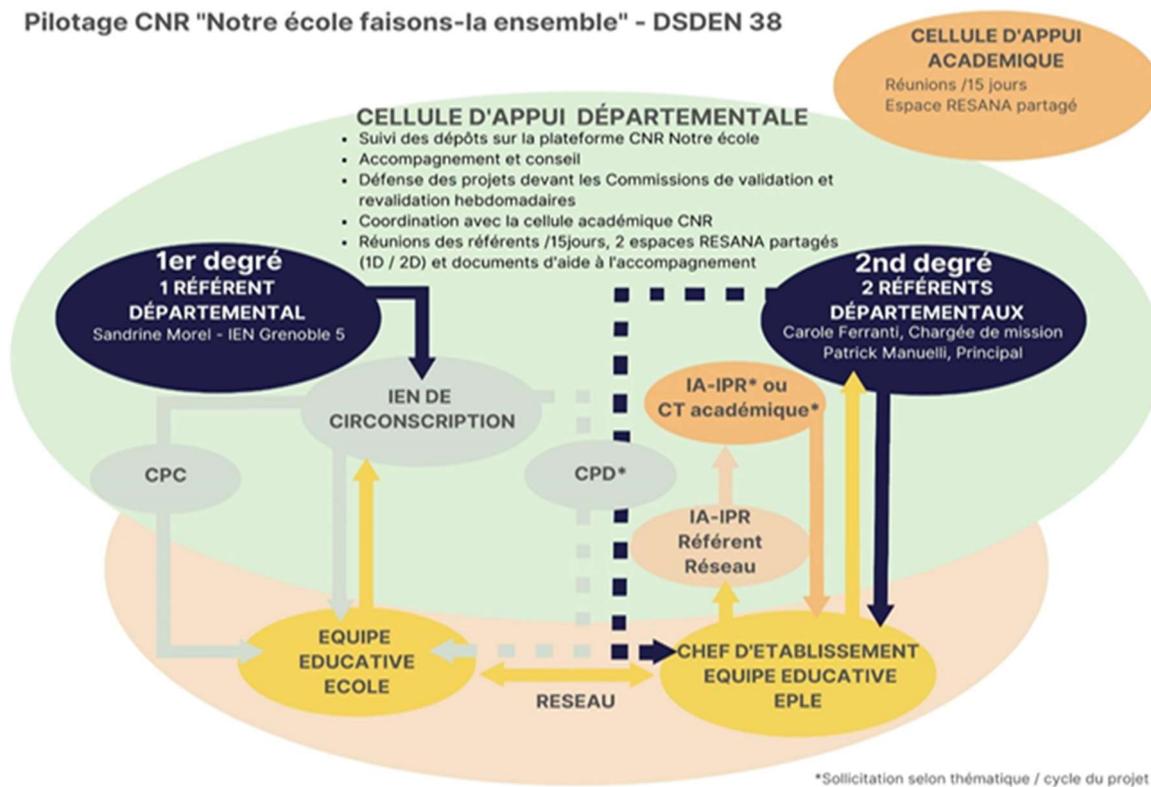
Les formations porteront sur les thématiques suivantes : « Ecrire pour apprendre, apprendre à écrire », « mathématiques explicites », « EBEP » (élèves à besoins particuliers), « compétences psychosociales ».

Le Conseil National de la Refondation (CNR)

ETAT DES LIEUX CNR 2023-2024

1. Organisation CNR 38

Pilotage CNR "Notre école faisons-la ensemble" - DSDEN 38



2. Etat des lieux des projets CNR pour le département.

ETAT DES LIEUX DES PROJETS CNR 38							
	Ecoles		Collèges		Lycées		TOTAL
	Publiques	Privées sous contrat	Publics	Privés sous contrat	Publics	Privés sous contrat	
En accompagnement	73	5	13	4	3	2	100
En attente de validation	4	4	1	0	1	1	11
TOTAL	77	9	14	4	4	3	111

Source: Plateforme sphinx: Suivi des concertations + tableaux de bord départementaux

3. Etat des lieux de la validation des projets CNR

	Public	Privé	Total
Ecoles	31	4	35
Collèges	12	0	12
Lycées	9	1	9
Total	52	5	56

4. Montants alloués dans les projets CNR

TOTAL DES MONTANTS ALLOUES DANS LES PROJETS SUR LES DIFFERENTS POSTES						
	ACHAT DE MATERIEL	INTERVENANTS EXTERIEURS	FORMATION	FRAIS DE DEPLACEMENT	AUTRE	TOTAL ANNUEL
2022-2023	476672,58	34741,74	0	5764,31	11295,33	528473,96
2023-2024	458771,63	125191,2	1236	22902,11	51072,4	659173,34
2024-2025	322008,49	118268,67	1236	23112,11	31652,91	1187647,3
2025-2026	45928,64	39841	1236	6087,11	1913,36	95006,11
2026-2027	10756,28	26679	0	5983,11	1413,36	44831,75
TOTAL PAR POSTES	1314137,62	344721,61	3708	63848,75	97347,36	2515132,46

5. Thématiques des projets CNR

Les projets proposés par les écoles et établissements du département traitent le plus souvent des sujets suivants :

- L'aménagement des espaces
- Le bien-être (via l'E3D, l'EAC,...)
- Le climat scolaire et la prévention de la violence (via la pratique d'activités physiques et sportives, de la lutte contre les discriminations, du décrochage scolaire, de la liaison école-famille...)
- La pratique de l'oral (via le théâtre, les techniques oratoires...)
- Le développement des CPS et de la culture de l'engagement (via des actions liées à la citoyenneté)

Le dispositif Devoirs Faits

Le dispositif « devoirs faits » a pris, à la rentrée 2023-2024, une dimension nouvelle dans l'accompagnement de chaque élève au service de l'acquisition des savoirs fondamentaux. Il a été rendu obligatoire pour les élèves de 6ème et les objectifs prioritaires ont été rappelés :

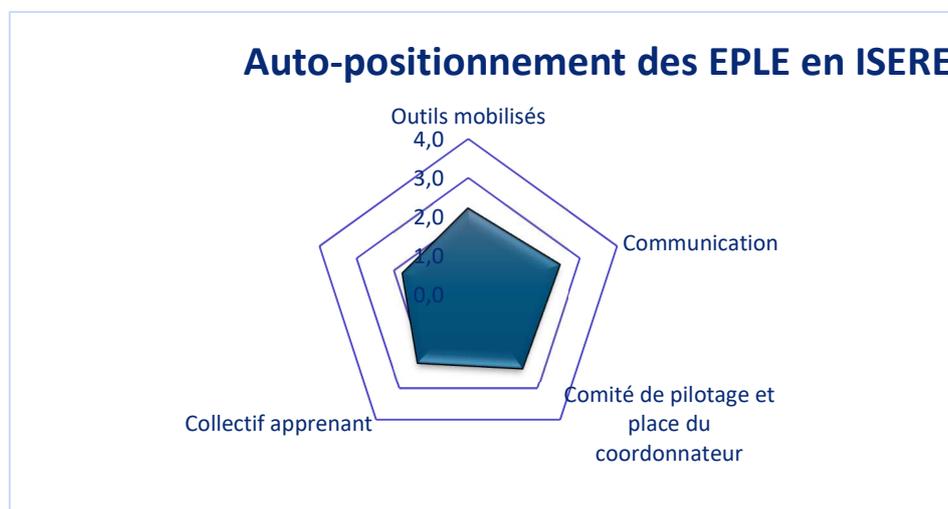
- contribuer à une meilleure fluidité des apprentissages au cœur du cycle 3
- contribuer à la consolidation de méthodes et outils pour apprendre auprès de chaque élève

Le dispositif, pour le département de l'Isère, concerne :

- o 97 collèges publics, 23 collèges privés sous contrat, 12 lycées publics, 8 lycées privés

A l'échelle départementale, une référente devoirs faits (DF) et membre du groupe de travail académique DF, est en lien avec les chefs d'établissement. Cette année, elle est notamment intervenue sur 2 axes forts :

- Le rappel et suivi des 2 enquêtes nationales orchestra (automne et printemps)
- Des entretiens d'auto-positionnements du dispositif, au regard de sa mise en œuvre dans chaque établissement, à partir d'un outil déclinant 6 items en 4 étapes



Ce suivi départemental a permis de clarifier des questionnements de certaines équipes d'EPLE, de proposer des ressources nationales et/ou académiques disponibles pour faciliter l'accompagnement des équipes en demande, de dresser un bilan plus qualitatif du dispositif au sein des structures concernées et d'identifier des besoins particuliers venant des équipes de terrain tels que :

Poursuivre le déploiement des FIT TPE.

Continuer à former les coordonnateurs du dispositif (Webinaires annuels, formation en réseau...) notamment sur la mise en œuvre d'une charte du travail personnel au sein de l'établissement.

Communiquer sur des chartes du Travail Personnel de l'élève déployées en établissement et proposer un module de pilotage aux chefs d'établissement sur cette thématique.

Proposer et communiquer des outils de suivi du travail personnel des élèves entre la classe, le dispositif et la famille.

Former les chefs d'établissement / les coordonnateurs aux tests d'engagement cognitif et aux médiations langagières

Développer les temps d'échanges de pratiques à l'échelle des réseaux pédagogiques.

Identifier une page académique sur le site spécifique aux ressources de TPS et Devoirs Faits.

Communiquer et identifier clairement une page du site académique support de l'ensemble des ressources produites.

Le groupe de travail académique prévoit la création de nouveaux outils et le déploiement de plusieurs temps de formation dès la rentrée prochaine.

Les dispositifs relais

Les dispositifs relais constituent un des moyens de lutte contre la marginalisation sociale et scolaire des jeunes soumis à obligation scolaire. Leur objectif est de remobiliser les collégiens de la 5^{ème} à la 3^{ème} dans les apprentissages pour leur permettre de réintégrer un parcours de formation de manière durable.

En Isère, il existe trois types de dispositifs relais, implantés dans les établissements scolaires

1/ Les classes relais

Les classes relais sont principalement des dispositifs de remédiation. Elles bénéficient, par convention avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), d'une mise à disposition à temps non complet d'éducateurs. Leur durée d'accueil est de 8 semaines renouvelable, pour 12 élèves maximum par session.

Il existe 2 classes relais en Isère : Collège Aragon à Villefontaine (implantation Lycée Delorme Isle d'Abeau) – Lycée Pablo Neruda à Saint Martin d'Hères.

2/ Les ateliers relais

Les ateliers relais sont principalement des dispositifs de remédiation. Ils accueillent les élèves pour une période de 6 à 8 semaines renouvelables, pour 12 élèves maximum par session.

Il existe un atelier relais en Isère : Collège la Garenne de Voiron.

3/ Les dispositifs de suivi sur site

Les élèves sont pris en charge dans leur établissement d'origine soit de façon individuelle, soit en collectif, une fois par semaine pour une durée de 1H à 3H en fonction des dispositifs. La prise en charge est de 6 semaines renouvelable.

Les 5 dispositifs de suivi sur site isérois sont localisés :

- au collège Olympique à Grenoble
- au collège Vercors à Grenoble
- au collège l'Isle à Vienne
- au collège Belledonne à Villard-Bonnot
- au collège Louis Aragon à Villefontaine

L'admission en dispositif relais relève de la compétence de l'IA DASEN, après avis de la commission départementale d'admission et suivi. Cette commission instruit les demandes au vu du parcours élaboré pour chaque élève par l'établissement d'origine, et émet un avis sur les demandes de renouvellement.

Ensemble des dispositifs		
Année 2023/2024		
	Demandes	Nombre d'élèves admis
Commission 1	89	78
Commission 2	150	106
Commission 3	143	111
Commission 4	50	46
TOTAL nb d'élèves admis		341 *

Pour mémoire : 402 élèves pris en charge en 2021/2022 388 élèves pris en charge en 23/24

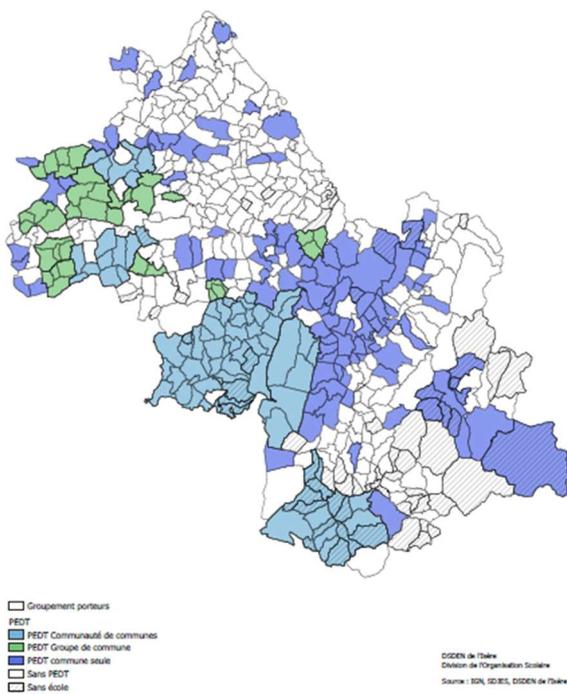
* La baisse du nombre total d'élèves admis s'explique par le fait que la durée de la prise en charge en classe relais est passée de 6 à 8 semaines, soit 1 session en moins depuis 2 ans.

Les rythmes scolaires, projets éducatifs de territoires (PEDT) et plans mercredi

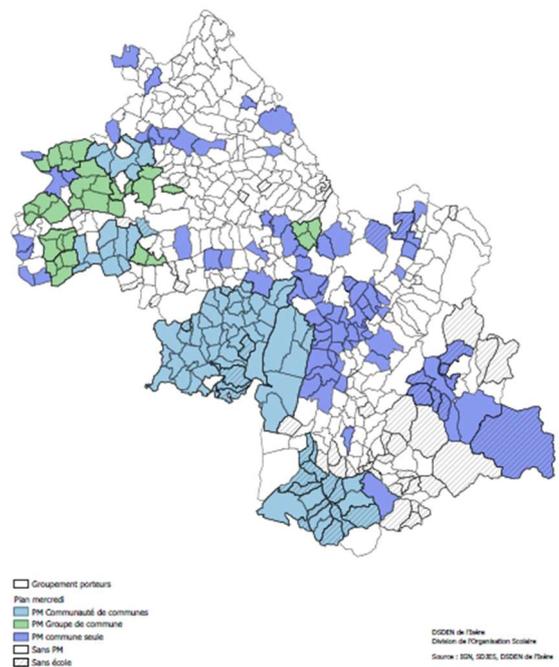
Le service du SDJES et la DSDEN de l'Isère se sont fortement mobilisés autour d'un Groupe d'Appui départemental (GAD) associant la CAF, des représentants de communes et d'associations d'éducation populaire pour aider les communes et les communautés de communes à concevoir et à améliorer leur nouvelle organisation des temps éducatifs d'activités périscolaires.

L'Isère est le premier département rhônalpin par le nombre de ses conventions PeDT signées. Outre l'appui technique et pédagogique de ses services, le SDJES/DSDEN travaille à améliorer la qualité des projets éducatifs notamment lors de leur renouvellement (26 en 2023 et 50 en 2024). Des journées d'échanges et des séquences de formation financées par l'Etat au titre de la continuité éducative sont également proposées régulièrement aux collectivités.

PEDT en Isère



Plan mercredi en Isère



Les chiffres clés 2023/2024

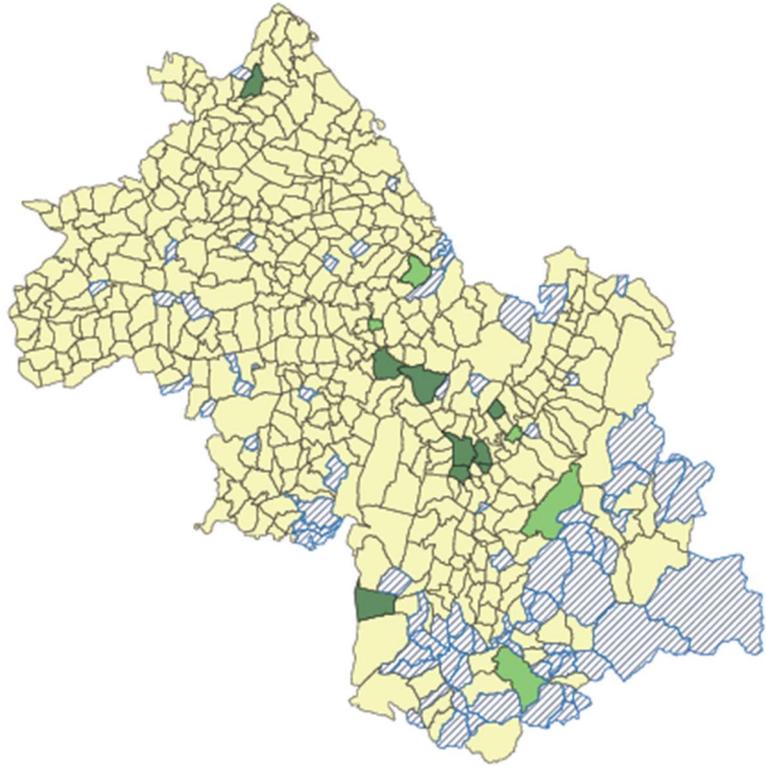
Organisation du Temps Scolaire (OTS) : 14 communes en Isère maintiennent 5 matinées de classe (soit 18 % des effectifs scolaires 1er degré du département avec Grenoble, Echirolles, Pont de Claix...). 82% des communes avec écoles sont à 4 matinées de classe par semaine.

Le département compte 110 PEdT, couvrant 198 communes (45,7 % des 433 communes avec écoles), 62% des écoles publiques et 68 % des élèves du 1er degré public.

On compte par ailleurs 86 PEDT labellisés Plan mercredi, concernant 170 communes (39% des 433 communes avec écoles), 58% des écoles publiques et 64 % élèves du 1er degré public.

L'année 2023/2024 est marquée par l'extension du dispositif des Territoires Ruraux Educatifs (TER) : l'expérimentation est étendue à tout le territoire national, avec un conventionnement prévu auprès de 3 intercommunalités iséroises.

**Organisation des rythmes scolaires
Rentrée 2023**



- Porteurs multi communes
- Rythme scolaire
 - 4 matinées-Adaptation type 2 mercredi matin libéré
 - 5 matinées-Adaptation type2 après-midi libéré jeudi après midi
 - 5 matinées-Régulier
 - Sans école

DSDEN de l'Isère
Division de l'Organisation Scolaire
Source : IGN, SDDES, DSDEN

Génération 2024

2024, année olympique

La note de service « une rentrée et une année olympique et paralympique à l'École », parue le 4 juillet 2023, a encouragé les établissements « à organiser lors de la première semaine de septembre 2023, un évènement collectif autour de l'olympisme et du paralympisme ».

Nous avons ainsi proposé un challenge pour les écoles, dans lequel chaque classe a pu participer à 4 ateliers sportifs en essayant d'atteindre au moins 2024 points à l'issue des épreuves.

Rentrée olympique en Isère (padlet)

« La mobilisation des élèves et des équipes pédagogiques tout au long de l'année a été favorisée par les dispositifs » : les temps forts du sport scolaire, le parcours de la flamme olympique, et autres évènements proposés dans un calendrier sur Eduscol.



Le passage de la flamme a eu lieu à Hauterives dans la Drôme, avec les écoles nouvellement labellisées génération 2024, de Bellegarde Poussieu (38), Baix (07), Hauterives et Tersanne (26). Ce fut une journée riche en émotions.

De nombreux programmes d'engagement spécifiques : label G24, Unis'vers USEP 2024, Jeunes officiels UNSS, dispositif 30 minutes APQ, le dispositif 2h de sport supplémentaires au collège, l'Olympiade culturelle (via Adage), Ma classe aux Jeux, et des appels à manifestation d'intérêts et concours (Dicosport, Intégrathlon...), ont permis aux établissements de mettre en œuvre des projets autour de la thématique de l'olympisme.

Les chiffres en 2024

À la suite de la campagne de labellisation 2024, on compte en Isère, 271 établissements labellisés au 24 juin 2024 :
184 écoles, 55 collèges, 32 lycées
dont 16 établissements privés, 3 établissements spécialisés (type IME)
+ 1 université

Bilan des dispositifs associés

Note de service du 4-7-2023 « Organisation de l'année 2023-24 »

Ma classe aux Jeux :

29 établissements ont été retenus pour ce dispositif et assisteront à une épreuve des JO paralympiques en septembre 2024 : 13 écoles, 11 collèges, 4 lycées et 1 EREA

Collège Anne Frank, La Verpillière
Collège Arc en Ciers, Les Avenières Veyrins-Thuellin
Collège Georges Pompidou, Claix
Collège Jean Ferrat, Salaise-sur-Sanne
Collège Jean Prévost, Villard-de-Lans
Collège le Grand Champ, Pont-de-Chéruy
Collège Marcel Mariotte, Saint-Siméon-de-Bressieux
Collège Olympique, Grenoble
Collège privé Notre-Dame de Sion, Grenoble
Collège privé Saint-François - Institution Saint François, La Côte-Saint-André
Collège Robert Doisneau, L'Isle-d'Abeau
Ecole élémentaire Bouvesse-Quirieu
Ecole élémentaire Eric Tabarly
Ecole Elémentaire Sidi Brahim
Ecole primaire Clos Marchand, Saint-Ismier
Ecole Primaire La Louvière
Ecole primaire Montagnieu
Ecole primaire Paul Germain, Luzinay
Ecole primaire Pont du Drac, Fontaine
Ecole primaire publique Cours et Buis
Ecole primaire publique Montrevel
Ecole primaire publique Serre-Nerpol
Ecole primaire, Sainte-Blandine
Ecole primaire, Serpaize
Etablissement régional d'enseignement adapté Pierre Rabhi, Claix
Lycée général Champollion, Grenoble
Lycée général international Europole, Grenoble
Lycée polyvalent Galilée, Vienne
Lycée Pravaz du Pont de Beauvoisin

Les jeux en Isère, jusqu'en Grèce (Séjour Erasmus+)

2 collèges isérois ont été mobilisés sur ce projet de voyage scolaire en Grèce, qui a eu lieu au printemps 2024 : le collège S. Allende de Bourgoin-Jallieu (Mme MICHA et Mme SAIDI, professeurs d'EPS), et le collège J. Prévost de Villard de Lans (Mme MOREAU, professeur de lettres classiques). Des échanges auront lieu en anglais, sur la thématique des Jeux Olympiques.



12 élèves de l'association sportive du collège ont été en Grèce du 21 au 28 mars 2024

Les olympiades de juin 2024

Les Olympiades pour les écoles, avec un projet porté par l’USEP 38 et accompagné par les CPC EPS des circonscriptions : 21 rencontres sportives olympiques ont bien eu lieu en Isère.

Ci-contre, Olympiades à Moirans :

Ce projet est inclus dans Unis vers USEP 2024. Le lien avec les collectivités territoriales labellisées Terre de Jeux a également été privilégié, afin de décliner des propositions locales.



Olympiades à Voiron

Visite d’un sportif de haut-niveau dans les établissements – 30’ APO

De nombreuses visites de sportifs de haut-niveau ont eu lieu tout au long de l’année (en rouge, les SHN listés dans l’équipe de France des 30 minutes).

Année scolaire	date	Nom de l'évènement	Ecole(s)/établissement(s) mobilisé(s)	Nom des SHN présents
2022-2023	11/5/2023	visite SHN	école Valencin	Farah SAIDI - Softball
2023-2024	9/10/2023	visite SHN	école christophe Turc Grenoble	Léa Mauberret championne France espoir saut à la perche
2023-2024	10/10/2023	visite SHN	écoles Vizille	Florian Jouanny - Anaïs Vincent - vélo paralympique
2023-2024	13/10/2023	visite SHN	école lafontaine Grenoble	Noah Servais Triathlète Champion europe aquathlon
2023-2024	9/11/2023	visite SHN	école Artas élémentaire	Rudi Van Abeel, basket ball paralympique
2023-2024	16/11/2023	visite SHN	école sidi brahim Grenoble	Emilien Voisin tennisman classé ATP
2023-2024	20/11/2023	visite SHN	école St Jean de Moirans	Bruno Mure - Judokat - Champion de France
2023-2024	23/11/2023	visite SHN	école Bizanet Grenoble	Pierre CRINON et Loïc FARNIER - Hockeyeurs Grenoble
2023-2024	27/11/2023	visite SHN	école Langevin Echirolles	Sarah Nichilo judokate 3ème champ du monde - champ europe X2
2023-2024	26/1/2024	visite SHN	école primaire La Murette	Théo Lermercier + Loïcia Demougeot + Kévin Aymoz - Danseurs sur glace
2023-2024	15/3/2024	visite SHN	école la brunerie Voiron	Capucine Viglione, grimpeuse de vitesse, championne France 23 et 24
2023-2024	21/3/2024	visite SHN	école Jean Moulin Voiron	Hélène Janicot, grimpeuse bloc/difficulté, championne monde Cadette
2023-2024	2/4/2024	visite SHN	école des genets - Grenoble	Léa Champon - rugby XV France féminin
2023-2024	4/4/2024	visite SHN	école élémentaire Satolas	Violette Bony - biathlon équipe de France
2023-2024	5/4/2024	visite SHN	école élémentaire Valencin	Fantin Crisci - Léa Mauberret - athlétisme équipe de france
2023-2024	8/4/2024	visite SHN	école des îles de mars - Pont de Claix	Louis Duplan-Fribourg - Ski nautique - Champion du monde 23
2023-2024	8/4/2024	visite SHN	école Barbuse - Saint Martin d'Hères	Willy Hem - équipe de France Break Dance JO 24
2023-2024	9/4/2024	visite SHN	école libération - Grenoble	Barnabé Massa - rugby XV France U20
2023-2024	12/4/2024	visite SHN	école les laiches - Villard de lans	Maurice Manificat - équipe de France ski nordique - médaille bronze relais JO 22
2023-2024	29/4/2024	visite SHN	école E.Tarbarly - Les Abrets en dauphiné	Clément Parisse - équipe de France ski nordique - médaille bronze relais JO 22
2023-2024	02/05/2024	visite SHN	école élémentaire Heyrieux	Damien Roger - volley paralympique
2023-2024	06/05/2024	visite SHN	école clos marchand St Ismier	Ange Richiero - cyclisme - sport adapté
2023-2024	23/05/2024	visite SHN	école Agnin	Aymeric Gouyaud - ping pong - sport adapté



Clément Parisse, champion olympique en ski de fond à l'école des Abrets en Dauphiné, en avril 2024,

Et distribution des livrets J.O. par M. Patrice Gros, DASEN de l'Isère.



Au niveau des formations 30' APO : 63 PES à 100% + 48 PEMF ont été formés

Les kits 30 mn APO : il restait 526 écoles non livrées en mars 2023. La première vague (mars) a doté 237 écoles, la seconde vague qui vient de débuter concerne 173 écoles.

Il reste encore 116 écoles sans kits.

Perspectives 2024-2025

A ce jour, et avec la perspective des J.O. d'hiver de 2030, en Savoie et Haute-Savoie, la dynamique sportive semble bien lancée et devrait se poursuivre au niveau des établissements scolaires. Pour le département de l'Isère, un projet autour des fondamentaux à l'école en lien avec l'EPS et l'USEP devrait se construire dès la rentrée de septembre 2024.

En parallèle, sur notre territoire entouré de montagnes, un projet autour de la randonnée pédestre, en lien avec l'USEP38, devrait permettre à des élèves de cycle 3 et collégiens de l'Isère, de se rendre dans un refuge pour une nuitée : projet « Destination refuges ». L'activité physique quotidienne sera également au centre des préoccupations de l'équipe EPS afin de garantir de meilleurs apprentissages pour les élèves.

L'USEP 38

Définition et missions

L'Union Sportive de L'Enseignement du Premier degré est la fédération du sport scolaire de la maternelle au CM2. L'USEP est le secteur sportif scolaire de la ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire qui agit pour la laïcité, la citoyenneté, les valeurs de la république et la vie associative.

La mission de l'USEP 38 est de contribuer à cette éducation pour tous par la pratique sportive et tous ses apprentissages transversaux dans les domaines de l'EPS, du sport scolaire et des Activités Physiques Quotidiennes.

Agréée par le ministère, habilitée et conventionnée par le ministère de l'éducation nationale, l'USEP permet l'organisation des rencontres sportives. [La convention cadre signée en 2021](#) entre la DSDEN de l'Isère, l'USEP 38 et la ligue de l'enseignement de l'Isère rappelle la mission de service public confiée à l'USEP par la DSDEN. L'USEP est à l'initiative ou associée à tout projet de rencontre sportive au sein de l'école publique.



Objectifs de l'USEP 38 et enjeux de la pratique sportive pour les enfants.

La vocation de l'USEP est de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre d'enfants afin de répondre aux enjeux de santé, de réussite éducative et de cohésion sociale.

Outre la construction d'une véritable culture sportive, trois objectifs majeurs sont matérialisés dans notre [Projet Sportif Associatif Départemental 2021/2025](#) :

- Eduquer à une pratique sportive harmonieuse et inclusive pour lutter contre les risques liés à la sédentarité et le développement de l'obésité. En 40 ans, les collégiens ont perdu 40% de leur capacité physique. Là où l'USEP est présente, l'EPS est enseignée de manière significative. Les outils USEP sont de bons leviers pour construire une co-éducation en matière de santé.
- Eduquer à la fraternité, au savoir vivre ensemble pour lutter contre les fractures de notre société. Les Rencontres Sportives Associatives sont des moments de socialisation, une éducation morale et civique en actes. Pour rappel, la mixité, au même titre que l'inclusion sont de règles, le principe étant que les pratiques soient adaptées aux aptitudes, connaissances et cultures de chacun.
- Eduquer au développement durable et à la transition écologique, c'est penser le monde dans lequel on vit et dans lequel on voudrait vivre. Là également, l'action de l'USEP vient enrichir les enseignements de l'école notamment lors de la rencontre développement durable le jour de l'AG des enfants.



Quelques chiffres pour l'année 2023/2024



580
rencontres
(+61%)



166
associations
(+40%)



573 adultes (+25%)
1867 maternelles (+58%)
7137 élémentaires (+33%)



14
formations



15
partenaires

Faire vivre l'héritage olympique avec l'USEP en Isère

L'année scolaire 2024/2025 permettra de faire vivre l'héritage des Jeux Olympique de Paris 2024. En Isère, nous avons un calendrier départemental riche et nous comptons également sur les dynamiques locales pour développer le sport scolaire et renforcer l'identité de l'USEP sur notre département. Parmi les 34 propositions de rencontres sportives départementales, notre comité directeur met l'accent sur l'olympisme.



Mercredi 18 juin 2025
CO Culture
 Olympisme et culture
GRENOBLE



Rencontre départementale - Hors temps scolaire

Cette rencontre départementale qui se déroule à Grenoble fera sa 6^{ème} édition. Les 4 parcours créés par l'USEP permettent aux enfants de découvrir l'héritage des JO de 1968 à Grenoble et de visiter différents lieux marquants liés à l'olympisme. La visite d'enceintes sportives fait aussi partie du projet. L'orientation dans la ville et l'utilisation des transports en commun donnent la possibilité aux enfants de se déplacer en respectant l'environnement.



du 02 au 06 juin 2025
Camp Olympique
 10 classes du cycle 2 et 3
 Un village olympique à Autrans
 5 jours en classe sportive et culturelle



Classe de découverte sportive USEP à Autrans

Au centre Le Vertaco' de la Ligue de l'Enseignement de l'Isère nous dresserons un village olympique avec plus de 200 enfants et 10 classes. Dans un but de faire vivre l'héritage olympique, l'USEP 38 souhaite pérenniser ce projet afin de maintenir les dynamiques olympiques présentes dans les écoles du département. Ce sera l'occasion de mettre en avant toutes les valeurs olympiques et le travail des écoles depuis quelques années.



du 14 au 18 avril 2025
SOP
 4 ateliers en situation de handicap
 Découverte du braille et de la LSF
 Travail sur le notion d'inclusion par le sport



Rencontres à thème de l'USEP départementale – SOP 2025

Parmi les 12 semaines proposées par l'USEP 38 afin de développer le sport scolaire dans les écoles, il y a la Semaine Olympique et Paralympique pour le cycle 2 et le cycle 3. Les enfants travaillent en amont à la construction d'ateliers traitant la notion d'inclusion et notre comité départemental propose 4 à 6 activités touchant les sports adaptés. Le principe est de développer la rencontre sportive dans les écoles et de former les enseignants dans sa mise en œuvre.

Une rentrée 2024/2025 et des projets pour tous !

L'USEP 38 a pour objectif de proposer des projets pour tous les niveaux, depuis quelques années nous nous attachons à ouvrir nos propositions à l'ensemble des cycles du premier degré. Voici un exemple pour chaque cycle :

Cycle 1



Mai à juin 2025
Prom'nons nous dans les livres
 Balades contées avec Lire et Faire Lire
 Lectures assurées par des bénévoles
 Formation autour d'outils spécifiques



Cycle 2



Février à mars 2025
Le break s'cool des enfants
 Culture autour du Breaking
 Partage d'expériences et de danses
 Outil USEP Break s'cool



Cycle 3



Janvier à juin 2025
Vélo Citoyen 2025
 Le P'tit Tour USEP en Isère
 Savoir Rouler à Vélo
 Travail autour de la citoyenneté



Flashez-moi pour retrouver l'ensemble de notre projet via le bulletin de rentrée

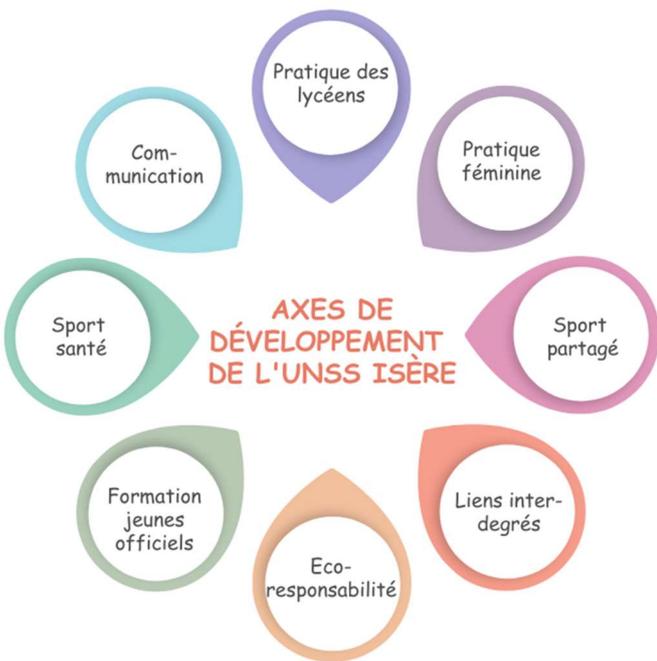
L'UNSS

Licenciés/Scolarisés : 23%
 40% ♀ & 60% ♂
 17% de licenciés Jeunes Officiels

20 714 licenciés
 146 AS
 648 professeurs EPS

L'UNSS Isère s'adresse à tous les élèves du département, collégiens et lycéens. Elle a pour objectifs d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Partageons plus que du sport...
 « Pour les élèves, par les élèves ».

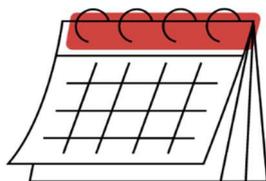


Dans son plan de développement du sport scolaire, l'UNSS recouvre 4 fonctions : Culturelle, sociétale, éducative, santé. Ainsi que 4 enjeux : Accessibilité, responsabilité, innovation et éducation.

Le service départemental de l'Isère est à l'écoute des acteurs du sport scolaire et notamment des chefs d'établissement, présidents d'AS.

Nous remercions l'ensemble des acteurs du sport scolaire qui font vivre l'UNSS sur notre territoire. Pour permettre la réussite des rencontres, en toute sécurité, la mobilisation d'un grand nombre de professeurs d'EPS est nécessaire notamment sur les grands évènements.

Quelques dates pour 2024 – 2025



- Réunion de rentrée : 4 septembre
- Jeux d'Automne des lycéens : 9 octobre
- CROSS départemental : 27 novembre
- Jeux d'hiver des collégiens : 8 mars 2025 (à confirmer)
- Jeux d'été des collégiens : 18 juin 2025 (à confirmer)
- Championnat de France Basket-ball LP : mars 2025

Un petit résumé en vidéo de l'année 2023-2024 de l'UNSS Isère à retrouver dans la lettre de rentrée UNSS 2024-2025



27 activités départementales

Ski/Snow, Raid, Danse, Handball, Escalade, Volley, Badminton, Gymnastique, Athlétisme et bien d'autres encore...



Différentes formations pour nos jeunes officiels :

Jeunes secouristes, reporters, organisateurs, coachs, arbitres, juges, éco-responsables...

L'UNSS Isère organise plusieurs grands événements promotionnels afin de faire découvrir différentes pratiques aux élèves. Dans ces événements des stands éducatifs sont proposés.



☎ Secrétariat : 07 66 60 05 02

✉ sd038@unss.org

📍 9 rue Léon Pinel
38600 Fontaine

Directrice : Alice Grenet
06 07 52 94 97

Directrice Adjointe : Anaïs Pauvert
06 85 21 00 49

Classes et lycées engagés et Service National Universel

Le SNU (Service National Universel) met à l’honneur les valeurs de l’engagement, de la citoyenneté, du devoir de mémoire, de la résilience et de la cohésion nationale.

Il est accessible sur la base du volontariat, à l’ensemble de jeunes de 15 à 17 ans.

Il se décline autour de 3 axes :

1^{ère} étape : Un séjour de cohésion : les jeunes sont volontaires pour vivre une expérience favorisant la mixité sociale, la parité filles garçons, dans l’esprit de cohésion autour d’activités variées, hors de leur département, dans un centre d’accueil, pour une durée de 12 jours.

2^{ème} étape : Une mission d’intérêt général (MIG) : qui suit le séjour de cohésion et qui engage le jeune volontaire à une action bénévole dans une structure ou une association de son choix, proche de son domicile, pour une mission solidaire de 12 jours (ou 84 heures perlées) autour d’un thème qu’il choisit.

Un recueil de 446 structures en Isère permet de construire l’offre de Missions d’Intérêt Général (MIG) sur la plateforme du SNU. Le SDJES38 sollicite également les volontaires pour qu’ils engagent leur propre démarche auprès d’associations proches de chez eux et ils sont accompagnés dans la concrétisation de leur MIG.

Nombre de places disponibles	297
Nombre de places occupées	289

3^{ème} étape : Un engagement volontaire (facultatif) de 3 mois, qui fait suite à la MIG, dans une association ou structure au choix du jeune volontaire. Cette mission est rémunérée (sur un principe identique au Service Civique) et peut s’effectuer jusqu’aux 25 ans révolus du volontaire. Sur l’année 2022-2023, 93 volontaires en service civique se sont engagés en Isère.

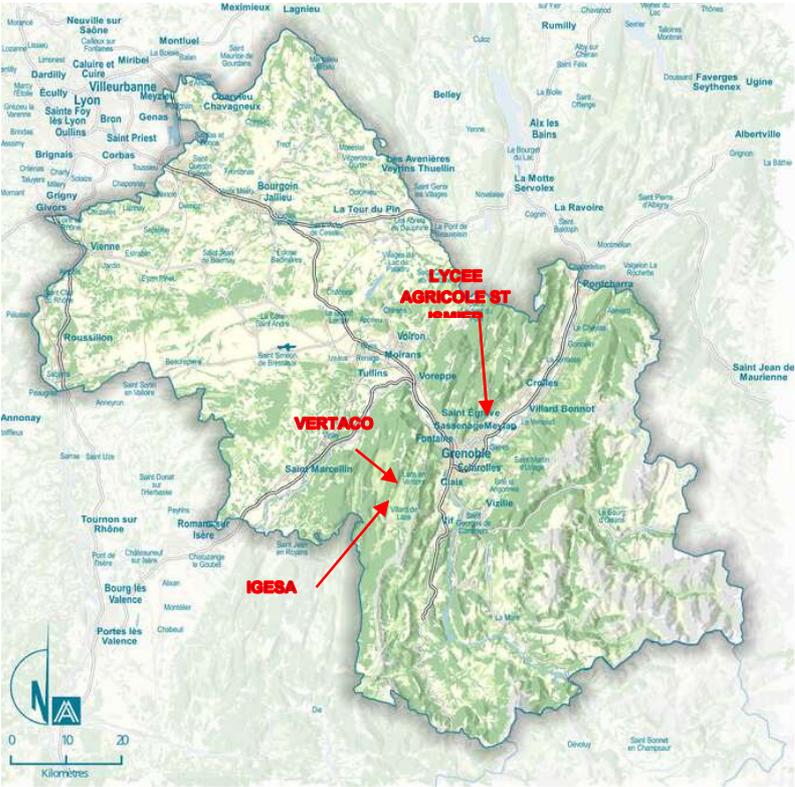
L’Isère est le deuxième département de la région Auvergne-Rhône-Alpes à accueillir et à envoyer le plus grand nombre de volontaires.

Depuis 2022, le centre du Vertaco à Autrans-Méaudre accueille 252 volontaires, ce qui est le plus grand centre SNU en France.

Année	A l’accueil	A l’envoi
2021	490	542
2022	707	926
2023	668	873
2024	735	998

En 2024, 267 Isérois ont participé à des séjours sur temps scolaires par le biais des classes engagées.

Un nouvel appel à projet « Classes et lycées engagés » 2024-2025 a été lancé fin avril 2024 et s’est terminé le 17 juin 2024.



Les différents centres SNU qui accueillent des séjours SNU en Isère en 2024

L'objectif du séjour de cohésion est de faire découvrir aux jeunes ce que signifie « faire Nation » et développer leur talent pour l'engagement dans un parcours utile pour eux, pour les autres et pour la société. Le séjour de cohésion a vocation à réunir pendant 12 jours des volontaires reflétant la diversité de notre société.

Le programme est constitué de modules mis en œuvre par des partenaires du monde associatif, mais également des services de l'Etat et des corps en uniforme (police, gendarmerie, SDIS, CSNJ...).

On y trouve :

des modules obligatoires :

- Sport et cohésion ;
- Connaissance et accès aux droits ;
- Valeurs de la république et laïcité ;
- Diagnostic d'orientation ;
- Journée défense et mémoire ;
- Promotion de la santé et formation gestes qui sauvent ;
- Sécurité routière ;
- Lutte contre les discriminations et les violences ;

des activités pour valoriser le territoire, ses associations, son patrimoine et stimuler l'engagement :

- - Sport de pleine nature : acrobancane, spéléologie, biathlon ;
- - Chantiers de jeunes en lien avec le Parc du Vercors et le lycée Agricole ;
- - Côté culture : ateliers d'improvisation avec une compagnie de théâtre, initiation au cirque, à la danse...
- - Découverte de l'engagement lors du forum de l'engagement mais aussi tout au long du séjour.

Depuis 2023, une nouvelle labellisation vient accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement.

"Les classes et lycées engagés" s'appuient sur un projet pédagogique annuel proposant des contenus et des démarches s'inscrivant dans les enseignements et les actions éducatives quotidiennes des lycées, et en tout premier lieu de l'enseignement moral et civique et de l'éducation à la citoyenneté.

La labellisation sera définie en fonction de la thématique du projet de classe déterminée selon les dominantes suivantes :

- Défense et Mémoire ;
- Sport et Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- Environnement ;
- Résilience et Prévention des risques.

L'intégration du séjour de cohésion du service national universel sera une des constituantes et un pilier du projet pédagogique de la classe engagée.

En 2024, deux modalités de réalisation du séjour de cohésion sont offertes aux jeunes, sur la base du volontariat :

- les classes et lycées engagés : séjour effectué sur le temps scolaire par l'ensemble des élèves de la classe engagée dans le projet qui pourra se prolonger tout au long de l'année par d'autres actions ;
- les séjours hors temps scolaire : mêmes modalités que les années précédentes, séjour effectué pendant les vacances scolaires. Le volontaire pourra poursuivre cet engagement par une Mission d'Intérêt Général.

Dans les deux cas, le volontaire pourra poursuivre son parcours SNU par un engagement court, notamment dans le cadre d'une mission d'intérêt général, et/ou un engagement long dans le cadre, par exemple, du service ou des réserves civiles et militaires.

Soutien vie associative SDJES/ DSDEN38

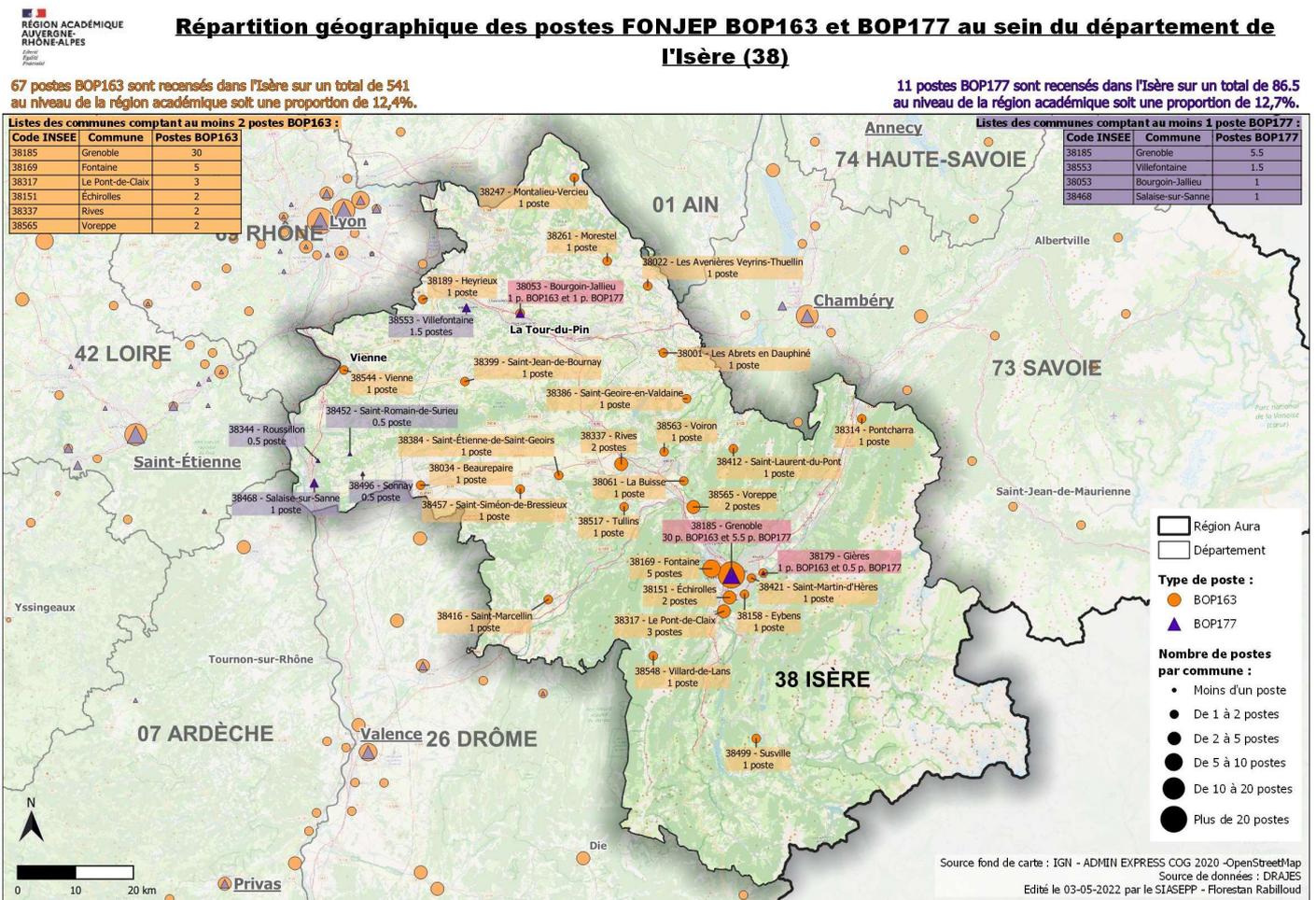
Le SDJES de l'Isère soutient et accompagne le développement de la vie associative sur son territoire. Chaque année, un peu plus d'un million d'euros est directement fléché vers la vie associative iséroise. Le SDJES dispose de différents leviers d'action permettant de soutenir la vie associative iséroise :

L'agrément JEP :

Plus ancien agrément attribué par l'État, il a été mis en place en 1944. Il vise à reconnaître les démarches et activités en faveur de la jeunesse, et celles se réclamant d'une démarche d'éducation populaire. Cet agrément est attribué à 18 000 associations au niveau national, 242 en Isère. L'agrément permet de bénéficier de certaines aides financières du ministère chargé de la jeunesse. Depuis la loi du 24 août 2021, l'agrément JEP, auparavant délivré pour une durée illimitée, est désormais attribué pour une durée de 5 ans. Les associations agréées devront dans un délai de deux ans (soit d'ici fin 2023) déposer une demande de renouvellement de leur agrément. A ce jour, 61 associations sont de nouveaux agréées, 46 en cours d'instruction.

Les postes FONJEP :

Créé en 1964, le Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Éducation Populaire (FONJEP) est une association qui réunit des financeurs publics et des associations. Il a pour mission principale de soutenir les projets associatifs en facilitant la rétribution de personnels permanents qualifiés dans les associations. Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire.



Les postes FONJEP attribués par le SDJES de l'Isère relèvent du BOP 163 et répartissent de la façon suivante :

- Fonjep JEP : Ces postes viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables (en théorie) deux fois. L'obtention d'un tel poste est conditionnée à la délivrance de l'agrément JEP. En Isère, 54 postes sont ainsi déployés dans des associations agréées JEP.
- Fonjep Jeunes : Ce dispositif issu du plan de relance de 2021 suite à la crise sanitaire répond à un double objectif : soutenir l'insertion des jeunes dans l'emploi et préserver l'action associative. Une aide de 7 164 € est attribuée, par an, sur une durée de 3 ans, pour les associations qui recrutent un jeune de 18 à 30 ans, quel que soit son niveau de diplôme, de qualification ou d'expérience. 24 de ces postes sont déployés en Isère.
- Fonjep Guid'asso : 9 postes pour les acteurs labellisés et 2 pour la co-animation. (voir partie Guid'asso)

Le FDVA :

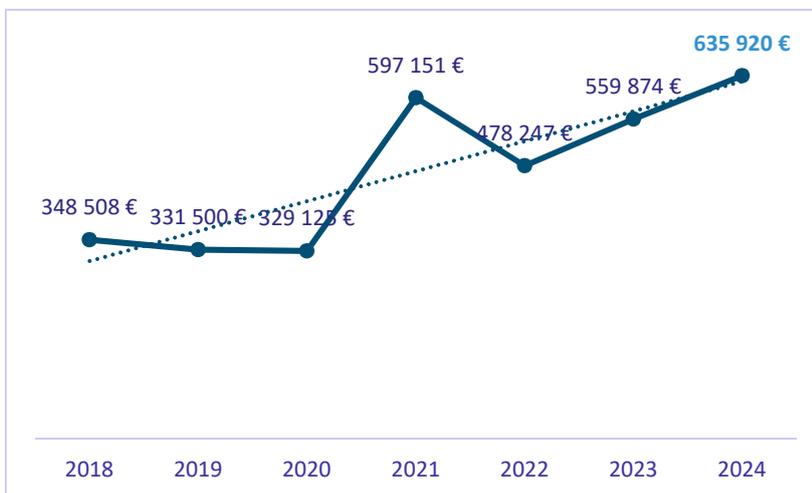
Le fonds de développement de la vie associative se compose de deux enveloppes non fongibles :

- Le FDVA-1, dont l'objet est de soutenir la formation des bénévoles associatifs. Lors de la dernière campagne (2024), le SDJES a instruit 121 dossiers pour une enveloppe financière de 134 850 €.
- Le FDVA-2 soutient le financement global de l'activité de l'association ou bien la mise en œuvre de nouveaux projets. En 2024, le SDJES a instruit 541 dossiers pour une dotation financière de 635 920 €.

Evolution volumétrie des demandes du FDVA-2 depuis 2018 :



Evolution financière du FDVA-2 depuis 2018 :



Le soutien BOP 163 :

Le programme budgétaire « jeunesse et vie associative » (BOP 163DRAJES non déconcentré) prévoit le financement des actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Chaque SDJES bénéficie d'une enveloppe pré-déterminée.

En 2023, le SDJES a soutenu via ces crédits 27 associations pour une enveloppe financière de 137 000€. Pour l'année 2024, le volume financier reste identique, les instructions sont en cours à ce stade.

Guid'Asso :

Le ministère chargé de la vie associative souhaite déployer à l'échelle nationale une politique publique de l'accompagnement des associations appelée « Guid'Asso ».

En effet, le Mouvement associatif rejoint par différents rapports parlementaires et de l'inspection, défend depuis de nombreuses années la nécessité de mettre en place une stratégie territoriale pensée dans une logique de parcours, destinée à renforcer la performance de l'accompagnement des associations.

Les associations jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale et au dynamisme des territoires mais rencontrent plusieurs difficultés qui nécessitent qu'elles soient accompagnées dans leurs parcours.

S'il existe un écosystème riche pour accompagner les associations dans leur développement, composé de nombreux acteurs et dispositifs, les acteurs de l'accompagnement comme les associations bénéficiaires identifient des marges de progrès pour en renforcer l'articulation, la lisibilité et la visibilité de l'offre d'accompagnement. L'objectif final de Guid'Asso est que chaque association, quels que soient sa taille et son territoire, même le plus éloigné d'un centre urbain, puisse trouver au plus près un lieu pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement clarifié et visible.

Pour ce faire, Guid'Asso prévoit de labelliser différents niveaux d'acteurs :

- Des acteurs de l'orientation
- Des acteurs de l'information
- Des acteurs de l'accompagnement généraliste
- Des acteurs de l'accompagnement spécialisé

Afin d'animer ce réseau, un consortium d'acteurs qualifiés a été monté en Isère. Il se compose comme suit :

- Le SDJES
- La ligue de l'enseignement
- Cap Berriat
- Le CDOSI
- La fabrique Jaspir

Enfin, les acteurs labellisés « accompagnement généraliste » seront soutenus via des postes fonjep, le SDJES disposant d'une enveloppe de 9 postes fonjep dédiées Guid'Asso. Il a ainsi été décidé, conformément aux orientations nationales, de doubler les unités de poste sur les acteurs accompagnement généraliste.

SAVOIR NAGER EN SECURITE

Le ministère chargé des sports a lancé en avril 2019, un plan de lutte contre les noyades. Ce plan vise à mieux prévenir les risques de noyades en proposant des dispositifs d'acquisition du savoir nager en sécurité adaptés à tous les âges.

- Le dispositif « **aisance aquatique** » concerne les enfants **entre 4 et 6 ans**. Il permet à ces derniers **d'appréhender le milieu aquatique comme une expérience positive** et vise lui faire prendre conscience de son corps de ce milieu aquatique, de le libérer de ses propres représentations, d'aller contre la représentation « dans l'eau, on se noie », d'investiguer les différentes dimensions de l'espace aquatique : sur l'eau, sous l'eau (et sortir de la volonté de tout faire pour rester à la surface), et de construire de nouveaux repères.
L'enseignement peut être dispensé sur le temps scolaire : classe bleue ou sur le temps péri ou extra-scolaire : stage bleu. Il devra être massé dans un temps contraint (2 séances par jour pendant une semaine ou 1 séance par jour pendant 15 jours)
- Le dispositif « **j'apprends à nager** » concerne les enfants âgés de 6 à 12 ans. Il permet à l'enfant un **apprentissage des techniques de nage et est validé par un test unique « Savoir nager en sécurité »**.

En Isère, en 2023, ce sont plus de 1200 enfants (4-6 ans) qui ont bénéficié des classes bleues dans le cadre du dispositif Aisance Aquatique. En effet, les communes de Grenoble, Eybens et la Côte St André ont mis en place cette nouvelle organisation de cycles massés et ont été subventionné par l'Agence Nationale pour le Sport (ANS) à hauteur de 27000€.

Pour le dispositif « J'apprends à nager », 4 associations sportives ont proposé des sessions à plus de 330 mineurs (6-12 ans). De plus, ce dispositif a été étendu aux adultes de + de 45 ans ne sachant pas nager et dans ce cadre, la commune de Fontaine a proposé un cycle d'apprentissage des techniques de nage à des femmes adultes ne sachant pas nager sur un créneau de piscine qui leur est réservée. Ces actions ont également été subventionnées par l'ANS à hauteur de 14000€.

On peut noter une augmentation du nombre de porteurs de projets en 2023.



SAVOIR ROULER A VELO (SRAV)

« Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Le 9 janvier 2018, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), présidé par le Premier ministre, a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Cette mesure a été reprise dans le cadre du Plan Vélo lancé le vendredi 14 septembre 2018.

En 10 heures, le "Savoir Rouler" à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

Les 3 étapes du "Savoir rouler à vélo"

- 1ère étape : Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.



bloc 1 : savoir pédaler

bloc 2 : savoir circuler

bloc 3 : savoir rouler à vélo



- 2e étape : Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

- 3e étape : Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Qui peut organiser le Savoir Rouler à Vélo ?

- Les associations sportives : Fédération Française de Cyclisme, Fédération Française du Cyclotourisme, Fédération Française de Triathlon, Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique, etc...et leurs associations affiliées.
- Les associations sportives scolaires
- Les associations de prévention
- Les autres associations
- Les écoles, centres de loisirs, mairies, les professionnels du cycle, les coordinations sécurité routière en préfecture, etc.

En 2023, 3802 enfants isérois ont reçu leur attestation SRAV ayant validé les 3 Blocs du dispositif dont 3673 dans le cadre scolaire. Ceci place le département au second rang régional derrière la Loire. 120 sessions réparties sur 62 communes du département ont permis de former ces enfants. L'objectif pour 2024 est fixé à 7276 attestations délivrées.

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) – Dispositif « Colos apprenantes »

Un ACM désigne un mode d'accueil à caractère éducatif, entrant dans l'une des catégories fixées par décret en conseil d'Etat :

- recevant des mineurs ;
- hors du domicile parental ;
- à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels ou des loisirs ;
- dès leur inscription dans un établissement scolaire.

L'organisateur est :

- une personne morale, un groupement de fait ou une personne physique lorsque celle-ci perçoit une rétribution ;
- il peut être français ou étranger ;
- l'accueil a lieu en France ou à l'étranger.

La protection des mineurs accueillis dans ce type de structure est confiée au représentant de l'Etat dans le département, à savoir le Préfet, qui en confie la gestion au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Il existe des ACM avec hébergement : accueil de scoutisme, séjour de vacances, séjour court, séjour spécifique (*séjour sportif, séjour artistique et culturelle, séjour de cohésion, séjour linguistique, les rencontres européennes de jeunes, les chantiers de bénévoles et les rencontres de jeunes dans le cadre de l'OFAJ*), séjour de vacances dans une famille et activité accessoire liée à un accueil sans hébergement. Et des ACM sans hébergement dits « accueils de loisirs » : accueil de loisirs extrascolaire, accueil de loisirs périscolaire et accueil de jeunes.

Données quantitatives des accueils collectifs de mineurs en Isère :

Département de montagne touristique, l'Isère accueille sur son territoire un très grand nombre d'ACM. Il est l'un des plus gros départements d'accueil de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Accueils avec hébergement :

705 se déroulant en Isère 103 séjours scouts se déroulant en Isère

34 séjours scouts envoyés dans des départements extérieurs

244 activités accessoires (séjours avec hébergement organisés en Isère par un centre de loisirs)

384 séjours envoyés dans des départements extérieurs

253 séjours se déroulant à l'étranger d'organisateur isérois

- Accueils sans hébergement : 2 006 accueils (accueils de loisirs périscolaires, extra-scolaires, accueils de jeunes)

Soit un total de 3 695 accueils dont 3 058 se déroulant sur le département de l'Isère.

- 908 diplômes BAFA délivrés et 81 sessions de formation en 2023 (formations générales, d'approfondissement et de qualification)

Le dispositif « Colos apprenantes » :

Le dispositif Colos apprenantes, qui s'inscrit dans le programme Vacances apprenantes porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, a déjà permis à plus de 300 000 mineurs de partir en séjours apprenants.

Créé en 2020, il est reconduit en 2024 pour la cinquième année consécutive.

Les Colos apprenantes poursuivent un triple objectif : social, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possible les rencontres entre pairs de différents horizons ; éducatif, en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d'éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative ; et culturel par la

découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité. Sont éligibles à l'aide les mineurs en situation de handicap ou relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou les mineurs n'appartenant à aucune de ces catégories et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 €.

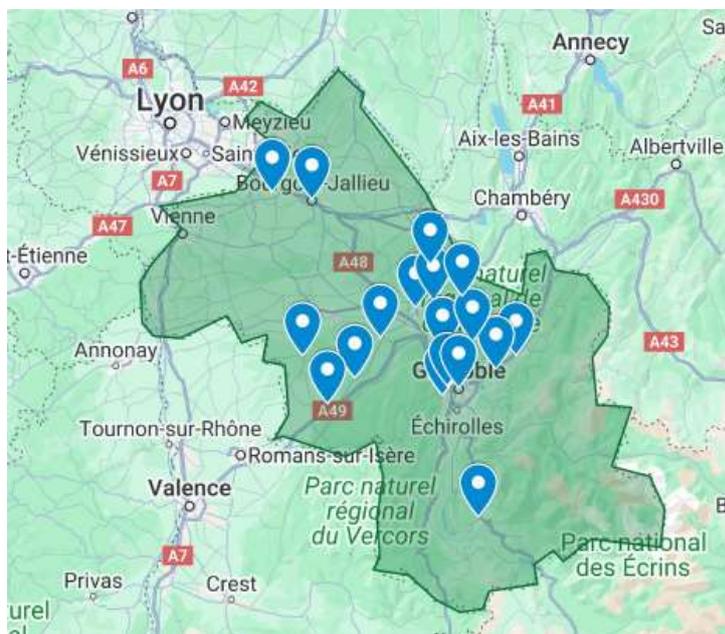
Les séjours doivent proposer des activités, des sorties et des échanges autour d'une ou plusieurs dominantes telles que le développement durable et la transition écologique, les activités physiques et sportives, la science, l'innovation, le numérique, la découverte ou l'approfondissement de langues étrangères ou régionales ou encore les arts de la scène et audiovisuels.

Données quantitatives sur l'année 2023 :

- Montant des aides accordées par le département de l'Isère : 424 982 € (sur les périodes été, automne et hiver)
- 954 enfants partis
- 128 séjours labélisés par le SDJES 38 dont 117 qui se sont déroulés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
- 24 structures qui ont émergé au dispositif dont 20 associations
- Montant des aides accordées en région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 398 875 €

Le plan de formation des accueils collectifs de mineurs :

Tout au long de l'année, le SDJES de l'Isère propose des formations gratuites à destination des équipes de direction et d'animation des ACM de son territoire. Les thématiques sont variées telles que les projets éducatifs de territoire (PEDT), l'accompagnement des stagiaires pratiques BAFA, l'animation en pleine nature ou l'organisation de bivouac. Ces formations se déroulent sur tout le territoire isérois :



Le service civique

#LeChoixDeSengager

Si améliorer la société est un défi permanent, s'engager permet d'agir sur le monde tout en apprenant sur soi. Entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans en cas de handicap, le Service Civique offre la garantie d'une expérience unique pour aider les autres et gagner en confiance.

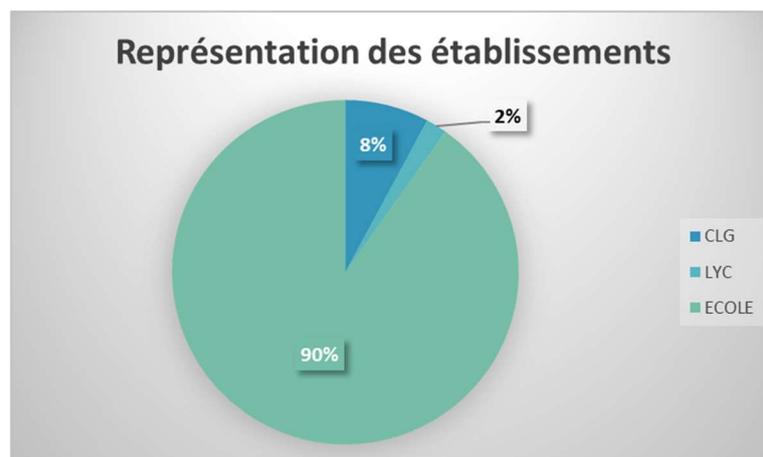


Huit principes fondamentaux guident le service civique : intérêt général, citoyenneté, mixité, accessibilité, complémentarité, initiative, accompagnement bienveillant, respect du statut

Le service civique dans l'Éducation nationale :

- un engagement volontaire, de 6 à 10 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général,
- les missions s'effectuent en écoles, collèges, lycées, centres d'information et d'orientation ou rectorats. La priorité est donnée à des missions en écoles et collèges, en éducation prioritaire ainsi qu'en internat.
- les missions proposées :
 - Contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap
 - Promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la santé au sein des établissements scolaires
 - Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire
 - Contribuer à l'organisation du temps libre des internes en développant des activités nouvelles
 - Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire
 - Participer à une meilleure information des élèves sur l'orientation
 - Contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport
 - Contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable
 - Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté
 - Animer la réserve citoyenne de l'Éducation nationale
 - Contribuer à l'animation de la vie lycéenne
 - Contribuer à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

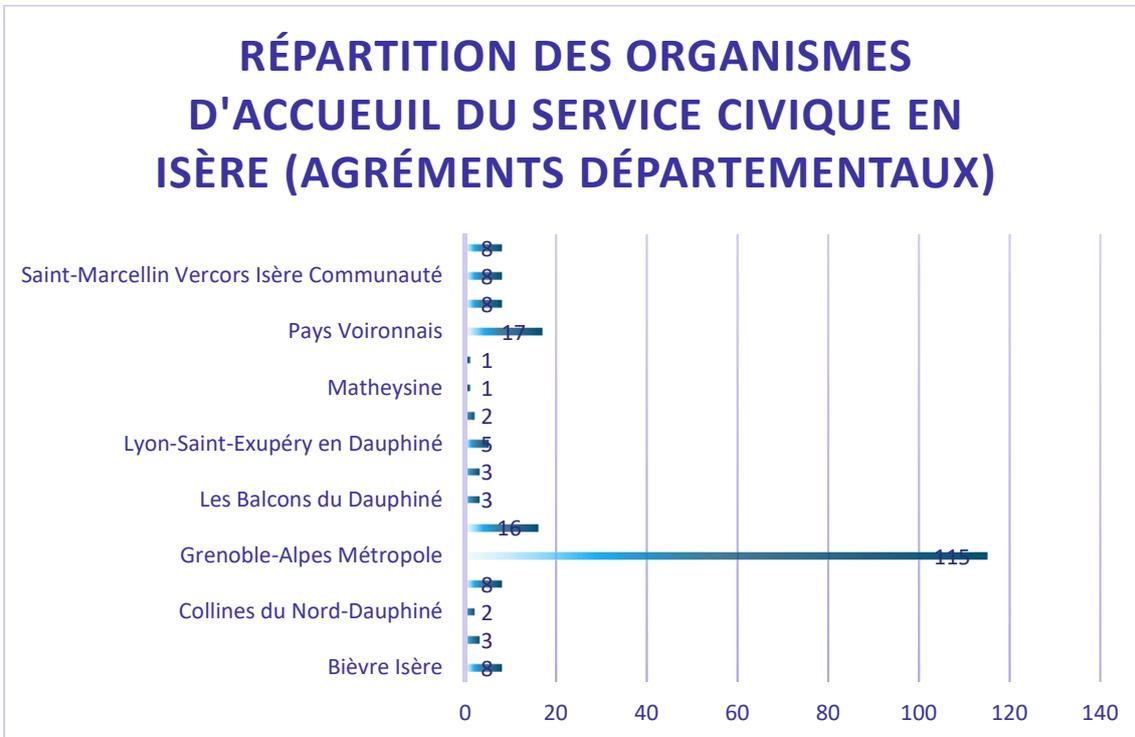
En 2023/2024, 153 jeunes ont contribué à renforcer la cohésion nationale en réalisant une mission de Service Civique en Isère au sein des établissements scolaires.



➤ Contribuer à l'animation de la vie lycéenne

En 2023, 150 jeunes ont contribué à renforcer la cohésion nationale en réalisant une mission de Service Civique en Isère au sein des établissements scolaires. 137 d'entre eux, se sont engagés dans un établissement du premier degré (EPU maternelle, primaire, groupe scolaire), et 12 d'entre eux se sont engagé dans un établissement du second degré (collège et lycée).

Répartition des missions et des 208 structures sur le territoire de l'Isère en 2024



Bièvre Isère	8	4%
Cœur de Chartreuse	3	1%
Collines du Nord-Dauphiné	2	1%
Entre Bièvre et Rhône	8	4%
Grenoble-Alpes Métropole	115	54%
Le Grésivaudan	16	8%
Les Balcons du Dauphiné	3	1%
Les Vals du Dauphiné	3	1%
Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	5	2%
Massif du Vercors	2	1%
Matheysine	1	0,5%
Oisans	1	0,5%
Pays Voironnais	17	8%
Porte de l'Isère	8	4%
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	8	4%
Vienne Condrieu Agglomération	8	4%

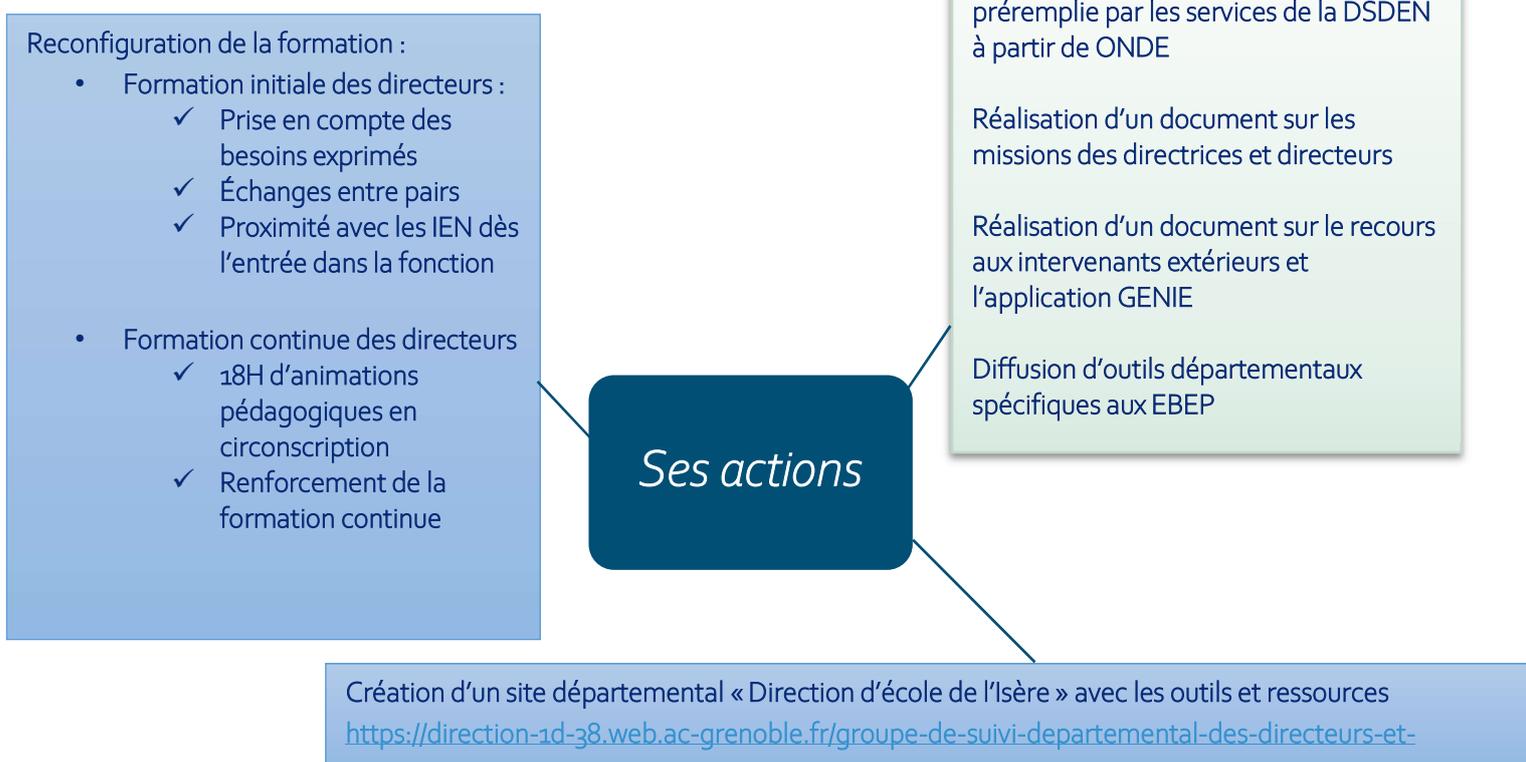
Groupe de Suivi des Directrices et Directeurs

Depuis 2020, un groupe de suivi départemental des directrices et directeurs, constitué d'acteurs pluri-catégoriels de l'éducation nationale, s'est réuni pour travailler ensemble. Les objectifs de ce collectif de travail étant de :

- Simplifier et alléger la tâche administrative des directrices et directeurs
- Faciliter l'information pour l'exercice des missions auprès des équipes pédagogiques et des différents partenaires
- Identifier et diffuser les ressources départementales
- Valoriser l'implication essentielle des adjoints dans le travail en équipe, pour un bon fonctionnement des écoles

Le GSDD, remobilisé en 2024, travaille sur la mission de pilotage pédagogique du directeur d'école

- Analyse des évaluations nationales CP/CE1/CM1 et 6^{ème} : création d'une feuille de route pour faciliter l'analyse des évaluations nationales et le travail en équipe.
- Pilotage de l'évaluation d'école et le projet d'école : création d'une trame départementale pour le projet d'école en lien avec les documents relatifs aux évaluations d'école.
- Outils et supports communs en équipe
- Liaisons inter-cycles



LE GROUPE DEPARTEMENTAL DE LA FORMATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLES

Piloté par Danièle Azeau Bodocco IEN 1^{er} degré à la DSDEN 38, ce groupe a pour mission d'accompagner les directrices et directeurs et d'organiser leur formation initiale et continue, sous l'autorité du DASEN. Il est constitué d'IEN, de PEMF et de directeurs d'écoles exerçant dans des milieux très différents de l'ensemble du département. Un [espace collaboratif](#) a été créé depuis 2021 avec un partage de ressources dédiés aux directrices et directeurs. <https://direction-1d-38.web.ac-grenoble.fr/>

Promotion de la santé en faveur des élèves

La mission de promotion de la santé en faveur des élèves a pour objectifs de veiller à leur bien-être, de contribuer à leur réussite et de les accompagner dans la construction de leur personnalité. Elle se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection.

La réussite de cette mission repose sur un travail en collaboration avec les parents. Elle associe directeurs d'école, chefs d'établissement, enseignants, conseillers principaux d'éducation, personnels infirmiers, psychologues, médecins, assistants de service social et secrétaires médico-scolaires.

Docteur Fabienne MARTIN

Médecin conseillère technique, responsable départementale

Missions :

- ▶ Mise en œuvre du projet de santé départemental et des plans de santé publique à l'école primaire, au collège, au lycée
- ▶ Animation et coordination des équipes de terrain
- ▶ Gestion des urgences sanitaires en collaboration avec la délégation territoriale Isère de l'ARS
- ▶ Coordination médicale du dispositif d'aide pédagogique à domicile (APADHE) et des dispositifs des élèves à haut potentiel
- ▶ Coordination des commissions pour les demandes d'aménagements d'épreuves aux examens pour les élèves en situation de handicap
- ▶ Coordination avec le service social des élèves de la cellule ressource départementale et de la protection des enfants en danger
- ▶ Recueil de données épidémiologiques

Brigitte Huctin

Infirmière conseillère technique, responsable départementale

Missions :

- ▶ Mise en œuvre du projet départemental santé en liaison avec le médecin conseiller technique
- ▶ Recrutement, accompagnement et formation des personnels infirmiers non titulaires
- ▶ Organisation des secteurs d'intervention des personnels infirmiers
- ▶ Animation et coordination des équipes de terrain
- ▶ Coordinatrice avec le service médical et social des élèves de la cellule ressources départementale
- ▶ Représentante des infirmier(e)s de l'Education nationale auprès de partenaires de l'institution

Dix centres médico-sociaux (CMS) sont répartis sur le département de l'Isère. Les médecins sont rattachés administrativement à un CMS qui recouvre plusieurs secteurs géographiques comprenant des lycées, des collèges et leurs écoles de rattachement.

Missions :

- ▶ Le médecin scolaire assure le lien entre les élèves, la famille, le système éducatif et le système de prévention et de soins.
- ▶ Il a un rôle spécifique de repérage, dépistage, diagnostic, et évaluation des situations pathologiques aussi bien somatiques que psychiques.
- ▶ Il oriente vers les structures de prise en charge adaptées.
- ▶ Il est garant du respect du secret médical.
- ▶ Il travaille en collaboration avec les infirmier(e)s scolaires, les assistant(e)s sociaux (ales) et les secrétaires de ces secteurs.

Les centres médico-sociaux

- BOURGOIN JALLIEU : CMS Ecole Pré bénit, 4 rue des Pâquerettes, 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 43 24 01 - cms38-bourg@ac-grenoble.fr
- CROLLES : Centre Médico-Scolaire, 70 rue du Brocey 38920 CROLLES
Tél : 04 76 08 13 62 - cms38-crolles@ac-grenoble.fr
- LA COTE SAINT ANDRE : Centre Médico Scolaire, 40 Rue de la Halle, 38260 LA COTE ST ANDRE
Tél : 04 74 20 43 54 - cms38-lacote@ac-grenoble.fr
- LA TOUR DU PIN : Centre Médico Scolaire, 3 place Thévenon, 38110 LA TOUR DU PIN
Tél : 04 74 97 22 33 - cms38-latour@ac-grenoble.fr
- PONT DE CHERUY : Centre Médico Scolaire, 33, rue de la Liberté 38230 PONT DE CHERUY
Tél : 04 72 46 30 73 - cms38-pont-de-cheruy@ac-grenoble.fr
- SAINT MARCELLIN : Centre Médico Scolaire, 2 Avenue du collège 38160 ST MARCELLIN
Tél : 04 76 64 90 39 - cms38-st-marcellin@ac-grenoble.fr
- LE PONT DE CLAIX : CMS Sud Agglomération, Maison de l'enfance, Place Michel Couëtoux,
38800 LE PONT DE CLAIX
Tel : 04 76 90 20 58 - cms38-sudagglo@ac-grenoble.fr
- VIENNE : Centre Médico-Scolaire, 6 rue des Célestes 38200 VIENNE
Tél : 04.74.85.86.91 - cms38-vienne@ac-grenoble.fr
- VIZILLE : CMS Ecole primaire Joliot Curie, Avenue de Vénaria, 38220 VIZILLE
Tél : 04 76 68 14 61 - cms38-vizille@ac-grenoble.fr
- VOIRON : CMS Espace CEVE, 58 Cours Becquart-Castelbon, 38500 VOIRON
Tél : 04 76 67 30 12 - cms38-voiron@ac-grenoble.fr

Le service social en faveur des élèves

Le service social en faveur des élèves exerce ses missions au sein des établissements dans le cadre des priorités nationales et académiques, déclinées au niveau départemental, sous l'autorité du Directeur académique. Il concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Françoise PLESSIET

Conseillère technique de service social, responsable départementale, référente départementale harcèlement

Missions :

- ▶ Mise en œuvre de la politique départementale d'action sociale
- ▶ Encadrement technique du service social en faveur des élèves
 - Définition du projet départemental
 - Organisation du service
 - Coordination des assistants de service social et conseillères techniques de service social
 - Définition et mise en œuvre des formations

- ▶ **Pilotage et/ou participation à la gestion des dispositifs**
 - Protection de l'enfance
 - Harcèlement scolaire
 - Prévention radicalisation
 - Absentéisme et décrochage
 - Poly-exclus
 - Lutte contre la prostitution
 - Lutte contre les violences scolaires

- ▶ Coordination avec le service promotion de la santé de la cellule ressource départementale
- ▶ Liaison avec les partenaires de l'institution
- ▶ Co-animation, avec la CAF, du comité opérationnel du schéma départemental des services aux familles « articulation et coordination des offres d'accompagnement à la parentalité »

Des conseillères techniques et un chargé de mission soutiennent l'action départementale.

Accompagner les personnels

Le service médical des personnels

Docteur Jean-Noël PLANTIER

Médecin de prévention des personnels enseignants du 1^{er} degré, des personnels administratifs affectés à la DSDEN de l'Isère et AESH intervenants dans les écoles

Docteur Maurizio CURRENTI

Médecin de prévention des personnels enseignants du 2^d degré, des personnels administratifs affectés au Rectorat, en EPLE et AESH intervenants dans le second degré

Missions :

- ▶ Suivi médical et conseil pour les CLM, CLD, temps partiels thérapeutiques, occupations thérapeutiques / stage de remise en situation professionnelle
- ▶ Avis médical pour :
 - permutations, mutations intra-académiques, ineat/exeat
 - postes adaptés (reconversion professionnelle)
 - aménagements du poste de travail, allègement de service
 - temps partiel pour raisons médicales
 - Consultation pour les accidents de services et maladies professionnelles
- ▶ Apport d'une expertise dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'aménagement de locaux...

Le service social des personnels

Loane HANIN

Assistante sociale des personnels enseignants 1er degré, personnels administratifs affectés à la DSDEN, retraités et AESH intervenant dans les écoles

Marie-Hélène POSE

Assistante sociale des personnels enseignants du 2^d degré, des personnels administratifs affectés au Rectorat, en EPLE et AESH intervenants dans le second degré

Missions :

- ▶ Aide et conseil aux personnels
- ▶ Réadaptation enseignants
- ▶ Mutations
- ▶ Aides financières
- ▶ Participation à l'élaboration et à l'évaluation de la politique d'action sociale

Santé et sécurité au travail

Sabrina ROSSET

Adjointe au conseiller de prévention académique en charge du département de l'Isère
courriel : conseiller-prevention-38@ac-grenoble.fr

Le plan de lutte contre les violences scolaires

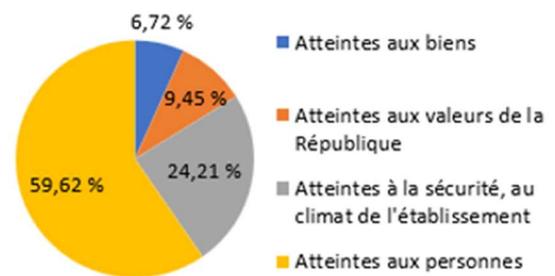
La circulaire n°2019-122 du 3 septembre 2019 organise la prévention et la prise en charge des violences en milieu scolaire.

LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

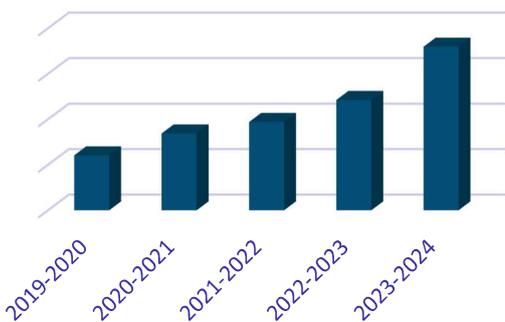
Prévenir et prendre en charge tout fait de violence contribue à éviter une dégradation du climat scolaire et assure le déploiement actif d'un bouclier autour de l'École. Il garantit la sanctuarisation de l'enceinte scolaire au sein de laquelle la sécurité de chacun – élèves, personnels, et intervenants – doit être assurée en permanence.

Les violences peuvent revêtir diverses formes, liées à l'atteinte physique, verbale, sexuelle ou numérique des personnes, à l'atteinte des valeurs de la République, de la sécurité et du climat des établissements ou encore aux biens.

Faits établissements Isère – Année 2023 - 2024



Faits établissement - Isère



Dans ce cadre, l'application « Faits-Établissement » permet aux écoles et aux établissements de repérer et de consigner les signaux de dégradation du climat scolaire, et à la DSDEN d'accompagner la prise en charge et le suivi de chaque situation de violence. Son utilisation généralisée garantit à tout moment une image de plus en plus complète du climat scolaire en Isère.

A ce titre, un référent départemental prévention et prise en charge des situations de violence en milieu scolaire traite la réception des faits établissement. Il assure la coordination des actions conjointes menées par les différents pôles ressources du département (service médico-social, cellule harcèlement, division des élèves, équipe LVR), les services académiques, préfectoraux, judiciaires, et les acteurs locaux de la prévention. Le référent est aussi un interlocuteur privilégié des IEN et des chefs d'établissements concernant la sécurité de la communauté éducative et des locaux. Il apporte des éléments de vision globale sur l'évolution départementale du climat scolaire, accompagnant l'élaboration de perspectives en matière de politique de sécurité.

L'équipe mobile de sécurité (EMS) vient en renfort des équipes éducatives pour guider la protection et la sécurité des personnes et des biens dès lors que des tensions sont identifiées. Elle entre en contact avec l'équipe scolaire pour assurer l'écoute, le conseil et l'information et se déplace dans les établissements lorsque sa présence s'avère nécessaire. Elle intervient non seulement de manière précoce, dès l'apparition de difficultés de terrain, mais également a posteriori, en accompagnant les suites prévisibles des faits (sécurisation des jours suivants, entretiens, conseils de discipline...).

LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT (pHARe)

Le programme national de lutte contre le harcèlement, pHARe, accompagne les personnels dans le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement, du signalement de la situation jusqu'à sa résolution, avec un suivi fin et traçable. Le protocole articule notamment la méthode de la préoccupation partagée, à laquelle les équipes ressources pHARe sont formées, avec le signalement des faits aux services départementaux et au procureur de la République lorsque cela est nécessaire.

1. Pilotage de pHARe dans l'Isère



En 2023-2024, les établissements du département se sont engagés en signant la charte pHARe. Les équipes ressources de 5 personnes au sein des établissements secondaires et des circonscriptions ont toutes été constituées. Les équipes de formateurs s'organisent pour le déploiement de la formation à tous les personnels à l'horizon 2027. Un coordinateur est déjà présent dans 70% des collèges et 50% des lycées. 40% des collèges et 34% des lycées ont des élèves référents ambassadeurs formés. L'ensemble des équipes est mobilisé pour mettre en œuvre les 10h d'apprentissage annuel.

2. Différentes modalités de signalement



L'ensemble des moyens de communication avec la DSDEN 38 peuvent permettre le signalement et le traitement d'une situation de harcèlement dans le département de l'Isère. Les suivis des situations sont faits selon un protocole commun.

En 2023-2024, le nombre de situations signalées et accompagnées dans le département a doublé par rapport à l'année précédente.

Plateforme nationale
Dsden38-Stopharcèlement@
Courrier ou plateforme rectorat
Courrier dsden ou services dsden

1. Entretien téléphonique avec la personne qui a signalé la situation
2. Entretien avec le représentant de l'établissement et/ou l'IEN de la circonscription.
3. Entretien avec les partenaires si nécessaire (accompagnement social, champ du handicap...)
4. Travail autour de la situation (liens répétés, vérification du déploiement du protocole, travail d'accompagnement de l'équipe de terrain si besoin)
5. Un retour est fait avec les familles

Faits établissements

1. Appel de l'IEN ou du chef d'établissement
2. Appel de l'EPL
3. Entretien téléphonique avec les parents
4. Suivi et accompagnement de la situation (partenaires extérieurs notamment services sociaux, EMS, MAS, PJJ)
5. Retour sur la situation aux parents, et à l'établissement (et IEN)

3. Les temps forts dans l'année

3 temps forts annuels pour la prévention

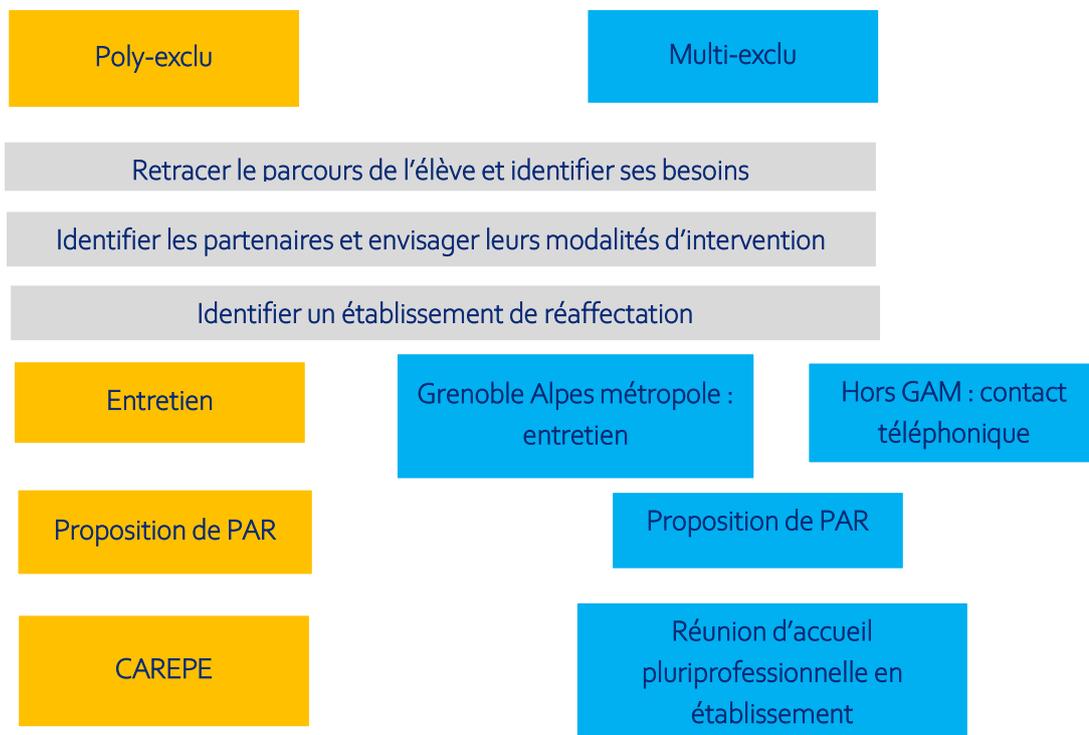
La journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, chaque année en novembre. Journée de sensibilisation avec des évènements : concours d'affiches, déploiement de la couleur bleue ou verte, etc... C'est également lors de cette journée que le questionnaire national sera proposé aux élèves.

Le prix « Non au harcèlement ». Les établissements peuvent concourir dans 11 catégories (réalisation d'affiches ou de clips vidéo). Cette année, 6 œuvres iséroises ont été primées au niveau académique.

Safer Internet Day, la journée internationale pour un internet sans crainte. La 21^e édition en février 2024 aura pour thème « Connectés, engagés... et toi ? », pour encourager les internautes à s'engager et à passer à l'action.

LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES HAUTEMENT PERTURBATEURS ET POLY-EXCLUS

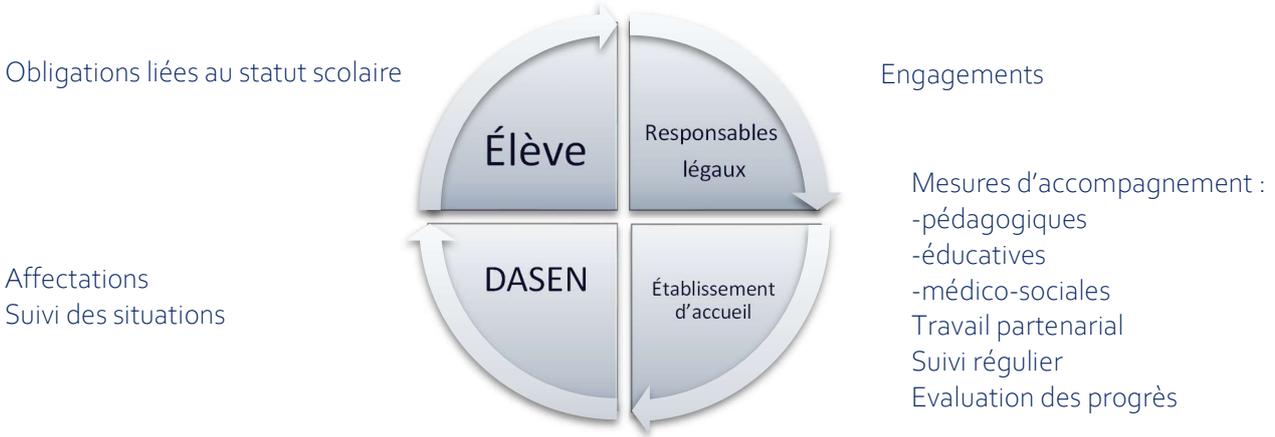
La DSDEN de l'Isère s'attache à lutter contre les violences scolaires en accompagnant la prise en charge des élèves multi et poly exclus au sein de ses établissements du second degré.



Dès lors qu'un élève fait l'objet de deux exclusions définitives au cours d'une même année scolaire (élève poly-exclu), ou au cours de sa scolarité (élève multi-exclu), un protocole d'accompagnement et de responsabilisation des parents rédigé en collaboration avec le service de prévention et de lutte contre les violences scolaires est proposé aux établissements d'accueil. L'élève poly-exclu et ses représentants légaux sont convoqués à la DSDEN pour un entretien avec le directeur académique devant une commission d'accompagnement à la rescolarisation des élèves poly-exclus (CAREPE).

Le PAR est constitué d'un ensemble d'engagements pris par l'élève et ses responsables légaux, ainsi que par l'établissement d'accueil sous forme d'actions pédagogiques, éducatives et médico-sociales visant à assurer une poursuite de scolarité accompagnée et encadrée. Il nous donne l'opportunité de construire un plan de coopération pluri-professionnelle qui considère l'élève dans sa complexité.

Le protocole d'accompagnement et de responsabilisation (PAR)

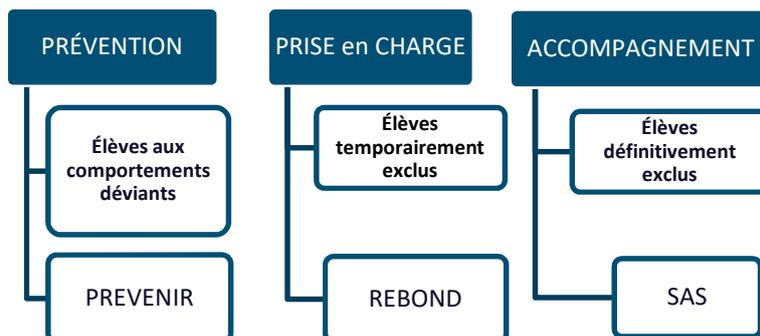
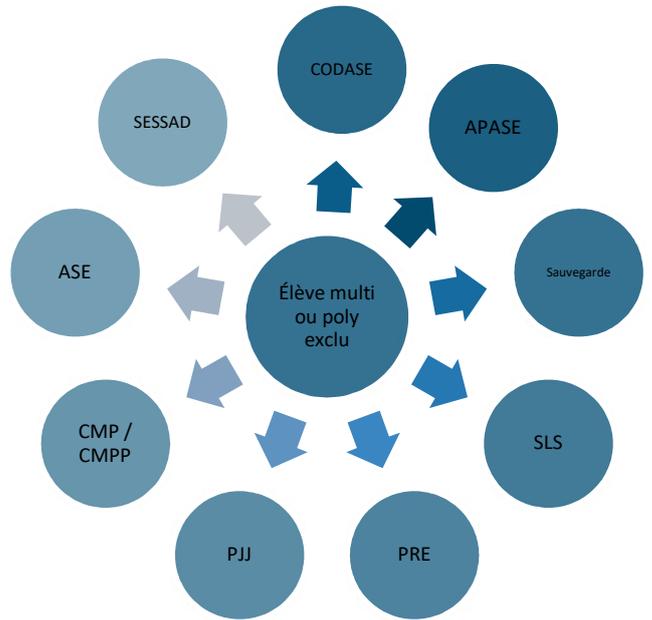


Un travail de coéducation avec les familles et les partenaires en amont de l'accueil de l'élève dans son l'établissement de réaffectation est indispensable à la réussite de sa rescolarisation. La DSDEN met ainsi en œuvre un important travail partenarial avec les services médico-sociaux de notre département, la protection judiciaire de la jeunesse et les associations de prévention spécialisée. Ces dernières œuvrent également à la prise en charge des élèves temporairement exclus afin que ces sanctions ne participent pas à la rupture des jeunes avec le milieu scolaire et pour prévenir la récidive.

La formalisation du PAR permet également aux équipes éducatives d'être accompagnées dans ces moments de transition et de promouvoir leurs singularités, leurs projets et leurs actions.

Afin d'assurer une continuité pédagogique en cas d'exclusion définitive, il est primordial que le conseil de discipline formule une proposition d'établissement d'accueil, élaborée en concertation avec la famille et l'établissement d'accueil pressenti. La transmission rapide et conjointe du procès-verbal du conseil de discipline et de son bordereau aux services de la division des élèves permet également de réduire les ruptures de scolarité.

Les conseils de discipline ont subi une augmentation de 19 % en 2023-2024 par rapport à 2022-2023, les exclusions définitives ont, elles, fait un bond de 13%. Dans une perspective d'amélioration du climat scolaire, la DSDEN travaille à la prise en charge des élèves perturbateurs selon 3 axes, en étroite partenariat avec les associations de prévention spécialisée :



La gestion de l'absentéisme dans le département de l'Isère

En France, l'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans et ce principe a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire.

La réponse de premier niveau face à une situation d'absentéisme est apportée au sein de l'école ou de l'établissement. Si en dépit des mesures prises par l'équipe pédagogique, l'absentéisme se poursuit, alors, un signalement est adressé à la DSDEN, qui met en œuvre un traitement de l'absentéisme en plusieurs étapes.

D'abord la division des élèves de la DSDEN adresse un courrier d'avertissement à la famille indiquant les sanctions légales encourues par les parents.

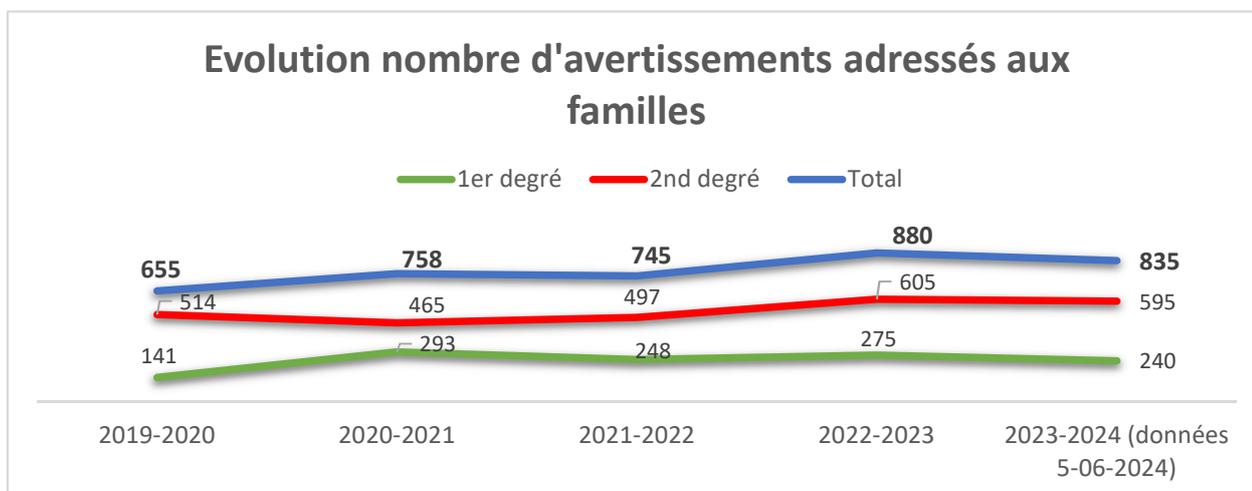
Quinze jours plus tard, la division des élèves s'assure auprès de l'établissement que l'assiduité de l'élève a bien été rétablie.

En cas de non rétablissement de l'assiduité scolaire, la situation de l'élève absent sera étudiée lors d'un Pôle absentéisme, instance collégiale, présidée par le directeur académique adjoint et qui associe le service médical et le service social de la DSDEN, l'inspectrice de l'éducation nationale information orientation et la division des élèves. Le pôle se réunit mensuellement et procède à l'étude de chaque situation individuelle. L'approche pluri-disciplinaire permet au pôle de déterminer la meilleure réponse possible.

Le pôle peut prendre une ou plusieurs des décisions concernant un même élève si la situation l'exige :

- Envoi d'un courrier de dernier avertissement avant signalement au procureur de la République ;
- Suivi de la situation par le service médical ou par le service social en faveur des élèves ;
- Suivi de la situation par un centre d'information ou d'orientation ;
- Convocation des familles à un entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription pour le 1^{er} degré ou avec un binôme de chefs d'établissements du 2nd degré ;
- Demande de vérification de domicile à une commune ;
- Envoi d'un signalement au procureur de la République.

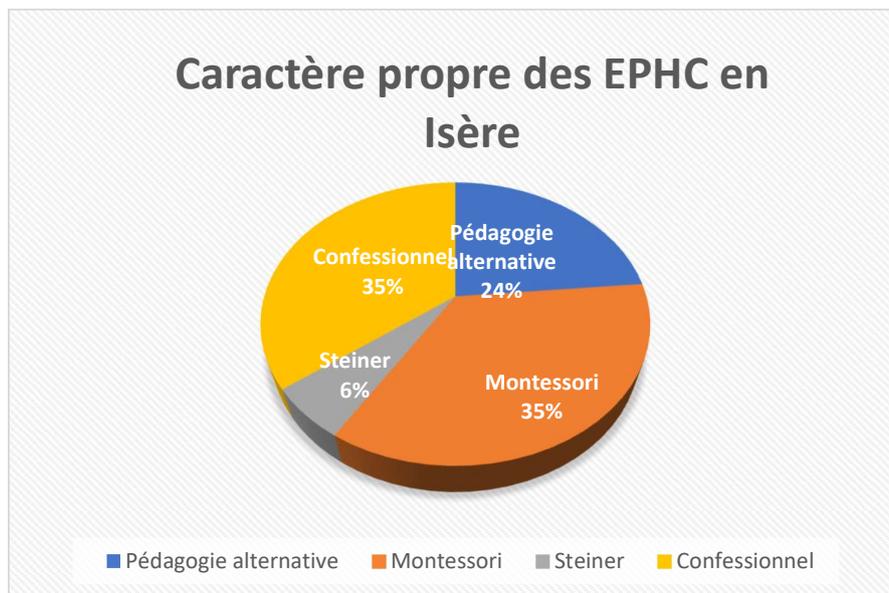
L'augmentation des signalements d'absentéisme de la part des établissements scolaires est continue depuis plusieurs années, et concerne principalement les collégiens (55% des signalement).



Les valeurs de la République

1° Les établissements privés hors contrat :

Le département compte actuellement 17 établissements privés hors contrat (EPHC) du 1^{er} degré qui scolarisent un peu plus de 600 élèves. Le second degré compte 10 établissements. L'Isère se caractérise par une forte représentation du caractère propre de type « confessionnel » (catholique et musulman) et Montessori.



2° Les instructions à domicile :

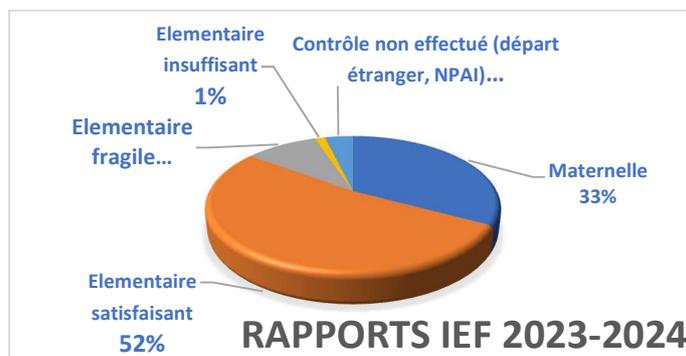
Les familles peuvent demander l'instruction à domicile pour leur enfant pour 4 motifs :

- Motif 1 (état de santé de l'enfant ou son handicap)
- Motif 2 (pratique d'activités sportives ou artistiques intensives)
- Motif 3 (itinérance de la famille en France ou éloignement géographique de tout établissement scolaire public)
- Motif 4 (existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif)

Campagne 2024-2025 :



Les résultats des contrôles effectués en 2023-2024 :



3° Les Valeurs de la République :

La formation des personnels sur la laïcité qui s'étend sur 4 ans se poursuit jusqu'à l'année scolaire 2025/2026 (IEN, chefs d'établissement, directeurs d'école et enseignants...). Le groupe départemental Valeurs de la République a mis en ligne un site internet de ressources qui permet également de valoriser le travail des écoles iséroises notamment dans le cadre des actions éducatives telles que le Parlement des enfants ou bien encore de la Journée de la Laïcité :

<https://valeurs-de-la-republique-laicite-38.web.ac-grenoble.fr/>

Dès lors qu'un signalement « fait établissement » est réalisé par une équipe, l'IEN Valeurs de la République du département suit et accompagne les situations de contestation des Valeurs de la République en lien avec l'IA-IPR.

Les personnels de direction des collèges

Etablissement	Tel étbt	Principal	Principal adjoint
ABRETS EN DAUPHINE (LES) CLG MARCEL BOUVIER 0380001V ULIS	04 76 32 07 64	BOULEY Gilles	THOCQUENNE Anne
ALLEVARD CLG FLAVIUS VAUSSENAT 0380002W	04 76 97 53 17	DELAIGUE Bruno	
AVENIERES VEYRINS-THUELIN (LES) CLG ARC EN CIERS 0380004Y	04 74 33 99 50	RAPAUT Philippe	HORTOS Nicolas
BEAUREPAIRE CLG JACQUES BREL 0382101C ULIS	04 74 84 62 95	PRUVOT-MILLET Jean-Alain	GELY Delphine
BOURG D'OISANS (LE) CLG LES SIX VALLEES 0380007B	04 76 79 30 15	LANDI Françoise	GINET Stéphane
BOURGOIN JALLIEU CLG PRE BENIT 0380111P ULIS	04 74 93 03 38	JAMIER Monique	MEARY-CHABREY Sylvie
BOURGOIN JALLIEU CLG SALVADOR ALLENDE 0382174G SEGPA et ULIS	04 74 93 43 55	CHALLOT Fatima	SEVILLA Marlene
CHAMPIER CLG DE CHAMPIER 0383542U	04 37 04 04 41	GAUME Alain	TORGUE-MILLAT Celine
CHARVIEU CHAVAGNEUX CLG MARTIN LUTHER KING 0380011F ULIS	04 78 32 25 03	GISQUET Isabelle	GUILHEM Laurence

CHATTE CLG OLYMPE DE GOUGES 0383345E	04 76 36 04 00	BENJAMIN Laurent	
CHIRENS CLG LES COLLINES 0383454Y	04 76 67 25 30	JULLIEN Bruno	DELAYE Sylvie
CLAIX CLG GEORGES POMPIDOU0382865HULIS	04 76 98 59 58	MARCELLIN-GROS Karima	
CORENC CLG JULES FLANDRIN 0382041M ULIS	04 76 90 64 90	LEMERCIER Ingrid	ERNST Joanna
COTE SAINT ANDRE (LA) CLG JONGKIND 0382147C SEGPA et ULIS	04 74 20 20 46	LARREY-PAILLE Sandra	FAIVRE Florence
COUBLEVIE CLG PLAN MENU 0382495F SEGPA et ULIS	04 76 05 70 22	EZANNO Morgane	GARCIN-VEYRET Laure
CREMIEU CLG LAMARTINE 0382103E ULIS	04 74 90 97 32	ESCLAFIT Philippe	CELLARD DEBADTS Séverine
CROLLES CLG SIMONE DE BEAUVOIR 0382781S ULIS	04 76 08 10 10	BERGERE Xavier	BONNARD Cédric Rémy
DOMENE CLG LA MOULINIÈRE 0382268J SEGPA et ULIS	04 76 77 11 08	TORIBIO Nathalie	PRALON Sandrine
ECHIROLLES CLG JEAN VILAR 0381903M SEGPA et ULIS	04 76 23 10 72	MABILON Joris	GONIN Laure

ECHIROLLES CLG LOUIS LUMIERE 0380021S ULIS	04 76 09 03 43	ROMON Olivier	BIGACHE Michael
ECHIROLLES CLG PABLO PICASSO 0382044R ULIS	04 76 33 36 58	RENAULT Yann	MARTIN LABELLE Sandrine
EYBENS CLG LES SAULES 0383494S ULIS	04 76 40 07 31	SANTI Catherine	BALMISSE Romain
FONTAINE CLG GERARD PHILIPPE 0381810L SEGPA et ULIS	04 76 53 32 33	GARRIGUES Nicolas	ROCCA Sandrine
FONTAINE CLG JULES VALLES 0380356F	04 76 26 65 46	JEANNIN- MOREAU Annie Laure	SIDEN Christelle
GIERES CLG LE CHAMANDIER 0380025W ULIS	04 76 89 30 92	STRAPPAZZON Jean-Pierre	BOISSEL Sandrine
GONCELIN CLG ICARE 0383300F ULIS	04 38 72 94 10	ROUX DELERS Isabelle	MAGDELAIN Bernard
GRAND LEMPS (LE) CLG LIERS ET LEMPS 0380026X ULIS	04 76 55 82 04	GUTTIN Christine	SANCHEZ Stéphanie
GRENOBLE CLG AIME CESAIRE 0383370G ULIS	04 76 49 63 60	LORENTE Didier	LELARDOUX Aude
GRENOBLE CLG CHAMPOLLION 0382111N	04 38 02 31 40	DUPUY Aline	

GRENOBLE CLG CHARLES MUNCH 0382035F SEGPA et ULIS	04 76 54 45 64	SEGURA Stephanie	MALBRANQUE Annabel
GRENOBLE CLG FANTIN LATOUR 0381776Z	04 76 21 68 18	FOURNIOL Caroline	GAIO Caroline
GRENOBLE CLG INTERNATIONAL EUROPOLE 0383243U	04 38 12 25 00	PAJOT Laurent	FERRANTI Carole
GRENOBLE CLG LUCIE AUBRAC 0382032C ULIS	04 76 33 61 30	FASQUEL Christophe	FLATRY Jean-Pierre
GRENOBLE CLG OLYMPIQUE 0381780D	04 76 33 24 50	TARILLON Laurent	GENILLER Frederic
GRENOBLE CLG STENDHAL 0382114S ULIS	04 76 54 83 83	CLAUDEL Muriel	
GRENOBLE CLG VERCORS 0381604M	04 76 44 58 55	CANDELON David	MOUKALISSE ZILALIZNE Lamiaa
HEYRIEUX CLG JACQUES PREVERT 0380038K	04 78 40 05 45	VULLIERMET Sophie	BERNIER Anick
ISLE D ABEAU (L') CLG STEPHEN HAWKING 0383455Z ULIS	04 37 05 18 60	GOUTTENOIRE Sandra	ROCCHI Julien
ISLE D ABEAU (L') CLG FRANCOIS TRUFFAUT 0382786X SEGPA et ULIS	04 74 27 07 49	MAYET Estelle	BLANCHON Matthieu

ISLE D ABEAU (L') CLG ROBERT DOISNEAU 0383056R ULIS	04 74 27 68 20	KIEL Maryse	
JARRIE CLG LE CLOS JOUVIN 0382782T ULIS	04 76 68 81 81	ROBIN Stéphane	CLARA Nadège
MENS CLG TRIEVES 0380039L	04 76 34 62 02	LOCHIS Stéphanie	
MEYLAN CLG LES BUCLOS 0382492C	04 76 90 47 45	HEURTEBIZE Carole	
MEYLAN CLG LIONEL TERRAY 0381777A ULIS	04 76 61 61 40	FACERIAS Frederic	PIOFFAY Isabelle
MOIRANS CLG LE VERGERON 0381908T ULIS	04 76 35 30 85	MAMIE Bénédicte	FAYEN David
MONESTIER DE CLERMONT CLG MARCEL CUYNAT 0380044S	04 76 34 05 96	ROCCA Nathalie	
MONTALIEU VERCIEU CLG LES PIERRES PLANTES 0380045T	04 74 88 55 31	FONLUPT Florence	PERRY Haamoura
MORESTEL CLG FRANCOIS A. RAVIER 0380046U ULIS	04 74 80 09 35	ORDONNEAU Sylvie	FAUCHERON Ouria
MOTTE D AVEILLANS (LA) CLG VALLON DES MOTTES 0380047V	04 76 30 64 12	FAUVERNIER David	EMERY Gabriel

MURE D'ISERE (LA) CLG LOUIS MAUBERRET 0382426F SEGPA et ULIS	04 76 81 07 41	FAUVERNIER David	VINDRET Régis
PONT DE BEAUVOISIN (LE) CLG LE GUILLON 0382427G ULIS	04 76 37 26 01	ESTIVALET Philippe	JOUHET Anne-Laure
PONT DE CHERUY CLG LE GRAND CHAMP 0382110M SEGPA et ULIS	04 37 42 80 20	DEFURNE Arnaud	LAFOND Cecile
PONT DE CLAIX (LE) CLG NELSON MANDELA 0380013H ULIS	04 76 98 18 06	FOREST Yann	PEIFFER Romain
PONT EN ROYANS CLG RAYMOND GUELEN 0380055D	04 76 36 02 08	LAFFOND Jérôme	
PONT EVEQUE CLG GEORGES BRASSENS 0382504R ULIS	04 74 85 97 27	MILLON Elisabeth	FERRANDIS Antinéa
PONTCHARRA CLG MARCEL CHENE 0381905P SEGPA	04 76 97 34 88	LESPINE Jean-Luc	GANDIN Theophane
RIVES SUR FURE CLG ROBERT DESNOS 0382266G SEGPA et ULIS	04 76 91 45 87	DUFOUR Alain	GROSDENIER Yannick
ROUSSILLON CLG L'EDIT 0380050Y ULIS	04 74 11 11 80	LASSERRE Jean- Marie	MONDET Danielle
SALAISE SUR SANNE CLG JEAN FERRAT 0383253E	04 74 29 79 01	CHERFI Djamil	MARION Christelle

SASSENAGE CLG ALEXANDRE FLEMING 0382098ZULIS	04 76 27 49 19	CHEVALIER Thierry	ODEZENNE Laurence
SEYSSINET PARISSET CLG PIERRE DUBOIS 0380072X ULIS	04 76 84 45 35	XEUXET Laurence	POUCHOT-CAMOZ- GANDOR Pascale
SEYSSINS CLG MARC SANGNIER 0382431L ULIS	04 76 21 17 32	HERTZOG- MALENFANT Barbara	BELLEMARE Eliete
SEYSSUEL CLG CL. et G. GRANGE 0382115T SEGPA et ULIS	04 74 85 39 54	MAILLARD Camille	RODRIGUEZ Martine
ST CHEF CLG FREDERIC DARD 0383301G	04 37 05 04 40	COUDORÉ Raphaël	RANDY Morgane
ST EGREVE CLG BARNAVE 0380058G	04 76 75 05 81	MOUTIN-LUYAT Lauren	BELTRAN Emile
ST ETIENNE DE ST GEOIRS CLG ROSE VALLAND 0380059H	04 76 65 43 59	SANCHEZ Fabien	BRONCHART Magali
ST GEORGES D'ESPERANCHE CLG PERANCHE 0383141H	04 74 59 11 20	VANDEWALLE Natacha	
ST ISMIER CLG GRESIVAUDAN 0382100B	04 76 52 01 81	RAUSER Katerine	FAURE- VERGNOLLE Laetitia
ST JEAN DE BOURNAY CLG FERNAND BOUVIER 0382265F ULIS	04 74 58 71 41	GILBERT Marjorie	LUCAS Sébastien

ST JEAN DE SOUDAIN CLG LES DAUPHINS 0382621T	04 74 97 59 43	SOUDAN Sandrine	DUCLOY Catherine
ST LAURENT DU PONT CLG LE GRAND SOM 0380062L	04 76 55 22 52	GONTARD Philippe	
ST MARCELLIN CLG LE SAVOURET 0382428HSEGPA et ULIS	04 76 38 15 96	JACQUI Frederic	BAUDRILLART Florence
ST MARTIN D'HERES CLG EDOUARD VAILLANT 0380357G SEGPA et ULIS	04 76 54 71 95	FOURNIE Joanna	BELAUD CHIRON Urièle
ST MARTIN D'HERES CLG FERNAND LEGER 0381812N ULIS	04 76 25 02 08	BARALE Xavier	RICHARD Lucie
ST MARTIN D'HERES CLG HENRI WALLON 0380065P ULIS	04 76 25 52 16	VERSAEVEL Fabien	PERONNIER Emilie
ST MARTIN LE VINOUX CLG CHARTREUSE 0382036G SEGPA et ULIS	04 76 75 41 36	MAREY Arnaud	LEVET Heidi
ST MAURICE L'EXIL CLG FREDERIC MISTRAL 0382043P SEGPA et ULIS	04 74 86 34 60	COULET Guillaume	FORTIN Céline
ST QUENTIN FALLAVIER CLG LES ALLINGES 0382706K ULIS	04 74 94 57 50	DEVILLE Stéphanie	
ST SIMEON DE BRESSIEUX CLG MARCEL MARIOTTE 0380068T ULIS	04 74 20 06 90	BARATIER Laurent	

TIGNIEU JAMEYZIEU CLG PHILIPPE COUSTEAU 0382705J ULIS	04 78 32 33 21	CHAREF Myriam	CAUQUIL Stéphanie
TOUR DU PIN (LA) CLG LE CALLOUD 0380278W SEGPA et ULIS	04 74 83 20 50	MONTFALCON Séverine	ROLLET Sylvaine
TOUVET (LE) CLG LA PIERRE AIGUILLE 0382204P	04 76 08 40 70	TERRETAZ Muriel	JEGO Annie
TULLINS CLG CONDORCET 0380067S	04 76 07 83 52	CAILLET Philippe	MOYROUD Nathalie
VARCES ALLIERES ET RISSET CLG JULES VERNE 0383260M	04 76 73 49 00	GENEVOIS Lionel	
VERPILLIERE (LA) CLG ANNE FRANK 0382176J	04 74 94 29 38	LEQUATRE Aurélie	PARVEAU Nathalie
VIENNE CLG FRANCOIS PONSARD 0381907S SEGPA et ULIS	04 74 78 89 40	BONTE Pascal	THIVEUX Stephanie
VIENNE CLG L'ISLE 0382430K	04 74 31 51 67	JAQCQUIS Sébastien	BAUBET Pierric
VIF CLG LE MASSEGU 0382039K ULIS	04 76 72 51 56	PIERRE BES Isabelle	JESSEL MARION
VILLARD BONNOT CLG BELLEDONNE 0381778B	04 76 45 79 20	DAL MOLIN Patrice	GIMEL Eric

VILLARD DE LANS CLG JEAN PREVOST 0382429J ULIS	04 76 95 14 41	LEMONSU Eric	SALACROUP Mélanie
VILLEFONTAINE CLG LOUIS ARAGON 0382104F SEGPA et ULIS	04 74 96 34 14	MILLE Emmanuelle	KOURITAL Sabah
VILLEFONTAINE CLG RENE CASSIN 0382864G	04 74 96 11 04	BESSUEILLE Sandrine	
VILLEFONTAINE CLG SONIA DELAUNAY 0382506T ULIS	04 74 96 40 76	ROCHESANI Philippe	
VINAY CLG JOSEPH CHASSIGNEUX 0380087N ULIS	04 76 36 92 05	BAUDRILLART Dominique	TRUFELLI David
VIZILLE CLG LES MATTONS 0381779C SEGPA et ULIS	04 76 78 97 20	FIX Sébastien	FAURE-BRAC David
VOIRON CLG LA GARENNE 0382042NULIS	04 76 05 12 26	RAYNAUD Nicolas	FRANCOIS Delphine
VOREPPE CLG ANDRE MALRAUX 0382663N	04 76 50 44 81	PHILIPPOT Odile	
CLAIX EREA PIERRE RHABI 0382107J	04 76 99 05 05	RASPAIL Philippe	EGLY Louis-Cyril

Les personnels de direction des lycées

Etablissement	Tel ébt	Proviseur	Proviseur adjoint
BOURGOIN JALLIEU LGT L'OISELET 0380008C	04 74 28 08 88	SCHMITTER Véronique	DALOIX Fanny
			BERGER Aurélie
ECHIROLLES LGT MARIE CURIE 0382920T	04 76 33 70 00	CRISTANTE Fabrizio	LE CLEACH CLAMIER Julie
GRENOBLE LPO ARGOUGES 0381603L SEP	04 76 44 48 05	LENZI Marie- Françoise	BIGILLON Paul
			FOUCAUD Delphine
GRENOBLE LG CHAMPOLLION 0380027Y	04 76 85 59 59	NEVES Manuel	BLANC Laurence
			BOLMONT Nathalie
GRENOBLE LG INTERNATIONAL EUROPOLE 0383242T	04 38 12 25 00	PAJOT Laurent	FERRANTI Carole
GRENOBLE LG STENDHAL 0380028Z	04 76 54 83 83	CLAUDEL Muriel	DOMENECH Sandrine
GRENOBLE LPO VAUCANSON 0380033E SEP	04 76 96 55 18	KOSA Michel	MALBRANQUE Lucie
GRENOBLE LGT LES EAUX CLAIRES 0380029A	04 76 70 50 00	OLMOS Agnes	GASQUET Cesar
GRENOBLE LPO LYC METIERS LESDIGUIERES 0380035G SEP	04 76 21 38 54	GERCET Jérôme	GENON Emilie
			MANTEGAZZA Natacha
GRENOBLE LGT EMMANUEL MOUNIER 0380032D SEP	04 76 86 64 32	SERGI Joseph	MERLO Anne- Valerie
			PICHENET Francois

GRENOBLE LPO LYC METIERS LOUISE MICHEL 0380034F SEP	04 38 12 36 00	GHIGLIONE Véronique	DEPARIS Anne
			FREL Lionel
L'ISLE D ABEAU LPO PHILIBERT DELORME 0382895R SEP	04 74 27 19 00	CARTON Olivier	DURAND Carole
LA COTE ST ANDRE LPO HECTOR BERLIOZ 0380014J SEP	04 74 20 69 70	BEAUVAIS Cédric	BILLON Sandrine
LA MURE D ISERE LPO DE LA MATHEYSINE 0380049X SEP	04 76 81 00 11	RIVAL Annick	LARDET François
LA TOUR DU PIN LPO LYC METIERS ELIE CARTAN 0380073Y SEP	04 74 97 31 55	RIGOMMIER Severine	CAMUS Arnaud
LE PONT DE BEAUVOISIN LPO CHARLES GABRIEL PRAVAZ 0380053B SEP	04 76 37 10 10	ROMANN Sophie	LAPIERRE Virginie
MEYLAN LPO DU GRESIVAUDAN 0382863F SEP	04 76 90 30 53	MARON Anne- Cécile	MARTIN Ghyslaine
MOIRANS LGT PIERRE BEGHIN 0383119J	04 76 35 75 00	MIRABEL Laurane	ENEE Bruno
MORESTEL LGT CAMILLE COROT 0383069E	04 74 80 28 91	BOURGIER Emmanuelle	BRAVO Aurélie
PONT DE CHERUY LGT LA PLEIADE 0382838D	04 72 46 92 00		MERRAN Julie
PONTCHARRA LGT PIERRE DU TERRAIL 0382270L	04 76 97 64 21	BERTHOLET Régis	TUILLIER Emmanuelle
ROUSSILLON LPO DE L'EDIT 0381599G SEP	04 74 11 11 80	LASSERRE Jean- Marie	CLOUAIRE Priscillia
			COTTE Delphine

SASSENAGE LPO ROGER DESCHAUX 0382099A SEP	04 76 85 96 10	VERNET ABAIBOU Emmanuelle	HERMOSO Marc
SEYSSINET PARISSET LGT ARISTIDE BERGES 0382780R	04 76 26 42 42	INES David	MAYET Estelle
ST MARCELLIN LPO LA SAULAIE 0380063M SEP	04 76 64 06 06	TOULOUSE Olivier	LEVEQUE Bruno
ST MARTIN D HERES LPO LYC METIERS PABLO NERUDA 0382203N SEP	04 76 25 07 22	MACHIRE Daniel	BAUDERE Veronique
ST ROMAIN EN GAL LPO ELLA FITZGERALD 0380081G SEP	04 74 53 74 53	CHASTEL Nicolas	TERKI Wahiba
			HERMANT Aurélie
VIENNE LPO LYC METIERS GALILEE 0380083J SEP	04 74 53 00 13	BENAVENTE Alain	SCHOENBORN Elisabeth
VILLARD BONNOT LGT MARIE REYNOARD 0383263R	04 38 92 18 28	BEYLIER Philippe	LUU-VAN Pascal
VILLARD DE LANS LCL ET SPORTIF JEAN PREVOST 0380097Z	04 76 95 14 41	LEMONSU Eric	SIMON Christelle
VILLEFONTAINE LPO LYC METIERS LEONARD DE VINCI 0382440W SEP	04 74 96 44 55	NAZON Yann	SAIDI Halim
VIZILLE LPO LYC METIERS PORTES DE L'OISANS 0380089R SEP	04 76 68 09 22	MANUELLI Patrick	MOULIN Samira
VOIRON LPO EDOUARD HERRIOT 0380091T SEP	04 76 67 02 02	CANNAFARINA Robert	BOUCAUT Audrey

VOIRON LPO FERDINAND BUISSON 0380092U SEP	04 76 05 83 90	GRENIER Florian	VIOLLET Eric
			BENKARRA Idriss
MEYLAN EPAE ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR ET DE L'ESPACE 0381513N	04 80 42 20 62	HENNEBERT Dominique	PACAUD Sabine
GRENOBLE LPO UNITE SOINS ETUDES GRESIVAUDAN 0381630R	04 38 38 08 60	NEVES Manuel	BOUCHET Nathalie

Les personnels de direction des lycées professionnels

Lycée	Tel étbt	Proviseur	Proviseur adjoint
BOURGOIN JALLIEU LP GAMBETTA 0380010E	04 74 28 32 31	CROUZAT Nadine	NEUVY Alain
BOURGOIN JALLIEU LP J.CL AUBRY 0382271M	04 74 43 67 40	CALLADINE Claire	MANDON Florence
ECHIROLLES LP THOMAS EDISON 0382031B SEP	04 76 09 31 35	SUBILEAU Ronan	
FONTAINE LP JACQUES PREVERT 0380023U SEP	04 76 27 25 44	PELOUX Jacques	SIMIAND Claire
FONTANIL CORNILLON LP FRANCOISE DOLTO 0382274R	04 76 28 85 00	AMBROGIO Christelle	GOULED Nathalie
GRENOBLE LP GUYNEMER 0380036H	04 76 09 74 18	LOGRE Nathalie	CAUMETTE Elodie
PONT DE CHERUY LP L'ODYSSEE 0381602K SEP	04 72 46 14 94	CHOLLET Cyrille	ROUAULT Julia

Les nouveaux directeurs d'école au 1^{er} septembre 2024

Commune	Ecole	Nom	Prénom	Circonscription
ARANDON PASSINS	ECOLE PUBLIQUE	MICHALLAT	DELPHINE	LA TOUR DU PIN
AUTRANS MEAUDRE EN VERCORS	E.E.PU AGNES RUGER-BUISSON	HYVES	SYLVIE	FONTAINE- VERCORS
BEAULIEU	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	SCHOULER	ISABELLE	SAINT MARCELLIN
BEAUREPAIRE	E.P.PU GAMBETTA	GONNET	CHRYSTELLE	BIEVRE- VALLOIRE
BONNEFAMILLE	E.P.PU LE VILLAGE	JACQUIER	EMMANUELLE	BOURGOIN JALLIEU 3
BOURGOIN JALLIEU	E.E.PU PRE BENIT	BARBAROUX	GUILLAUME	BOURGOIN JALLIEU 1
BOURGOIN JALLIEU	E.M.PU L'OISELET	CHEVALLET	MURIELLE	BOURGOIN JALLIEU 1
CHANAS	E.E.PU LES CHENES	BRECHON	RENAUD	VIENNE 2
CHANAS	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	DONY	FLORIANE	VIENNE 2
CHASSE SUR RHONE	E.E.PU MIXTE 2	VILLARD	CORINNE	VIENNE 1
CLAIX	E.P.PU CENTRE	CHABERT	FRANCOIS	GRENOBLE 4
CORENC	E.E.PU MONTFLEURY	GLASSER	MANON	GRENOBLE 5
DIZIMIEU	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	ABDERRAHMEN	MARION	PONT DE CHERUY
ECHIROLLES	E.E.PU JEAN JAURES	BLANC	LISA	GRENOBLE 3
ECHIROLLES	E.E.PU VAILLANT COUTURIER	PORCEL	STESSY	GRENOBLE 3
ECHIROLLES	E.M.PU JEAN MOULIN	STACCHETTI	LUDIVINE	GRENOBLE 3
ECHIROLLES	E.E.PU A. DELAUNE	TAHMI	MEHDI	GRENOBLE 3
ECHIROLLES	E.M.PU E. TRIOLET	TROCME	GREGOIRE	GRENOBLE 3
ENGINS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	LEFEBVRE	JUSTINE	FONTAINE- VERCORS
EYBENS	E.M.PU BEL AIR	BAVU DIT BRAVET	CINDY	GRENOBLE 1
EYBENS	E.E.PU LE VAL	VERRI	ANGELA	GRENOBLE 1

FARAMANS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	CHAVANCE	AUDREY	BIEVRE-VALLOIRE
FLACHERES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	JAKU	LOLITA	VOIRON 1
FONTAINE	E.P.PU JEANNE LABOURBE	ASTRUC	NINA	FONTAINE-VERCORS
FONTAINE	E.M.PU PAUL LANGEVIN	BOYER	CATHERINE	FONTAINE-VERCORS
FONTAINE	E.P.PU JULES FERRY	POUGET	ISABELLE	FONTAINE-VERCORS
FONTAINE	E.E.PU ROBESPIERRE	RAGAZZONI	DAMIEN	FONTAINE-VERCORS
GRENOBLE	E.M.PU BAJATIERE	BANSARD	MORGANE	GRENOBLE 1
GRENOBLE	E.P.S. PAUL BERT	BENE	LAURENT	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.M.PU JARDIN DE VILLE	CLAIRET	SOPHIE	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.P.PU LIBERATION	CUCAROLLO	CAMILLE	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.E.PU LA FONTAINE	FELDZNER	ELISE	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.P.A. ELISEE CHATIN	FRIER	CHRISTELLE	GRENOBLE 1
GRENOBLE	E.M.PU MARIE REYNOARD	GANDON	ISABELLE	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.P.PU SIMONE LAGRANGE	GENOT-CHARPIN	EMILIE	GRENOBLE 1
GRENOBLE	E.P.A. CLEMENCEAU	KRAMARCZEWSKI	CATHERINE	GRENOBLE 1
GRENOBLE	E.P.PU LES BUTTES	LEHUGEUR	YOHANN	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.E.PU PAUL PAINLEVE	MEFTAH EL IDRISSI	HALIMA	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.M.PU JEAN JAURES	MURCIA	CAROLINE	GRENOBLE 1
GRENOBLE	E.M.PU ALPHONSE DAUDET	PAILHES	MYRIAM	GRENOBLE 2
GRENOBLE	E.P.PU F.BUISSON	RIVAL	CHRISTINA	GRENOBLE 1
GRENOBLE	E.E.PU JEAN JAURES	SCHLEMMER	LAURE	GRENOBLE 1
GRESSE EN VERCORS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	DAIAN	SOPHIE	GRENOBLE-MONTAGNE
JARRIE	E.E.PU LES CHABERTS	HURTH	MARIA	GRENOBLE 4

L ISLE D ABEAU	E.P.PU LE PETIT PRINCE GS 20	FALCOZ	STEPHANIE	BOURGOIN JALLIEU 2
LA CHAPELLE DU BARD	E.P.PU ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	BANTI	OLIVIER	HAUT-GRESIVAUDAN
LA COTE ST ANDRE	E.P.PU ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	VITALI	ROMAIN	BIEVRE-VALLOIRE
LA MORTE	ECOLE PRIMAIRE	TLEMSANI	EMELINE	GRENOBLE-MONTAGNE
LA MURE D ISERE	E.M.PU LES BASTIONS	OZZELLO	CHARLEYNE	GRENOBLE-MONTAGNE
LA TOUR DU PIN	E.P.PU PASTEUR	FOUILLEUX	ELODIE	LA TOUR DU PIN
LA TRONCHE	E.E.PU CARRONNERIE	BERTOSSI	FLORIAN	GRENOBLE 5
LAFFREY	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	BARNOUX	CAROLE	GRENOBLE-MONTAGNE
LE BOUCHAGE	E.P.PU ANNA BORDEL	FORFAIT	ELODIE	LA TOUR DU PIN
LE GUA	E.P.PU PRELENFREY	GIVRE	ANNE-FLORE	GRENOBLE-MONTAGNE
LE PEAGE DE ROUSSILLON	E.E.PU BAYARD	MORAND	CAMILLE	VIENNE 2
LE PEAGE DE ROUSSILLON	E.M.PU BAYARD	VACHER	MADDLY	VIENNE 2
LE PONT DE BEAUVOISIN	E.E.PU LUCIEN MORARD	DUBUC	CELINE	VOIRON 2
LE PONT DE CLAIX	E.E.PU JEAN MOULIN	KOPP	ALINE	GRENOBLE 3
LES ROCHES DE CONDRIEU	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	BELIN	PHILIPPE	VIENNE 2
LES ROCHES DE CONDRIEU	E.M.PU LES MARINIERS	CAMPION	SANDRINE	VIENNE 2
MEYLAN	E.M.PU MAUPERTUIS	SOLA	KELLY	GRENOBLE 5
MEYLAN	E.E.PU LES BEALIERES	TAPIA	STEPHANIE	GRENOBLE 5
MONTBONNOT ST MARTIN	E.E.PU TARTAX	TOURTELIER	SONIA	GRENOBLE 5
MORETTE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	ROCHE	FABIENNE	SAINT MARCELLIN
PIERRE CHATEL	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	TURC	LUDIVINE	GRENOBLE-MONTAGNE

PONT DE CHERUY	E.M.PU LE PTIT CHAMP	TALLAA	SANDRINE	PONT DE CHERUY
PONTCHARRA	E.P.PU VILLARD BENOIT	ATES	EMMANUELLE	HAUT-GRESIVAUDAN
PONTCHARRA	E.M.PU CESAR TERRIER	HERNU	AGNES	HAUT-GRESIVAUDAN
PRIMARETTE	E.P.PU ECOLE PRIMAIRE MARCEL JAY	CHABANON	AURELIE	BIEVRE-VALLOIRE
RENAGE	E.E.PU AIME BROCHIER	AUVRAY	CAPUCINE	VOIRON 1
SABLONS	E.E.PU Anne Dangar	DESNOS	NATHALIE	VIENNE 2
SALAISE SUR SANNE	E.M.PU P. PICASSO	MUSUMECI	LAURE	VIENNE 2
SASSENAGE	E.E.PU VERCORS	FUGA - CURTO	STEVENS	FONTAINE-VERCORS
SASSENAGE	E.M.PU LES PIES B	HUBANS	FABIEN	FONTAINE-VERCORS
SASSENAGE	E.M.PU LE CHATEAU	PLANCON	CAMILLE	FONTAINE-VERCORS
SAVAS MEPIN	E.P.PU MEPIN	DREVES	CELINE	BOURGOIN JALLIEU 3
SOLEYMIEU	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	CHARLES	GHISLAINE	BOURGOIN JALLIEU 1
ST BARTHELEMY DE SECHILIEN	E.P.PU CENTRE	FOUR	MAUD	GRENOBLE 4 / DSDEN38
ST BONNET DE CHAVAGNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	HOLZER	THIERRY	SAINT MARCELLIN
ST BUEIL	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	GALLIN	PATRICIA	VOIRON 2
ST CHEF	E.E.PU LOUIS SEIGNER	D'ORAZIO	FREDERIQUE	BOURGOIN JALLIEU 1
ST CLAIR DE LA TOUR	E.E.PU VILLAGE	COLLADO	DIANE	LA TOUR DU PIN
ST CLAIR DU RHONE	E.P.PU LES GROUILLERES	ROZIER	ELISABETH	VIENNE 2
ST CLAIR SUR GALAURE	E.E.PU VILLAGE	MAILLET	AUDE	SAINT MARCELLIN
ST EGREVE	E.M.PU ROCHEPLEINE	COLOMBO	AURELIE	VOIRON 3

ST HILAIRE DE BRENS	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	GIROUD	MATHILDE	BOURGOIN JALLIEU 1
ST ISMIER	E.M.PU DES VIGNES	MARTIN	CANDICE	GRENOBLE 5
ST JEAN D HERANS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	GRANGEAT	LUCAS	GRENOBLE-MONTAGNE
ST JEAN DE BOURNAY	E.P.PU JOANNES LACROIX	BERGER	NATHANAEL	BOURGOIN JALLIEU 3
ST LAURENT DU PONT	E.E.PU LA PLAINE	SCARANTINO	ANGELIQUE	VOIRON 3
ST MARTIN D HERES	E.M.PU VOLTAIRE	DE PETIGNY DE SAINT	GUILLAUME	ST-MARTIN D'HERES
ST MARTIN D HERES	E.M.PU ROMAIN ROLLAND	KERAUDRAN	CLOTHILDE	ST-MARTIN D'HERES
ST MARTIN D HERES	E.M.PU PAUL ELUARD	PENZINI	CHRISTOPHE	ST-MARTIN D'HERES
ST MARTIN D HERES	E.E.PU PAUL LANGEVIN	TERRETAZ	FRANCOIS	ST-MARTIN D'HERES
ST MARTIN LE VINOUX	E.E.PU LE NERON	MARTINEZ	FANNY	VOIRON 3
ST MAURICE L EXIL	E.M.PU PRAIRIAL	KIEFER	CLAIRE	VIENNE 2
ST QUENTIN FALLAVIER	E.M.PU BELLEVUE	DUPONT	LAURENCE	BOURGOIN JALLIEU 3
ST SIMEON DE BRESSIEUX	ECOLE PUBLIQUE	PILIA-POITEAUX	BENJAMIN	BIEVRE-VALLOIRE
ST VICTOR DE MORESTEL	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	FRAGEY	BASIL	LA TOUR DU PIN
TREPT	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	KUBUCK	GAELLE	BOURGOIN JALLIEU 1
VALENCOGNE	E.M.PU CHANTEGRENOUILLE	CHAPUIS	YANNICK	VOIRON 2
VIENNE	E.M.PU LES CELESTES	CUTZACH	JEAN-BAPTISTE	VIENNE 1
VIENNE	E.M.PU REPUBLIQUE	DUMAS	LAURY	VIENNE 1
VIENNE	E.P.PU JEAN ROSTAND	JOUANNEAU	MARIE	VIENNE 1
VIENNE	E.M.PU FERDINAND BUISSON	PUGNAIRE	LOU	VIENNE 1
VIF	E.E.PU ANDRE MALRAUX	AHUNON MUNOZ	CELINE	GRENOBLE-MONTAGNE

VIF	E.P.PU CHAMPOLLION	MERLE	JEROME	GRENOBLE- MONTAGNE
VILLARD BONNOT	E.M.PU VICTOR HUGO	SACCHETTO	THIBAUT	GRENOBLE 5
VILLARD DE LANS	E.E.PU LES LECHES	BOVE	RAFAELE	FONTAINE- VERCORS
VILLEFONTAINE	E.E.PU CHRISTOPHE COLOMB	ARCHER	ANNE-SOPHIE	BOURGOIN JALLIEU 2
VILLEFONTAINE	E.E.PU L. PASTEUR	GAY	VIRGINIE	BOURGOIN JALLIEU 2
VILLEFONTAINE	E.P.PU MAS DE LA RAZ	LAVADOUX	EMILIE	BOURGOIN JALLIEU 2
VILLETTE D ANTHON	E.P.PU JULES VERNE	RENEVIER	FANNY	PONT DE CHERUY
VIRIVILLE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	VARNET	CRYTELE	BIEVRE- VALLOIRE
VOIRON	E.E.PU CRIEL	ARSAC	SANDRINE	VOIRON 2
VOIRON	E.E.PU JEAN DE LA FONTAINE	GIRARD	CHRISTINE	VOIRON 2
VOREPPE	E.P.PU JEAN ACHARD	DEBERTOLIS	CHRISTIAN	VOIRON 3
VOREPPE	E.E.PU STRAVINSKI	DESCHAMPS	VALERIE	VOIRON 3